



Ethias SA

# RAPPORT ANNUEL

## 2025

**ETHIAS**

# RAPPORT ANNUEL 2025



Le rapport annuel d'Ethias SA tient lieu de rapport de gestion et intègre les comptes annuels d'Ethias SA établis conformément aux dispositions du code des Sociétés et des associations et de l'AR du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances et arrêtés par le Conseil d'administration d'Ethias SA en date du 19 mars 2026.

Sauf mention contraire, les montants repris dans ce rapport sont exprimés en milliers d'euros.

Rapport du Conseil d'administration d'Ethias SA à l'Assemblée générale d'Ethias SA du 20 mai 2026.

## SIÈGE NATIONAL

voie Gisèle Halimi 10  
4000 Liège  
+ 32 (0)4 220 3111

## SIÈGE POUR LA FLANDRE

Prins-Bisschopssingel 73  
3500 Hasselt  
+ 32 (0)11 28 2111

## SIÈGE POUR LA RÉGION DE LANGUE ALLEMANDE

Klötzerbahn 24-26  
4700 Eupen  
+ 32 (0)87 59 10 00

## ETHIAS.BE



# TABLE DES MATIÈRES



## MESSAGE DES PRÉSIDENTS 4

Bilan et vision des présidents 5

## EN BREF 7

1. Ethias en un coup d'œil 8

2. Les faits marquants de 2025 9

3. Analyse des résultats de l'exercice 13

## STRATÉGIE 14

4. Fondamentaux stratégiques du Groupe Ethias 15

## GOVERNANCE 19

5. Gouvernance 20

## GESTION DES RISQUES 42

6. Gestion des risques 43

7. Appréciation en matière de contrôle interne 51

## ÉTATS FINANCIERS 52

8. Événements survenus après la clôture de l'exercice 53

9. Indication sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société 54

10. Précisions sur les rubriques du bilan et des comptes de résultats 55

11. Bilan, comptes de résultats et annexes 57

12. Rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 78



**Comment naviguer dans ce rapport :**  
Utilisez la navigation en haut de la page pour accéder aux différentes sections de ce rapport. Chaque section contient une page d'index reprenant tous les chapitres. Ils restent directement accessibles via un menu de navigation dans la barre latérale. Utilisez le menu rapide en haut à droite pour passer d'une page à l'autre . Retournez à la table des matières principale en cliquant sur le bouton d'accueil .

### Téléchargements

Ethias Rapport Annuel

**FR** **NL** **EN**

Ethias Rapport Annuel Consolidé

**FR** **NL** **EN**

Ethias Rapport Solvabilité (SFCR)

**FR** **NL** **EN**

Ethias Annual Results

**EN**



# MESSAGE DES PRÉSIDENTS



# BILAN ET VISION DES PRÉSIDENTS

## UN MONDE EN PERMA-CRISES, UN GROUPE QUI AVANCE, PROTÈGE ET SE RENFORCE POUR DEMAIN

Le monde change vite, parfois brutalement. Mais depuis plus de 100 ans, nous restons là, au même endroit : aux côtés de tous les Belges. 2025 l'a encore montré. Les défis se sont intensifiés, c'est vrai, et nous avons choisi d'y répondre en renforçant notre présence et notre utilité.

### Un acteur clé pour le pays, une présence unique sur le territoire

Ethias fait partie du top 5 des assureurs Vie et Non-Vie du pays. Nous protégeons 1,3 million de clients Particuliers et plus de 45.000 clients Collectivités & Entreprises, avec un taux de satisfaction supérieur à 90 %. Nous restons le partenaire historique des pouvoirs locaux, y compris sur des dossiers où aucune autre compagnie ne formule d'offre, assumant pleinement une mission de service au pays, même lorsque la rentabilité y est moindre. Nous demeurons par ailleurs un des derniers acteurs du secteur financier à avoir un centre de décision en Belgique.

À travers la crise sanitaire, les inondations de 2021, le soutien aux jeunes via Ethias Solidarity ou nos investissements dans les infrastructures du côté de nos actionnaires et d'autres entités publiques, nous avons démontré que notre utilité dépasse largement notre métier d'assureur.

### Un groupe solide, rentable et créateur de valeur

Ethias, c'est un groupe robuste porté par plus de 5 500 talents, avec plusieurs centaines de recrutements prévus chaque année. Nos fondamentaux financiers — encaissement, résultat net, rentabilité technique, solvabilité, rating Fitch — n'ont cessé de progresser. Nos résultats sont systématiquement alignés, voire supérieurs au budget, de plus en plus ambitieux, année après année.

Depuis 2017, Ethias aura reversé 945 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires publics. Entre 2026 et 2029, ce montant pourrait atteindre près de 700 millions d'euros. Aujourd'hui, 5,7 milliards d'euros sont investis en Belgique dans des projets alignés sur les priorités publiques.

### Ethias signe une année 2025 particulièrement forte, portée par des choix stratégiques gagnants et un modèle plus robuste que jamais.

L'encaissement global atteint 3,831 milliards d'euros, soit 8 % de croissance par rapport à 2024. Une hausse nette, portée autant par les activités Vie que Non-Vie, qui confirme l'attractivité de nos solutions dans un marché exigeant.

Le résultat opérationnel progresse à 268 millions d'euros, nourri par de belles performances techniques, l'absence d'événements climatiques majeurs et des résultats financiers solides. Ce résultat est composé notamment de 225 millions d'euros pour la Non-Vie et 82 millions d'euros pour la Vie.

Le résultat net suit cette trajectoire avec 229 millions d'euros, soit 8 % de mieux qu'en 2024.

Le ratio Solvency II réglementaire atteint 203 % après déduction du dividende prévisionnel, dépassant pour la première fois la barre des 200 % et avec deux ans d'avance sur le calendrier prévu. Il est

calculé en formule standard, sans recours aux mesures transitoires sur les provisions techniques.

Dans la même dynamique, Fitch Ratings a relevé la notation Insurer Financial Strength (IFS) d'Ethias à A+ avec perspective stable, le 20 juin 2025, soit son meilleur niveau depuis 2008.

Enfin, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de mai 2026, 138 millions d'euros seront versés aux quatre actionnaires : la SFPIM, Wallonie Entreprendre, la Région flamande et EthiasCo.

### La technologie comme levier stratégique et souverain

Dans un contexte où la souveraineté IT devient cruciale, Ethias et NRB forment un duo stratégique unique. Ensemble, nous renforçons la cybersécurité, modernisons les services publics et accélérons la digitalisation du pays.

La donnée, l'IA, les data centers, l'hyperautomation et le cloud-native sont désormais les fondations d'un modèle d'assurance plus rapide, plus sûr et au service des clients.

### Values 29, une ambition relevée pour amplifier notre impact

Adopté en 2024, Values 29 continue de tracer notre cap vers 2029. Le business plan, approuvé par le Conseil d'administration en décembre, intègre un boost stratégique de plus de 600 millions d'euros sur l'encaissement global, signe d'une ambition clairement renforcée.

Cette montée en puissance traduit notre volonté d'accélérer : investir massivement dans l'IT, intensifier la digitalisation et l'automatisation, développer de nouveaux produits et services, explorer de nouveaux segments, conclure des partenariats structurants et saisir les opportunités de consolidation du marché.



Avec ce business plan renforcé, nous voulons amplifier notre utilité et générer un impact positif durable pour les personnes, la société et le pays.

**L'humain, notre force dans un monde qui se durcit**

Dans un environnement plus brut, nous affirmons une conviction simple : l'humain est un choix stratégique qui nous permet de protéger davantage, d'accompagner mieux, d'agir plus vite et de rester utile, quelles que soient les turbulences.

**Ethias, ce sont d'abord des femmes et des hommes**

Nous voulons remercier nos équipes, dont l'engagement, la compétence et l'esprit collectif sont la première force d'Ethias. Nous remercions nos clients — particuliers, entreprises et collectivités — pour leur confiance renouvelée année après année. Nous remercions nos actionnaires — SFPIM, Wallonie Entreprendre, la Région flamande et EthiasCo — pour leur soutien et leur vision. Et nous remercions enfin tous ceux avec qui nous collaborons pour construire ensemble la société de demain.

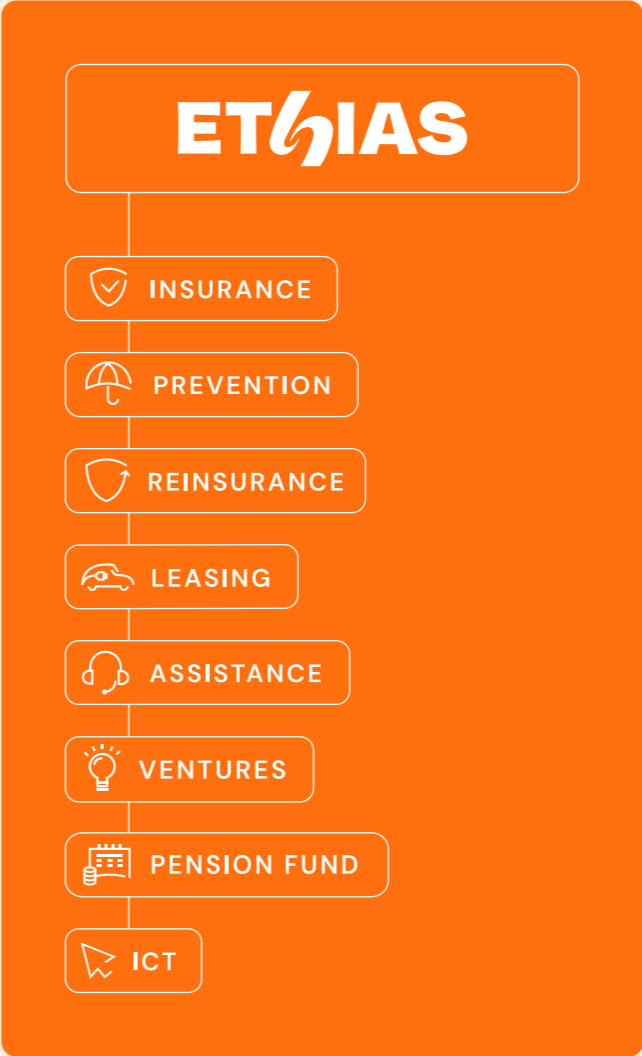
**L'horizon est exigeant. Notre détermination, elle, est intacte. Nous vous invitons à découvrir dans ce rapport, sans filtre, l'ambition qui nous guide.**



**Philippe Lallemand**  
Président du Comité de direction




**Myriam Van Varenbergh**  
Présidente du Conseil d'administration



# EN BREF

<b>1. ETHIAS EN UN COUP D'ŒIL</b>	<b>8</b>	<b>2. LES FAITS MARQUANTS DE 2025</b>	<b>9</b>	<b>3. ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b>13</b>
1.1 Chiffres clés et indicateurs financiers	8	2.1 Marchés financiers en 2025	9	3.1 Non-Vie	13
1.2 Indicateurs clés de performance non-financiers	8	2.2 Croissance	10	3.2 Vie	13
		2.3 Engagement	11	3.3 Non technique	13
		2.4 Sponsoring	12	3.4 Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité	13
		2.5 Récompenses	12	3.5 Affectation du résultat	13



# 1. ETHIAS EN UN COUP D'ŒIL

## 1.1 CHIFFRES CLÉS ET INDICATEURS FINANCIERS

### 1.1.1 Principales données du compte de résultats

En millions d'euros	2025	2024	Variation de l'année
<b>Encaissement Non-Vie</b>	<b>1.903</b>	<b>1.836</b>	<b>3,66%</b>
Collectivités et Entreprises	1.189	1.144	3,97%
Particuliers	714	692	3,14%
<b>Encaissement Vie</b>	<b>1.928</b>	<b>1.702</b>	<b>13,29%</b>
Collectivités et Entreprises	1.764	1.529	15,39%
Particuliers	164	173	-5,23%
<b>Total encaissement</b>	<b>3.831</b>	<b>3.537</b>	<b>8,29%</b>
Résultat net	229	212	8,11%
<b>Résultat de l'exercice à affecter</b>	<b>230</b>	<b>215</b>	<b>6,99%</b>

### 1.1.2 Principales données de l'état de la situation financière

En millions d'euros	2025	2024	Variation de l'année
Total de l'actif	20.777	20.011	3,83%
Capitaux propres	1.891	1.800	5,05%

### 1.1.3 Coefficients réglementaires

	2025	2024	Variation de l'année
Ratio de solvabilité de la société Ethias SA	203%	192%	11%

## 1.2 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE NON-FINANCIERS

Les informations relatives à la durabilité sont désormais disponibles dans le rapport consolidé du Groupe Ethias. Vous pouvez le retrouver sur la page reprenant les publications financières : <https://www.ethias.be/corporate/en/investors.html>.

Elles sont soumises aux exigences de la Corporate Sustainability Reporting Directive et font l'objet d'une vérification avec assurance limitée par l'auditeur d'Ethias.

Conformément à l'article 19a de la directive européenne 2022/2464 modifiant la directive comptable (2013/34/EU), Ethias SA, en tant qu'entité d'intérêt public (PIE) et entreprise d'assurances, est soumise aux exigences de la directive CSRD. Par conséquent, elle publie son rapport CSRD sur base annuelle depuis 2025 (année fiscale 2024).

Avec la publication de l'information consolidée en matière de durabilité, Ethias SA satisfait à l'obligation prévue aux articles 3:6/3 et 3:32, § 1er du Code des sociétés et des associations belge.

<b>1.</b>	<b>ETHIAS EN UN COUP D'ŒIL</b>
1.1	Chiffres clés et indicateurs financiers
1.2	Indicateurs clés de performance non-financiers
<b>2.</b>	<b>LES FAITS MARQUANTS DE 2025</b>
2.1	Marchés financiers en 2025
2.2	Croissance
2.3	Engagement
2.4	Sponsoring
2.5	Récompenses
<b>3.</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>
3.1	Non-Vie
3.2	Vie
3.3	Non technique
3.4	Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité
3.5	Affectation du résultat



## 2. LES FAITS MARQUANTS DE 2025

### 2.1 MARCHÉS FINANCIERS EN 2025

#### Une année de tensions et de fragmentation

2025 s'ouvrirait avec une question majeure : qu'attendre de la seconde présidence de Donald Trump et quels impacts pour la stabilité (géo-)politique et le commerce international ? Après un début d'année encore porté par une croissance américaine robuste et par l'espoir d'un assouplissement monétaire ordonné, les marchés ont progressivement intégré un environnement plus instable, dominé par le retour des risques commerciaux, politiques et budgétaires, ainsi que par une remise en cause croissante de certains piliers de l'ordre économique international.

Le premier trimestre s'ouvrirait sur une économie américaine toujours dynamique, soutenue par la consommation des ménages et un marché du travail résilient, tandis que l'inflation semblait se stabiliser à des niveaux encore supérieurs aux cibles des banques centrales. Dans ce contexte, la Réserve fédérale adoptait une posture résolument « data-dépendant », fermant la porte à des baisses de taux rapides, tandis que la BCE, confrontée à une croissance européenne plus fragile et à une inflation mieux maîtrisée, poursuivait prudemment son cycle d'assouplissement. Les marchés évoluaient alors dans un relatif équilibre, caractérisé par une volatilité contenue et des anticipations encore favorables quant à la capacité des banques centrales à piloter un atterrissage en douceur.

Cet équilibre s'est toutefois rapidement fissuré avec le retour au premier plan du risque politique américain. L'élection de Donald Trump et la mise en œuvre rapide d'une rhétorique protectionniste agressive ont ravivé le spectre d'une guerre commerciale généralisée. Les annonces successives de hausses de tarifs douaniers, culminant au printemps avec l'épisode du « Liberation Day », ont marqué un tournant majeur de l'année. L'ampleur et le caractère désordonné de ces mesures ont provoqué une

correction brutale des marchés d'actions mondiaux, une remontée significative des primes de risque sur la dette américaine et, fait plus inhabituel, une dépréciation du dollar, remettant en question son statut de valeur refuge.

Cette séquence a profondément affecté la confiance des investisseurs dans l'« exceptionnalisme » américain. Les taux longs américains se sont inscrits dans un mouvement de pentification marqué, alimenté par des émissions massives de dette, par l'arrêt durable des programmes d'achats de la Fed et par l'abaissement de la note de crédit souveraine des États-Unis, privant les Treasuries de leur dernier rating AAA. Malgré la mise en pause temporaire de certaines mesures tarifaires, le dommage en termes de visibilité économique et de crédibilité institutionnelle est apparu durable, pesant sur les décisions d'investissement des entreprises et sur la dynamique de consommation.

En Europe, l'environnement macroéconomique est demeuré contrasté mais globalement plus lisible. La désinflation progressive, soutenue par la baisse des prix de l'énergie et par l'appréciation de l'euro, a permis à la BCE de réduire ses taux en début d'année, avant d'adopter une posture plus neutre face à la stabilisation du couple croissance-inflation. Au tournant du dernier trimestre, les marchés obligataires européens ont été pénalisés par le retour du risque politique, en particulier en France. L'instabilité gouvernementale chronique, marquée par la succession de premiers ministres et par l'incapacité à faire adopter des mesures crédibles de redressement budgétaire, a conduit à un élargissement rapide des spreads souverains, avec un spread OAT 10 ans dépassant temporairement 90 points de base face au swap.

À l'inverse, certains pays périphériques ont bénéficié d'une perception plus favorable. La stabilité politique de l'Italie, héritée des réformes structurelles mises en place sous le gouvernement

Draghi et poursuivies par le gouvernement Meloni, a permis une compression continue du spread italien. La Belgique, malgré des fondamentaux budgétaires perfectibles, a également profité de la présence d'un gouvernement fonctionnel, limitant la volatilité de sa prime de risque. Finalement, à la faveur de la mise en place du Gouvernement Lecornu au début du mois de septembre, le spread français va parvenir à se stabiliser puis à baisser vers 65bp vers la fin de l'année, entraînant dans son sillage les autres spreads souverains européens.

Aux États-Unis, la Fed est restée longtemps prise en tenaille entre une inflation sous-jacente élevée et des pressions politiques importantes visant à lui faire baisser rapidement ses taux. Ce n'est qu'en fin d'année que la banque centrale a engagé un cycle prudent de baisses de taux, sans pour autant inverser le mouvement de pentification de la courbe. Le Japon s'est également imposé comme un foyer de risque systémique potentiel, confronté à une combinaison délicate de croissance en berne, d'inflation persistante et de remontée historique des taux longs, mettant à l'épreuve la soutenabilité de sa dette et les équilibres globaux de liquidité.

Les marchés boursiers auront connu une année volatile, oscillant entre les craintes d'un ralentissement économique causé par les tarifs douaniers, l'espoir de politiques monétaires plus accommodantes et l'engouement continu entourant les technologies liées à l'essor de l'IA. Les marchés obligataires, quant à eux, ont été dominés par un mouvement de pentification des courbes généralisé, traduisant une augmentation des primes de termes exigées par les investisseurs, afin de compenser les risques liés à une inflation toujours présente et à des attentes de dépenses budgétaires importantes, notamment dans les secteurs de la défense.

<b>1.</b>	<b>ETHIAS EN UN COUP D'ŒIL</b>
1.1	Chiffres clés et indicateurs financiers
1.2	Indicateurs clés de performance non-financiers
<b>2.</b>	<b>LES FAITS MARQUANTS DE 2025</b>
2.1	Marchés financiers en 2025
2.2	Croissance
2.3	Engagement
2.4	Sponsoring
2.5	Récompenses
<b>3.</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>
3.1	Non-Vie
3.2	Vie
3.3	Non technique
3.4	Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité
3.5	Affectation du résultat



### Intégration dans la gestion financière

L'ancrage à long terme de ses investissements, la stratégie active des couvertures et l'adossement adéquat actifs-passifs ont permis à Ethias de gérer au mieux l'impact de cette volatilité sur ses principaux indicateurs de performance et de risque. Notre positionnement sur la courbe des taux et au risque de spread sur les obligations souveraines européennes ont constitué des éléments significatifs de création de valeur. Les taux d'intérêt étant restés élevés, Ethias en a profité pour renforcer le rendement moyen de ses portefeuilles en investissant dans des obligations de bonne qualité de crédit. Dans ce contexte, le portefeuille d'investissement s'est montré particulièrement résilient et n'a pas enregistré d'accident de crédit. Enfin, la poursuite de sa stratégie d'allocation vers davantage d'actifs privés continue de soutenir significativement les rendements actuels et futurs du portefeuille.

Ethias est restée pleinement consciente de son rôle d'investisseur responsable, tant dans la gestion de long terme des pensions légales et complémentaires que dans le soutien à l'économie réelle. Conformément à sa stratégie d'allocation, une part significative des investissements demeure consacrée au financement de l'économie belge, contribuant à la stabilité et au développement des acteurs publics et privés sur l'ensemble du territoire.

Ethias a par ailleurs poursuivi le déploiement de son cadre d'investissement intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, fondé sur le principe de double matérialité et décliné autour de ses axes d'exclusion, d'intégration, d'engagement, de soutien à l'économie locale, d'impact et de communication. L'entreprise a continué à orienter ses investissements vers des projets contribuant aux objectifs environnementaux et sociétaux, notamment dans le domaine des infrastructures durables, tout en faisant évoluer son portefeuille immobilier vers des standards élevés de durabilité.

Enfin, dans un environnement macroéconomique marqué par une volatilité persistante et par des incertitudes accrues, la gestion des risques de souscription et de provisionnement est demeurée

un enjeu central. Ethias a poursuivi l'adaptation de ses hypothèses et de ses méthodes d'estimation afin de refléter au mieux les conditions économiques observées et attendues. En tant qu'acteur responsable, l'entreprise a également continué de veiller, via ses dispositifs de conformité, au respect strict des sanctions internationales en vigueur et à l'alignement de ses activités avec les exigences réglementaires et éthiques qui s'imposent à elle.

### Ethias annonce le succès de l'émission d'un sustainable bond

Le 30 avril 2025, Ethias annonce l'émission d'un sustainable bond (Tier 2) pour un montant total de 300 millions EUR, venant à échéance en 2035 (ISIN : BE6363869874). Cette émission a été combinée à une offre de rachat de titres subordonnés en circulation venant à échéance en 2026 (ISIN : BE6279619330). Cette opération témoigne de la volonté d'Ethias de conjuguer une gestion proactive de son capital avec l'engagement renforcé en faveur du financement de projets durables et locaux en parfaite cohérence avec sa stratégie ESG. Le succès de l'opération, marqué par une souscription cinq fois supérieure au montant de l'émission, confirme par ailleurs, la confiance des marchés financiers dans la solidité financière d'Ethias et dans sa capacité à honorer ses engagements.

## 2.2 CROISSANCE

### Ethias déménage son siège social à Rives Ardentes et son agence aux Guillemins

En mars, Ethias ouvre un nouveau chapitre de son histoire à Liège. Après plus de 50 ans passés rue des Croisiers, l'assureur investit deux nouveaux sites stratégiques : son nouveau siège social au cœur de l'écoquartier Rives Ardentes, et, à titre provisoire, son agence commerciale sur l'esplanade Simone Veil, à proximité de la gare des Guillemins et de la Tour des Finances. Deux déménagements portés par une même ambition : construire l'assurance de demain au service des assurés.

### Ethias s'offre une nouvelle identité visuelle

À l'occasion de l'inauguration de son nouveau siège dans l'écoquartier de Rives Ardentes à Liège le 16 mai 2025, Ethias

ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Au-delà de son rôle d'assureur de référence, le groupe se positionne désormais comme un acteur structuré autour d'expertises complémentaires, capable d'offrir des solutions globales et agiles pour accompagner ses clients dans les grandes transitions économiques, sociétales et technologiques. Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle plus claire et plus moderne, avec un logo recentré autour d'un "h" stylisé, symbole de l'humain, de la solidarité et du lien collectif. Un signal fort, porteur de sens, reflet de l'évolution stratégique ambitieuse et profondément humaine d'Ethias.

### Distribution du dividende

L'AG d'Ethias du 21 mai 2025 valide la distribution d'un dividende de 113 millions d'euros relatif à l'exercice 2024.

### Fitch relève la notation IFS d'Ethias SA à « A+ » avec une perspective stable

Le 20 juin 2025, l'agence de notation Fitch Ratings a relevé la notation IFS (Insurer Financial Strength) d'Ethias SA de « A » à « A+ » avec une perspective stable. Cette amélioration de la notation témoigne de la solidité, de la performance et de la fiabilité du modèle Ethias. Elle s'appuie sur des résultats financiers en croissance régulière, une position parmi les leaders du marché belge de l'assurance, une capitalisation et des leviers financiers très solides, une exposition limitée au risque de taux d'intérêt ainsi qu'un niveau de provisionnement élevé.

### Ethias, Epico2 & Reid renforcent leur collaboration stratégique de partenariats public-privé

Le 26 juin 2025, EPICo2 et Rebel Energy & Infra Developers (REID) ont renforcé leur relation stratégique avec Ethias. S'appuyant sur le succès de l'investissement dans Scholen van Vlaanderen, cette collaboration illustre un engagement commun à développer de solides opportunités de partenariats public-privé (PPP).

Ce rapprochement vise un alignement renforcé des ressources et des expertises afin d'identifier et de soutenir des projets d'infrastructure à fort impact, créateurs de valeur à long terme et bénéfiques pour la société. Il témoigne de la volonté

<b>1.</b>	<b>ETHIAS EN UN COUP D'ŒIL</b>
1.1	Chiffres clés et indicateurs financiers
1.2	Indicateurs clés de performance non-financiers
<b>2.</b>	<b>LES FAITS MARQUANTS DE 2025</b>
2.1	Marchés financiers en 2025
2.2	Croissance
2.3	Engagement
2.4	Sponsoring
2.5	Récompenses
<b>3.</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>
3.1	Non-Vie
3.2	Vie
3.3	Non technique
3.4	Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité
3.5	Affectation du résultat



des partenaires de promouvoir une croissance durable au travers de modèles de financement innovants. Ethias prévoit d'investir plusieurs dizaines millions d'euros afin d'accélérer le développement du pipeline de projets PPP.

### Sustainable Fitch confirme l'excellent rating ESG d'entité de "2" d'Ethias

Le 3 juillet 2025, Sustainable Fitch confirme le rating ESG d'entité « 2 » d'Ethias SA avec un score de 64. Cette évaluation, élargie cette année au périmètre du Groupe Ethias, positionne l'institution dans le top des 30 % des institutions financières les mieux notées par Sustainable Fitch en matière de durabilité, aucune n'ayant encore atteint la note maximale de « 1 ». Ce résultat salue la cohérence d'une stratégie ESG pleinement intégrée à différents niveaux de l'entreprise couvrant notamment, la gouvernance, la transparence, la politique d'investissement et les ressources humaines. Il reflète également l'ambition climatique d'Ethias, portée par un plan de transition vers le net-zéro carbone d'ici 2050, assorti d'objectifs de décarbonation basés sur des référentiels scientifiques et alignés avec les accords de Paris. Ethias a également obtenu d'excellentes notations ESG pour ses émissions obligataires durables.

### Ethias entre dans le capital de Creafin et consolide son positionnement sur le crédit hypothécaire non bancaire

Le 8 septembre 2025, Ethias renforce sa stratégie dans le crédit hypothécaire non bancaire en prenant une participation de 10 % dans Creafin. Cette opération, assortie d'un prêt, soutient la croissance de la plateforme et ouvre de nouvelles perspectives en matière de distribution d'assurances liées aux crédits hypothécaires, notamment les couvertures incendie et solde restant dû.

### Ethias élargit sa gamme d'assurances vie avec "Vitalia", une assurance-vie à rente différée et à durée indéterminée

Le 6 octobre 2025, Ethias lance "Vitalia", un contrat d'assurance-vie de la branche 21 à durée indéterminée permettant, après une phase de capitalisation, de bénéficier d'une rente viagère. Après "Ethias Savings 21" et "Ethias Savings 26", ce nouveau produit s'inscrit

pleinement dans la stratégie à long terme d'Ethias visant à proposer aux jeunes seniors de 50 à 70 ans qui souhaitent anticiper la baisse de revenus liée à la retraite, des solutions durables en matière de prévoyance individuelle. Vitalia repose sur un fonctionnement simple : l'épargnant verse une prime unique, soumise à une taxe de 2 %, laquelle est convertie en une rente viagère au terme d'une période d'attente minimale de 8 ans et 1 jour.

### Ethias investit dans le fonds d'impact ImpaktEU pour soutenir l'économie sociale et inclusive

Le 29 octobre 2025, Ethias confirme son rôle d'assureur engagé en devenant investisseur dans ImpaktEU, un fonds d'impact belgo-européen co-créé par Funds For Good et Inpulse. Cette collaboration, facilitée par Impact Finance Belgium, réunit trois acteurs animés par une ambition commune : soutenir une économie plus durable, inclusive et résiliente.

Dans un contexte économique et géopolitique incertain, ce partenariat illustre la montée en puissance de la finance à impact et l'arrivée d'investisseurs institutionnels aux côtés des pionniers du secteur. Pour Ethias, il s'agit d'une nouvelle étape dans sa stratégie d'investissement responsable : l'assureur investit 3 millions d'euros dans le fonds et prévoit d'augmenter sa participation à 5 millions si l'objectif de levée de 50 millions d'ici fin 2026 est atteint. A travers cette initiative, Ethias diversifie son portefeuille tout en renforçant son soutien à l'économie sociale, à l'inclusion financière et à la microfinance.

### Ethias et UHasselt œuvrent ensemble à l'optimisation des services

Le 30 octobre 2025, Ethias annonce la conclusion d'un partenariat avec l'université d'Hasselt visant à améliorer la gestion des sinistres liés à l'hospitalisation, aux maladies graves et aux frais ambulatoires. Grâce à l'expertise d'UHasselt en analyse de données, en intelligence artificielle et en optimisation des processus, les deux organisations collaboreront au développement de modèles et d'outils innovants destinés à accélérer le traitement des dossiers et à simplifier les démarches pour les assurés.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la volonté d'Ethias d'allier innovation technologique et amélioration continue de la qualité de service. À terme, cette approche permettra de renforcer l'efficacité opérationnelle, de fluidifier les processus internes et d'offrir aux clients une expérience plus rapide et plus transparente.

### Ethias investit dans les locations à prix abordables en Flandre

Le 5 novembre 2025, Ethias, avec ses partenaires Vestio et Group Machiels, s'engage dans le nouveau modèle de "location conventionnée" en Flandre, en participant au projet Résidence Schuttershof à Heusden-Zolder. Ce projet comprend 22 appartements qui seront proposés avec un loyer plafonné, en moyenne 15 % inférieur aux loyers standards de la région.

Destiné aux ménages à revenus moyens — exclus du logement social mais sous les plafonds fixés — ce dispositif offre un logement neuf, de qualité, à un coût abordable. L'initiative, sous le label Best Rent, combine promotion privée et mission sociale, et démontre qu'un partenariat public-privé peut rendre le logement accessible tout en garantissant durabilité et confort.

Par cet investissement, Ethias confirme son engagement concret en faveur de logements abordables, durables et inclusifs en Flandre.

## 2.3 ENGAGEMENT

### 4e édition de l'action 'Ethias Solidarity' : 300.000 euros pour soutenir les projets luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale chez les jeunes

Ethias Impact Fund, créé par Ethias il y a quelques années, et géré par la Fondation Roi Baudouin, lance le 30 janvier la 4e édition de l'action 'Ethias Solidarity' qui vise à soutenir les projets des CPAS et ASBL belges qui luttent contre la précarité chez les enfants et les jeunes de moins de 30 ans. Cette année, la dotation globale a été portée à 300.000 €, permettant aux candidats de solliciter un financement compris entre 5.000 € et 20.000 € selon les besoins spécifiques de leur projet. Une belle opportunité pour faire émerger des solutions concrètes et durables au service des plus

<b>1.</b>	<b>ETHIAS EN UN COUP D'ŒIL</b>
1.1	Chiffres clés et indicateurs financiers
1.2	Indicateurs clés de performance non-financiers
<b>2.</b>	<b>LES FAITS MARQUANTS DE 2025</b>
2.1	Marchés financiers en 2025
2.2	Croissance
2.3	Engagement
2.4	Sponsoring
2.5	Récompenses
<b>3.</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>
3.1	Non-Vie
3.2	Vie
3.3	Non technique
3.4	Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité
3.5	Affectation du résultat



vulnérables. Cette nouvelle édition comprise, plus de 1,3 million € auront été alloués au total depuis le lancement de l'initiative.

### Forest In One Day : une forêt plantée en un jour à Ans !

Le 16 février 2025, dans un bel élan de solidarité et d'engagement environnemental, plus de 2 000 arbres ont été plantés à Ans. Plus de 250 participants – collaborateurs d'Ethias et de NRB accompagnés de leurs familles, habitants de la ville d'Ans, scouts ainsi que bénévoles du Jane Goodall Institute et de Sylva Nova – se sont mobilisés pour une vaste opération de reforestation, unissant leurs forces dans un élan citoyen afin de lutter contre le changement climatique et préserver les sols pour les générations futures.

### Sécurité routière : Ethias et eXia lancent une campagne de prévention pour lutter contre les accidents liés aux angles morts

Face à la recrudescence des accidents de la route liés aux angles morts, Ethias renforce son engagement en matière de prévention. L'objectif est double : Réduire ce type d'accidents et protéger les usagers de la route, notamment les plus vulnérables. En 2024, l'assureur a enregistré 4 accidents mortels en Flandre et à Bruxelles. Pour sensibiliser davantage à ce risque, Ethias, en collaboration avec eXia, lance une campagne de prévention sous la forme d'un concours qui débute le 11 mars 2025. Deux gagnants recevront chacun un lot d'une valeur de 20 000 euros, correspondant à l'installation du système innovant de détection des angles morts eXia sur 5 véhicules (bus ou poids lourds). Cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision de long terme d'Ethias, fidèle à sa conviction que le meilleur sinistre est celui qui n'arrive pas.

### Ethias, NRB et BeCode prolongent leur collaboration pour 3 années complémentaires

L'assureur et l'école de codage franchissent une nouvelle étape en accueillant les classes BeCode dans les tout nouveaux locaux d'Ethias à Rives Ardentes à Liège.. Cette initiative illustre la volonté partagée d'agir pour une société plus inclusive sur le plan digital,

de soutenir les talents émergents et de favoriser la rencontre entre la formation numérique et le monde professionnel.

### Donner pour connecter : Ethias soutient l'inclusion numérique des jeunes en situation de précarité

Dans le cadre de son engagement philanthropique et environnemental, Ethias a renouvelé cette année encore son partenariat avec l'asbl "Digital For Youth" dont l'objectif est de contribuer activement à la réduction de la fracture numérique en Belgique en offrant une nouvelle vie à du matériel informatique inutilisé ou endommagé.

## 2.4 SPONSORING

### Ethias et Matthias Casse : une collaboration prolongée jusqu'aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028

Le 17 janvier 2025, Ethias renouvelle sa collaboration jusqu'aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028, avec Matthias Casse, le judoka belge au palmarès impressionnant et ambassadeur de l'assureur depuis 2021. Grâce à ce soutien, Matthias se prépare à briller une troisième fois sur la scène olympique. En renouvelant son soutien jusqu'à 2028, Ethias aura ainsi soutenu Matthias durant trois olympiades consécutives.

### Ethias renouvelle son soutien à Wout Van Aert pour deux années supplémentaires

En décembre 2025, Ethias annonce le renouvellement de son partenariat avec Wout Van Aert pour deux années complémentaires. Par cette décision, l'assureur confirme sa volonté de soutenir des talents belges emblématiques dont l'esprit d'engagement, de performance et de proximité reflète les valeurs d'Ethias.

Ce renouvellement s'inscrit dans une stratégie de visibilité durable, visant à associer Ethias à des personnalités inspirantes et fédératrices, capables de toucher un large public. En prolongeant son soutien à Wout Van Aert, Ethias réaffirme non seulement son attachement au monde du sport, mais aussi sa conviction que

des collaborations fortes et cohérentes contribuent à renforcer la relation avec les assurés et les communautés locales.

## 2.5 RÉCOMPENSES

### Top Employer

En janvier 2025, Ethias est certifiée Top Employer pour la 4<sup>e</sup> année consécutive : une reconnaissance de son engagement envers ses collaborateurs

Cette distinction reflète l'engagement continu d'Ethias à offrir un environnement de travail stimulant, aligné sur les meilleures pratiques en matière de ressources humaines et en phase avec les attentes de ses 1927 Top Employees. Avec un score global de 92,43 %, Ethias se positionne comme un employeur de référence, au-dessus de la moyenne de 87,37% des compagnies d'assurance certifiées en Belgique cette année.

<b>1.</b>	<b>ETHIAS EN UN COUP D'ŒIL</b>
1.1	Chiffres clés et indicateurs financiers
1.2	Indicateurs clés de performance non-financiers
<b>2.</b>	<b>LES FAITS MARQUANTS DE 2025</b>
2.1	Marchés financiers en 2025
2.2	Croissance
2.3	Engagement
2.4	Sponsoring
2.5	Récompenses
<b>3.</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>
3.1	Non-Vie
3.2	Vie
3.3	Non technique
3.4	Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité
3.5	Affectation du résultat



### 3. ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Ethias a surmonté les défis de l'année 2025 tout en confirmant la robustesse et la pertinence de son modèle combinant croissance soutenue, rentabilité maîtrisée et renforcement structurel de sa solidité financière.

L'année 2025 est caractérisée par l'absence de tempêtes majeures, une inflation maîtrisée et un contexte macro-économique complexe et incertain, marqué par une augmentation constante des risques. Le bénéfice à affecter de 230 millions d'euros, soit une augmentation de 6,99% par rapport à 2024, reflète une exécution stratégique efficace et une capacité éprouvée à faire face aux aléas.

#### 3.1 NON-VIE

**Le résultat des activités Non-Vie s'élève à 229 millions d'euros**

L'encaissement s'élève à 1.903 millions d'euros et augmente de 3,66% par rapport à 2024, expliqué par les nouveaux contrats et l'assainissement du portefeuille. Il se répartit de la manière suivante:

- L'encaissement Particuliers augmente de 3,14% par rapport à 2024 et s'élève à 714 millions d'euros ;
- L'encaissement Collectivités et Entreprises atteint un montant de 1.189 millions d'euros et est en augmentation par rapport à 2024 de 3,97%.

Le ratio combiné net ajusté (intégrant les produits financiers récurrents des rentes) s'élève à 91,8%.

Le résultat des activités Non-Vie est en augmentation par rapport à 2024 (+10,44%). Ces bons résultats s'expliquent notamment par l'augmentation de notre portefeuille mais également par l'absence d'événement climatique important et un suivi rapproché de la rentabilité.

#### 3.2 VIE

**Le résultat des activités Vie s'élève à 111 millions d'euros**

L'encaissement à fin 2025 est en augmentation de 13,29% par rapport à 2024 et s'élève à 1.928 millions d'euros, dont 164 millions d'euros en Particuliers et 1.764 millions d'euros en Collectivités et Entreprises :

- L'encaissement en Vie Particuliers diminue de 5,23% par rapport à 2024 ;
- L'encaissement Vie Collectivités et Entreprises augmente de 15,39% par rapport à 2024.

Le résultat des activités Vie est en augmentation par rapport à 2024 (+3,73%). Ces bons résultats s'expliquent notamment par la performance financière.

#### 3.3 NON TECHNIQUE

Le résultat non technique avant impôts affiche une contribution négative de 43 millions d'euros, essentiellement due à la charge des emprunts subordonnés et aux réductions de valeur sur les créances. La charge d'impôts de l'exercice s'élève à 68 millions d'euros et bénéficie de déductions pour revenus d'innovation et pour revenus définitivement taxés (RDT). Les prélèvements et transferts aux réserves immunisées génèrent un profit de 1 millions d'euros.

#### 3.4 EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET NIVEAU DE MARGE DE SOLVABILITÉ

Après affectation du résultat, les fonds propres affichent une hausse de 91 millions d'euros, pour s'élever à 1.891 millions d'euros, contre 1.800 millions d'euros fin 2024, tenant compte d'un bénéfice à affecter de 230 millions d'euros et la distribution d'un dividende de 138 millions d'euros.

La marge Solvency II à fin décembre 2025, établie selon la formule standard, s'élève à 203% et tient compte du dividende.

#### 3.5 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après prélèvement et transferts aux réserves immunisées, le bénéfice net de l'exercice à affecter s'élève à 230 millions d'euros. Après prise en compte du bénéfice reporté de l'exercice précédent, le bénéfice à affecter s'élève à 920 millions d'euros.

L'affectation suivante est proposée à l'Assemblée générale :

- affectation à la réserve légale : 6 millions d'euros ;
- bénéfice à reporter : 777 millions d'euros ;
- rémunération du capital (dividende) : 138 millions d'euros.

Dividende

€138M

Résultat à affecter

€230M

<b>1.</b>	<b>ETHIAS EN UN COUP D'ŒIL</b>
1.1	Chiffres clés et indicateurs financiers
1.2	Indicateurs clés de performance non-financiers
<b>2.</b>	<b>LES FAITS MARQUANTS DE 2025</b>
2.1	Marchés financiers en 2025
2.2	Croissance
2.3	Engagement
2.4	Sponsoring
2.5	Récompenses
<b>3.</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>
3.1	Non-Vie
3.2	Vie
3.3	Non technique
3.4	Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité
3.5	Affectation du résultat



# STRATÉGIE

<b>4. FONDAMENTAUX STRATÉGIQUES DU GROUPE ETHIAS</b>	<b>15</b>
4.1 Notre raison d'être	15
4.2 Nos valeurs sources	15
4.3 Notre vision	16
4.4 Notre mission	16
4.5 Stratégie	16
4.6 Modèle économique	16



## 4. FONDAMENTAUX STRATÉGIQUES DU GROUPE ETHIAS

### Une vision d'ensemble pour refléter la diversification et l'engagement sociétal du Groupe Ethias.

Pour répondre aux défis actuels et accompagner sa diversification, Ethias se réinvente en fédérant toutes ses entités autour d'identité commune avec un discours porteur d'une vision globale.

Ethias adopte ainsi un rôle de chef d'orchestre au service du collectif. Ce socle stratégique, générateur de synergies et d'impact, nous permet d'agir avec cohérence et sens pour répondre aux attentes de nos clients et de la société belge.

#### 4.1 NOTRE RAISON D'ÊTRE

##### Ensemble, osons construire la société de demain.

En initiant et en organisant un écosystème créateur de valeur, Ethias assure un équilibre entre performance économique et responsabilité sociétale. Au travers de ses différents services, Ethias accompagne les collectivités publiques, les entreprises, les indépendants et les citoyens dans leurs défis quotidiens tout en investissant dans les transformations nécessaires pour construire un avenir durable et prometteur. Ethias ouvre la voie à des évolutions audacieuses et inspirantes, élan nécessaire pour concrétiser les grandes transitions tout en les rendant accessibles et réalisables au plus grand nombre.

C'est en agissant ensemble que nous parviendrons à construire la société de demain.

#### 4.2 NOS VALEURS SOURCES

##### 4.2.1. Force du collectif

Depuis son origine, la mutualisation des forces, la proximité, l'engagement et l'humain sont inscrits dans l'ADN d'Ethias, assureur historique majeur des collectivités publiques. Ces valeurs se sont transmises de l'assureur au groupe.

Avec un ancrage régional et national fort, proche des collectivités, Ethias a acquis une expertise unique qui lui permet de répondre aux défis de demain grâce à des solutions sur mesure et une réactivité inégalée.

Ce pouvoir d'agir ensemble, au travers de nos écosystèmes, avec nos partenaires et nos clients, démultiplie notre impact et contribue directement au bien-être de toute la société belge.

##### 4.2.2. Apporteur de solutions

Ethias s'engage à répondre aux besoins variés et évolutifs de ses clients, en restant attentive aux transformations de la société. Cette écoute proactive lui permet d'anticiper les mutations, qu'elles soient technologiques, sociales ou environnementales, et de concevoir des solutions innovantes et adaptées.

Ethias, c'est une promesse d'accompagnement global, concret et pragmatique. En intégrant des services complémentaires tels que la prévention des risques, la gestion des pensions, des solutions technologiques innovantes ou encore des investissements dans des projets répondant aux préoccupations stratégiques de ses actionnaires et d'autres entités publiques. Ethias offre une expérience complète et cohérente à chacune de ses parties prenantes.

##### 4.2.3. Créateur de synergies

Le groupe initie, organise, gère un écosystème dont l'assurance est le pilier fondateur.

Ethias se distingue par sa capacité à transformer, aux travers de ses différents écosystèmes, des enjeux stratégiques en projets opérationnels générant un impact tangible au service de la société belge.

Cette valeur se concrétise par une approche proactive des écosystèmes combinant création de nouveaux services, mobilisation de ses filiales, synergies entre les entités du groupe, investissements ciblés dans des secteurs stratégiques et création de partenariats innovants.

##### 4.2.4. Acteur responsable

Experte dans le développement de solutions nouvelles et la prévention des risques, Ethias accompagne ses clients à chaque étape, en anticipant les enjeux liés aux catastrophes naturelles, à la cybersécurité ou encore aux défis démographiques.

Son approche proactive et son engagement sociétal contribue à renforcer la résilience des individus, des collectivités et des institutions publiques.

Cette dynamique s'étend au-delà des obligations traditionnelles de l'assurance, avec des investissements dans des projets à impact positif et des solutions alignées sur des principes durables et responsables.

Ethias imagine un avenir où les transitions écologique, numérique et sociale sont prises en charge de manière proactive et inclusive.

#### 4. FONDAMENTAUX STRATÉGIQUES DU GROUPE ETHIAS

- 4.1 Notre raison d'être
- 4.2 Nos valeurs sources
- 4.3 Notre vision
- 4.4 Notre mission
- 4.5 Stratégie
- 4.6 Modèle économique



### 4.3 NOTRE VISION

**Nous sommes convaincus que croissance et progrès doivent profiter à l'ensemble de la société belge.**

Ethias accompagne les collectivités, les entreprises, les indépendants et le citoyen dans leurs défis quotidiens en les protégeant et en investissant dans les transformations nécessaires pour construire un avenir durable et prometteur. Au travers de ses différents métiers, Ethias ouvre la voie à des évolutions audacieuses et inspirantes, créant l'élan nécessaire pour concrétiser les grandes transitions tout en les rendant accessibles au plus grand nombre.

### 4.4 NOTRE MISSION

**Nous donnons l'impulsion. Nous initiions, organisons un écosystème dont l'assurance et les services sont les piliers fondateurs, créateurs de valeur.**

Cette approche proactive permet à nos filiales, rassemblées dans l'écosystème, de délivrer à leurs clients des solutions intégrées, innovantes, pragmatiques et d'agir comme de véritables partenaires de confiance, fiables et experts dans leur domaine de compétences. C'est en agissant ensemble que nous parviendrons à construire la société de demain.

### 4.5 STRATÉGIE

#### 4.5.1. Values29 : Notre plan stratégique ambitieux pour 2025-2029

La stratégie implémentée depuis plusieurs années (assureur direct, distribution phygitale, engagement sociétal...) a porté ses fruits comme le confirment les fondamentaux financiers de l'entreprise qui ont progressé de façon significative au fil des ans (encaissement, rentabilité technique, résultat net, solvabilité II, rating Fitch...) La capacité d'Ethias à délivrer et à respecter ses engagements et ses ambitions est ainsi bien réelle.

#### Des bases solides pour un futur ambitieux

La vision d'Ethias pour 2029 repose toujours sur un principe essentiel : la création de valeur n'a de sens que si elle est partagée. En plaçant l'humain au centre de ses priorités, Ethias continue de générer un impact positif, de stimuler la croissance et d'alimenter un cercle vertueux où chaque action, chaque décision et chaque initiative renforce les suivantes.

« Values29 » s'affirme ainsi comme une chaîne de valeurs interconnectées, conçue pour produire un impact durable. Le plan stratégique s'appuie sur quatre piliers créateurs de valeur, conciliant ambition économique et responsabilité sociétale :

#### Axes stratégiques principaux

Le plan stratégique 2025-2029 porte essentiellement sur les axes stratégiques suivants :

- Le déploiement d'écosystèmes en santé et en mobilité ;
- Le développement d'une offre commerciale dédiée aux PME et aux indépendants ;
- Le renforcement d'une approche phygitale optimisée grâce à la digitalisation et à l'extension du réseau de bureaux régionaux ;
- L'accélération de la croissance via des partenariats stratégiques et des opérations de M&A ;
- Le déploiement d'une approche spécifique liée au transition démographique ;
- Un boost structurant des activités Vie ;
- Une optimisation de la valeur ajoutée des entités du groupe.

Avec, en soutien transversal, des leviers tels que la Data, l'Intelligence Artificielle et l'hyperautomatisation.

### 4.6 MODÈLE ÉCONOMIQUE

#### Assureur direct

Être un assureur direct, ce n'est pas uniquement une question de business model ; c'est aussi, aux yeux d'Ethias, la volonté d'exercer un rôle tangible et positif dans la vie de ses clients et, plus largement, de ses concitoyens. Il est donc essentiel pour Ethias d'améliorer continuellement l'accès à ses services.

## ETHIAS VALUES 29

#### Value for Results

Favoriser le développement financier du Groupe Ethias en générant une croissance durable et en optimisant les rendements.

#### Value for Growth

Contribuer à la croissance économique belge en soutenant des initiatives nationales, régionales et locales, qu'elles soient publiques ou privées.

#### Value for Impact

Encourager l'inclusion et la durabilité en soutenant des initiatives sociales et environnementales qui génèrent un changement tangible et positif pour les communautés et la planète.

#### Value for People

Développer des valeurs d'entreprise fortes en cultivant la confiance, l'écoute et la solidarité, afin de bâtir des relations profondes et durables avec toutes les parties prenantes.

#### 4. FONDAMENTAUX STRATÉGIQUES DU GROUPE ETHIAS

- 4.1 Notre raison d'être
- 4.2 Nos valeurs sources
- 4.3 Notre vision
- 4.4 Notre mission
- 4.5 Stratégie
- 4.6 Modèle économique



Convaincue de la pertinence d'un modèle phygital, Ethias associe un écosystème digital performant (applications, services en ligne, espaces clients intuitifs) à une présence physique accessible et de proximité. Cette combinaison garantit à chaque client, l'accès au canal le plus approprié selon ses besoins, ses habitudes et les étapes importantes de sa vie.

Dans cette logique, Ethias poursuit ses investissements dans son réseau de points de contact physiques. Même dans un contexte de digitalisation accrue, les bureaux restent un canal déterminant. Ils restent un pilier de la relation client et un acteur clé de la dynamique commerciale. Un plan spécifique d'extension et de relocalisation des bureaux régionaux est en cours de déploiement avec pour objectif, le renforcement de la proximité avec les clients et l'amélioration de la couverture territoriale. La récente ouverture du bureau de Battice illustre la première étape de cette évolution, qui se poursuivra progressivement jusqu'en 2028.

Au-delà de la présence physique, Ethias fait évoluer le rôle de ses bureaux : positionnement plus intégré, davantage orienté vers l'accompagnement des indépendants et des PME, renforcement de l'expertise en Vie, meilleure synergie avec Ethias Lease et les offres B2B2C, soutien accru aux partenariats locaux, ... Cette transformation vise à renforcer la qualité de l'expérience client et l'efficacité commerciale des bureaux régionaux.

Enfin, Ethias confirme son engagement envers la société en soutenant des projets répondant aux préoccupations stratégiques des entités publiques et impactant positivement la vie des citoyens. En 2025, dans la continuité d'initiatives phares telles que Cityforward, Sparki ou Scholen van Vlaanderen, Ethias a apporté son soutien financier pour la construction de logements abordables, pour le développement de projets d'infrastructure via le fonds ImpaktEU, pour le déploiement d'une solution permettant aux familles de mieux maîtriser leurs coûts énergétiques, pour la réalisation de projets permettant de lutter contre la pauvreté infantile (programme Ethias Solidarity) ou encore pour l'inclusion numérique via notamment le don de matériel informatique.

Être un assureur direct, c'est être un assureur proche de la population belge, de ses besoins, de ses défis et des transformations de la société. Ethias continuera à faire évoluer son modèle pour rester un acteur accessible, responsable et profondément ancré dans le quotidien de ses clients.

#### 4.6.1. Recherche et développement

Une entreprise qui vise une croissance durable doit en permanence faire preuve de créativité et innovation afin d'anticiper les attentes du client. C'est dans cette optique qu'Ethias accorde une attention particulière aux projets d'innovation et mobilise les moyens nécessaires pour le développement des projets sélectionnés. Ceux-ci sont priorisés selon des critères de sélection qui tiennent compte des améliorations attendues de manière holistique et du rapport coût-bénéfice.

Ethias Ventures, fondé en novembre 2022 avec un capital initial de 20 millions d'euros, a pour ambition de devenir un levier stratégique pour soutenir l'innovation au sein du Groupe Ethias. Avec un objectif d'investissement dans une vingtaine de startups, ce fonds se positionne comme un moteur clé pour l'exploration et l'intégration de solutions novatrices alignées sur les priorités stratégiques du Groupe.

#### Axes stratégiques et domaines ciblés

Ethias Ventures se concentre sur des domaines stratégiques cruciaux pour le développement durable et l'innovation :

- **Mobilité** : Favoriser des solutions de transport durables et intelligentes ;
- **Santé** : Soutenir les innovations pour renforcer l'accessibilité, l'efficacité et la qualité des parcours de soins ;
- **Habitation et Infrastructure** : Intégrer la transition énergétique et la gestion des catastrophes naturelles ;
- **Cybersécurité, IA et Data** : Assurer la sécurité des données et des processus grâce à des technologies avancées.

#### Rôle clé dans l'innovation

Ethias Ventures joue un rôle central dans le développement de l'innovation pour Ethias en :

- **Facilitant l'intégration** des startups dans les activités du Groupe pour générer des synergies ;
- **Encourageant l'innovation interne** à travers des initiatives comme les hackathons et les pitch days ;
- **Identifiant et structurant des investissements** dans des startups prometteuses en Europe, en collaboration avec d'autres partenaires opérationnels et financiers.

#### Investissements stratégiques

Les investissements d'Ethias Ventures reflètent son engagement à soutenir des solutions alignées avec la vision d'Ethias :

- **Ethias Lease** accompagne les entreprises dans la transition vers des flottes 100 % électriques via une offre intégrée de leasing, de recharge et de services. L'approche « Charging as a Service » simplifie l'électrification tout en réduisant les contraintes opérationnelles et financières.
- **Linkbycar** développe une plateforme d'analyse de données issues des véhicules connectés, exploitant l'IA pour générer des analyses à forte valeur ajoutée. La solution s'adresse notamment aux assureurs, gestionnaires de flotte et acteurs de la mobilité.
- **BattMobility** propose des solutions de mobilité électrique flexibles combinant leasing et partage de véhicules électriques. Son modèle vise à optimiser les coûts de mobilité des entreprises tout en accélérant l'adoption de l'électrique.
- **Aidoptation** conçoit des technologies de conduite autonome haute performance issues du sport automobile. Elles sont adaptées à des environnements complexes et critiques, avec des applications dans la mobilité avancée, la sécurité et des contextes industriels ou de défense.
- **moveUP** développe des solutions digitales d'accompagnement des patients avant, pendant et après une intervention médicale. Les programmes améliorent l'engagement des patients et la continuité des soins, en soutien aux professionnels de santé.

## 4. FONDAMENTAUX STRATÉGIQUES DU GROUPE ETHIAS

- 4.1 Notre raison d'être
- 4.2 Nos valeurs sources
- 4.3 Notre vision
- 4.4 Notre mission
- 4.5 Stratégie
- 4.6 Modèle économique



- **Cascador Health** est une plateforme sécurisée d'intégration, de structuration et d'anonymisation des données de santé. Elle permet de rendre les données médicales exploitables pour la recherche, l'innovation et l'amélioration des parcours de soins.
- **MyConsultation** est une plateforme belge facilitant la prise de rendez-vous médicaux et les interactions digitales entre patients et professionnels de santé. Elle contribue à améliorer l'accès aux soins tout en réduisant la charge administrative des prestataires.
- **June Energy** aide les consommateurs à optimiser automatiquement leur contrat d'énergie en comparant les offres et en changeant de fournisseur lorsque c'est avantageux. La solution vise des économies récurrentes sans effort pour l'utilisateur.
- **Source** fournit des solutions d'Earth intelligence et de surveillance en temps quasi réel basées sur des données aériennes et l'IA. Elles permettent de détecter rapidement des risques et anomalies affectant des infrastructures critiques.
- **AI5** accompagne les organisations dans la définition, le développement et l'intégration de solutions d'intelligence artificielle sur mesure. L'entreprise se concentre sur des cas d'usage concrets à fort impact business et une adoption responsable de l'IA.

Ces investissements s'inscrivent dans une logique de création de valeur à long terme, tant pour les startups que pour le Groupe.

#### Écosystèmes et vision d'avenir

Ethias Ventures ne se limite pas à l'investissement financier, mais agit comme un acteur intégrateur dans les écosystèmes de l'innovation. Grâce à une gouvernance structurée et une collaboration étroite avec les départements d'Ethias, le fonds soutient la transformation digitale, améliore l'expérience client et anticipe les besoins futurs.

#### 4. FONDAMENTAUX STRATÉGIQUES DU GROUPE ETHIAS

- 4.1 Notre raison d'être
- 4.2 Nos valeurs sources
- 4.3 Notre vision
- 4.4 Notre mission
- 4.5 Stratégie
- 4.6 Modèle économique



# GOUVERNANCE

---

## 5. GOUVERNANCE 20

---

### 5.1 Actionnariat 20

---

### 5.2 Structure de gouvernance et composition des organes 21

---

### 5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations 40

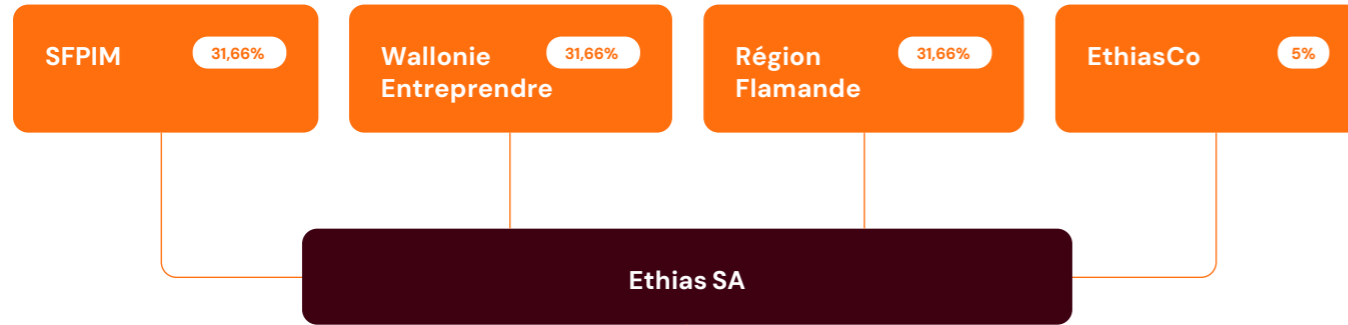
---

### 5.4 Rémunérations des administrateurs 40

---

## 5. GOUVERNANCE

### 5.1 ACTIONNARIAT



Ethias SA est détenue par la SFPIM, par Wallonie Entreprendre, par la Région Flamande et par EthiasCo (actionnaire historique).

EthiasCo a pour objet principal la détention et la gestion de participations dont Ethias SA, Ethias Solution, Socofe, Epico II, I4B, Hamsterhuren, Vlaamse Energie Holding, Green4You, Fluxys, Epico II-Wind (la plupart étant actives dans le secteur énergétique).

Ethias SA centralise l'ensemble des activités d'assurance Vie et Non-Vie.



#### 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



## 5.2 STRUCTURE DE GOUVERNANCE ET COMPOSITION DES ORGANES

### 5.2.1 Composition

#### Le Comité de direction

Nom	Fonction
Philippe Lallemand	Président - Chief Executive Officer
Wilfried Neven	Vice-président - Chief Customer Experience Officer
Julien Balistreri	Membre - Chief People & Organization Officer
Ariane Berckmoes	Membre - Chief Digital & Transformation Officer
Luc Kranzen	Membre - Chief Claims & Delight Officer
Joris Laenen	Membre - Chief Investment & Life Officer
Maryline Serafin	Membre - Chief Financial Officer
Benoît-Laurent Yerna	Membre - Chief Risk Officer

#### Le Conseil d'administration

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Administrateur
Marc Descheemaecker	Administrateur
Kathleen Desmedt	Administratrice
Olivier Henin	Administrateur
Philippe Lallemand	Administrateur
Ingrid Loos	Administratrice (indépendante) jusqu'au 1er décembre 2025
Claude Melen	Administratrice (indépendante)
Marc Meurant	Administrateur
Wilfried Neven	Administrateur
Philip Neyt	Administrateur
Maryline Serafin	Administratrice
Karl Van Borm	Administrateur
Dewi Van De Vyver	Administratrice (indépendante)
Bruno van Lierde	Administrateur (indépendant)
Benoît-Laurent Yerna	Administrateur

#### Le Comité d'audit et de risques

Nom	Fonction
Bruno van Lierde	Président (indépendant)
Marc Descheemaecker	Membre
Ingrid Loos	Membre (indépendante) jusqu'au 1er décembre 2025
Claude Melen	Membre (indépendante)
Marc Meurant	Membre

#### Le Comité de nomination et de rémunération

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Membre
Olivier Henin	Membre
Dewi Van De Vyver	Membre (indépendante)

#### Le Commissaire

PwC – Réviseurs d'entreprises SRL

Culliganlaan 5 – B-1831 Diegem

Représentée par T. Meuleman, Réviseur agréé A01894 – Nommé pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



## 5.2.2. Portraits des dirigeants




**Philippe Lallemand**  
63 ans


Comité de direction 

Chief Executive Officer (CEO)  
Président du comité de direction  
Nomination au comité :  
2009 – Président depuis 2017

Administrateur  
Première nomination  
au conseil : 2009



**Wilfried Neven**  
59 ans

Comité de direction 

Vice-CEO. Chief Customer Experience Officer (CXO)  
Vice-président du comité de direction  
Nomination au comité :  
2020 – Vice-Président depuis 2021

Administrateur  
Première  
nomination au  
conseil : 2021

## Expertise

Philippe Lallemand détient une licence en droit obtenue à l'Université de Liège ainsi qu'un diplôme de l'Ecole Nationale de Fiscalité et des Finances.

Au cours de sa carrière, il a travaillé au sein du Ministère des Finances, de la Chambre et du Sénat, et ensuite de l'Institut Emile Vandervelde.

Au sein d'Ethias, il a occupé les fonctions de conseiller spécial du comité de direction – directeur des participations financières, directeur des ressources humaines et directeur collectivités & entreprises avant de devenir CEO en 2017. En cette qualité, il a en charge la direction des départements strategy, visibility & CEO office et general secretary & legal. Il exerce également la responsabilité hiérarchique de la fonction d'audit interne.

Philippe Lallemand parle le français et possède un niveau professionnel en néerlandais et en anglais.

## Autres mandats

- **Safran Aero Boosters** : administrateur (fin de mandat en mars 2025)
- **Ethias Pension Fund** : président du conseil d'administration
- **NRB** : président du conseil d'administration et du CNR
- **Assuralia** : membre du comité exécutif et administrateur
- **Socofe** : administrateur
- **NEB Participations** : président du conseil d'administration
- **NEB Foncière** : administrateur

## Expertise

Wilfried Neven dispose d'un diplôme d'ingénieur commercial de la KU Leuven et possède plus de trente ans d'expérience dans le secteur de l'assurance. Il a occupé des fonctions de direction au sein de grandes compagnies telles qu'Allianz, ING Insurance et P&V Group, avant de rejoindre Ethias en 2020.

Au sein d'Ethias, il est, depuis 2021, Vice-CEO et Chief Customer Experience Officer (CXO), en charge de la gestion des canaux de vente en Retail, du département Marketing et Produits Vie et Non-Vie et du contact avec la clientèle B2B en non life, y compris le volet sales et underwriting. Il est également en charge des interactions avec notre clientèle.

Wilfried Neven parle le néerlandais et maîtrise par ailleurs couramment le français et l'anglais.

## Autres mandats

- **Xior Student Housing** : président du conseil d'administration, membre du comité d'audit
- **Ethias Solution** : administrateur
- **Ethias Ventures** : administrateur
- **Ethias Lease Corporation** : administrateur

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs

**Julien Balistreri**

42 ans

Comité de direction



Chief People & Organization  
Officer (CPOO)  
Membre du comité de direction

Nomination au comité :  
2024

### Expertise

Julien Balistreri dispose de Masters en Gestion des ressources humaines et en Business Administration. Il a débuté sa carrière dans le domaine des ressources humaines au Canada, avant de rejoindre Ethias en 2009.

Au sein d'Ethias, il est, depuis 2024, Chief People & Organization Officer (CPOO). Il pilote les directions des ressources humaines et de l'organisation effectiveness ainsi que les départements change et P&O Analytics.

Il parle le français et l'italien et possède un bon niveau en anglais et en néerlandais.

### Autres mandats

- **Ethias Lease Corporation :** président du conseil d'administration
- **Ethias Lease :** président du conseil d'administration

**Ariane Berckmoes**

44 ans

Comité de direction



Chief Digital &  
Transformation Officer (CDTO)  
Membre du comité de direction

Nomination au comité :  
2024

### Expertise

Ariane Berckmoes dispose d'un master en Business and Communication. Elle a occupé plusieurs fonctions de direction dans les secteurs des télécoms, de la finance et du digital et a acquis une solide expérience en transformation numérique, en gestion IT de grande envergure et en pilotage de programmes stratégiques complexes.

Au sein d'Ethias, elle est, depuis 2024, Chief Digital & Transformation Officer (CDTO). Elle pilote les départements Digital Office, process and transformation automation et Run, Technical Project and architecture IT.

Ariane Berckmoes parle le néerlandais et maîtrise parfaitement le français et l'anglais. Elle possède par ailleurs des connaissances en russe, allemand et espagnol.

### Autres mandats

- **Ethias Ventures :** administratrice

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs

**Luc Kranzen**

64 ans

Comité de direction



Chief Claims  
& Delight Officer (CCDO)  
Membre du comité de direction

Nomination au comité :  
2009

### Expertise

Luc Kranzen est licencié en droit de la VUB et titulaire d'une spécialisation en fiscalité et comptabilité. Il a été avocat au barreau de Hasselt avant de rejoindre Ethias en 1989.

Actif au sein d'Ethias depuis 2009, il a exercé diverses responsabilités au sein du CD avant d'être nommé, en 2021, Chief Claims & Delight Officer (CCDO). Il est à ce titre responsable des directions sinistres pour l'ensemble des activités Non-Vie, incluant la détection des fraudes.

Luc Kranzen parle le néerlandais et maîtrise parfaitement le français et l'anglais.

### Autres mandats

- **Ethias Solution :** président du conseil d'administration
- **IMA Benelux :** administrateur

**Joris Laenen**

60 ans

Comité de direction



Chief Investment  
& Life Officer (CILO)  
Membre du comité de direction

Nomination au comité :  
2021

### Expertise

Joris Laenen est diplômé en gestion financière et en corporate management et dispose de plus de trente ans d'expérience dans le secteur des marchés financiers et plus particulièrement dans la gestion d'actifs.

Au sein d'Ethias, depuis 2021, il occupe la fonction de Chief Investment & Life Officer (CILO), responsable des activités d'assurance vie et des activités d'investissements.

Joris Laenen parle le néerlandais et maîtrise couramment le français et l'anglais.

### Autres mandats

- **GIMV Health & Care Partners :** administrateur
- **DG Infra Yield :** administrateur
- **Ethias Pension Fund :** administrateur
- **Ethias Ventures :** président du conseil d'administration
- **Ethias Lease Corporation :** administrateur
- **Smartfin Capital II :** membre du shareholders advisory board
- **EthiasCo :** directeur general
- **Socofe :** administrateur
- **VEH :** administrateur
- **Aspiravi :** administrateur
- **Publipart :** administrateur
- **Green4You :** président du conseil d'administration

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs

**Maryline Serafin**

51 ans

Comité de direction



Chief Financial Officer (CFO)  
Membre du comité de direction  
Nomination au comité : 2021

Administratrice  
Première nomination au  
conseil : 2021

### Expertise

Maryline Serafin dispose d'un master en finance, banque et assurances de l'ULiège ainsi que d'un master de spécialisation en contrôle et analyse financière. Elle a construit une solide expérience dans l'audit et la supervision financière, en débutant chez KPMG avant de rejoindre BNP Paribas Fortis et ensuite la FSMA.

Au sein d'Ethias, elle est, depuis 2021, Chief Financial Officer (CFO), responsable des départements comptabilité, planification stratégique, procurement & controlling, data, strategic analysis & reporting et corporate finance & sustainability.

Elle parle le français et possède une très bonne connaissance du néerlandais, de l'anglais et de l'italien.

### Autres mandats

- **NRB** : administratrice
- **Ethias Solution** : administratrice
- **Glasfaser Ostbelgien (Go Fiber)** : administratrice

**Benoît-Laurent Yerna**

42 ans

Comité de direction



Chief Risk Officer (CRO)  
Membre du comité de direction  
Nomination au comité : 2019

Administrateur  
Première nomination  
au conseil : 2019

### Expertise

Benoît-Laurent Yerna dispose d'une licence en ingénieur de gestion et de Masters en Finance, Management et Sciences actuarielles. Il a acquis une solide expérience dans le domaine actuariel et de la gestion des risques au travers des fonctions exercées auprès de Cigna et Reacfin.

Au sein d'Ethias, qu'il a intégré en 2019, il occupe la fonction de Chief Risk Officer (CRO). Il est responsable de la gestion des risques stratégiques, financiers, actuariels, réglementaires et technologiques. Il exerce par ailleurs la responsabilité hiérarchique de la fonction de coordination de contrôle interne, de la fonction actuarielle et de la compliance.

Il parle le français, maîtrise l'anglais et possède une bonne connaissance du néerlandais, ainsi que des notions en allemand.

### Autres mandats

- **Ethias Pension Fund** : administrateur
- **Liège Airport** : administrateur, membre du CA&R (fin de mandat en décembre 2025)
- **NEB Participations** : administrateur (fin de mandat en avril 2025)
- **NEB Foncière** : administrateur (fin de mandat en avril 2025)
- **NRB** : administrateur et membre du CA&R
- **Ethias Lease Corporation** : administrateur
- **Les hôpitaux universitaire de Liège** : administrateur
- **CHR de la Citadelle** : administrateur et président du CA&R
- **Ethias Réassurances** : président, membre du CA&R et du comité de conformité, responsable de la gestion des risques

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



**Myriam Van Varenbergh**  
65 ans

Membre du conseil  
d'administration



Présidente du conseil  
d'administration et du comité de  
nomination et de rémunération

Première nomination  
au conseil :  
2017

### Expertise

Myriam Van Varenbergh est titulaire d'une licence en droit (KUL), d'une spécialisation en droit fiscal, d'une licence en droit des sociétés et d'un diplôme en médecine légale. Elle a également suivi une formation en droit aux États-Unis.

Elle a été membre du Conseil supérieur de la Justice, de la Commission de nomination pour le notariat, du Conseil flamand pour les contestations électorales, présidente du Conseil de l'Égalité des Chances entre les Hommes et les Femmes, membre du conseil d'administration du régulateur flamand des médias, de NV Fluida, de Vandenbussche SA et de Vitrufin.

Au sein d'Ethias, elle est, depuis mai 2017, présidente du conseil d'administration et du comité de nomination et de rémunération.

Myriam Van Varenbergh parle le néerlandais, maîtrise couramment le français et l'anglais et possède de bonnes connaissances en allemand.

### Autres mandats

- **KS4V** : avocate - associée
- **NRB** : administratrice



**Jacques Braggaar**  
65 ans

Membre du conseil  
d'administration



Administrateur  
Membre du comité de  
nomination et de rémunération

Première nomination  
au conseil :  
2009

### Expertise

Jacques Braggaar dispose d'une candidature en droit et d'une licence en criminologie à l'ULiège. Il a occupé les fonctions de responsable RH-Budget dans différents cabinets ministériels. Il a été Secrétaire général adjoint et membre du Comité de direction de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes.

Il a été administrateur et membre du comité de nomination et rémunération de la Société Wallonne des Aéroports ainsi que Commissaire du Gouvernement auprès

de Wallimage SA et Wallimage Entreprises. Après avoir occupé la fonction de Secrétaire général du Parti Socialiste, il est actuellement Secrétaire politique du PS au Sénat.

Au sein d'Ethias, il est administrateur et membre du comité de nomination et de rémunération depuis 2009.

Jacques Braggaar parle le français et maîtrise couramment le néerlandais.

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



**Marc Descheemaeker**  
70 ans

Membre du conseil  
d'administration



Administrateur  
Membre du comité d'audit  
et risques

Première nomination  
au conseil :  
2017

### Expertise

Marc Descheemaeker est licencié en sciences économiques appliquées (UFSIA) et dispose d'un post-graduat en études économiques européennes. Il a été vice-président exécutif du groupe ISS, administrateur délégué de ISS Belgique, administrateur de GIMV, de Ecorys et de Vitrufin, président du conseil d'administration de Brussels Airport Company, administrateur et président du comité d'audit de la SNCB et administrateur de la BEI et du FEI.

Au sein d'Ethias, il est administrateur et membre du comité d'audit et risques depuis 2017.

Marc Descheemaeker parle le néerlandais et maîtrise couramment le français, l'anglais et l'allemand.

### Autres mandats

- **De Lijn** : administrateur et membre du comité d'audit
- **Lijncom** : président du conseil d'administration
- **Lantis** : président du conseil d'administration et membre du comité de rémunération (fin de mandat en septembre 2025)
- **Tunnel Liefkenshoek** : administrateur
- **NRB** : administrateur



**Kathleen Desmedt**  
55 ans

Membre du conseil  
d'administration



Administratrice

Première nomination  
au conseil :  
2017

### Expertise

Kathleen Desmedt dispose d'un Master en sciences commerciales et financières et d'un diplôme international en droit fiscal européen.

Elle a exercé les fonctions de Senior Tax Manager chez KPMG, de VP Tax Europe et VP Internal Audit Europe/APAC/MEA et de VP Europe Global Customer Service pour MasterCard. Elle a également été head client services pour les clients professionnels chez ING Belgium et directeur général des services du groupe CM-MC.

Au sein d'Ethias, elle est administratrice depuis 2017.

Kathleen Desmedt parle le néerlandais, maîtrise le français et l'anglais et a de bonnes connaissances en allemand.

### Autres mandats

- **Comité d'audit des autorités locales (Audit Vlaanderen)** : Expert indépendant

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



**Olivier Henin**  
53 ans

Membre du conseil  
d'administration



**Administrateur**  
Membre du comité de  
nomination et rémunération

Première nomination  
au conseil :  
2015

### Expertise

Olivier Henin est licencié en droit (ULiège) et titulaire d'un DEA en droit économique. Il a été directeur de cabinet de différents ministres, administrateur de la Banque européenne d'investissement, représentant du ministre des Finances au conseil de régence de la BNB, commissaire du gouvernement au sein du conseil d'administration du Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers, CFO de la SNCB, administrateur de Thi Factory, Eurogare, Lineas et Brussels Airport Company.

Au sein d'Ethias, il est administrateur et membre du comité de nomination et de rémunération depuis mars 2015. Il est également administrateur d'EthiasCo.

Olivier Henin parle le français et maîtrise couramment le néerlandais et l'anglais.

### Autres mandats

- **SFPIM** : vice-président du conseil d'administration et membre du comité stratégique
- **OfficeHub** : administrateur (fin de mandat en septembre 2025)
- **Sabena Aerospace Engineering** : administrateur et CFO
- **EthiasCo** : administrateur
- **And One Management** : administrateur délégué
- **Orizio** : administrateur et CFO
- **SABCA** : administrateur
- **Dôme Invest** : administrateur (fin en avril 2025)
- **Stemme Belgium** : administrateur
- **Orizio Real Estate** : administrateur délégué
- **SABCA Maroc** : administrateur
- **Wallonie Entreprendre** : vice-président du conseil d'administration



**Ingrid Loos**  
64 ans

Membre du conseil  
d'administration



**Administratrice**  
Membre du comité d'audit  
et de risques

Première nomination  
au conseil : 2017  
Fin de mandat : 1 décembre 2025

### Expertise

Ingrid Loos possède une licence en sciences économiques appliquées (UFSIA), un master en économie (KUL) ainsi qu'un executive master en change management. Elle a fait carrière dans le secteur financier en occupant des fonctions dirigeantes dans l'octroi de crédits, l'engineering financier, le risk management et l'audit interne. Elle a été secrétaire générale du groupe Fortis mais également directrice de PwC Belgium Advisory, pratiquant les matières de la gouvernance d'entreprise.

Au sein d'Ethias, elle était, depuis octobre 2017, membre du conseil d'administration et du comité d'audit et de risques. Elle répondait par ailleurs aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

Ingrid Loos parle le néerlandais, maîtrise couramment le français et l'anglais et possède de bonnes connaissances en allemand.

### Autres mandats

- **Université d'Anvers** : administratrice

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



**Claude Melen**  
46 ans

Membre du conseil  
d'administration



Administratrice  
Membre du comité  
d'audit et de risques

Première nomination  
au conseil :  
2021

### Expertise

Claude Melen dispose d'un master en sciences de gestion à orientation finance et d'une spécialisation en analyse, contrôle et révisorat. Originaire de la Cour des comptes de Belgique, elle occupe, depuis juin 2025, la fonction de directrice générale du Centre hospitalier régional Sambre et Meuse (CHRSM), un établissement namurois de 700 lits répartis entre les sites d'Auvelais et de Namur-Centre.

Au sein d'Ethias, elle est, depuis novembre 2021, administratrice et membre du comité d'audit et de risques. Elle répond par ailleurs aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

Claude Melen parle le français, maîtrise couramment le néerlandais ainsi que l'anglais et dispose de connaissances en allemand.

### Autres mandats

- **Groupe Crelan** : administratrice et membre du comité d'audit
- **Bruxelles South Charleroi Airport** : administratrice et présidente du comité d'audit (fin de mandat en septembre 2025)
- **Luminus** : administratrice et membre du comité d'audit et de risques (fin de mandat en juin 2025)



**Marc Meurant**  
70 ans

Membre du conseil  
d'administration



Administrateur  
Membre du comité d'audit  
et de risques

Première nomination  
au conseil :  
2017

### Expertise

Marc Meurant est ingénieur civil en mathématiques appliquées et licencié en sciences actuarielles (UCL). Il a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été membre du comité de direction puis CEO de Winterthur-Europe Assurances pour la Belgique et le Luxembourg. Il a ensuite été CEO de CPH Life où il a notamment piloté la mise en œuvre de la réglementation SII. Il a par ailleurs été administrateur de BBL Life et BBL Insurance, Touring Assurances, Atelia, Verheyen, Winterhur République tchèque et membre du comité Exécutif d'Assuralia.

Au sein d'Ethias, il est administrateur et membre du comité d'audit et de risques depuis octobre 2017.

Marc Meurant parle le français, maîtrise couramment le néerlandais ainsi que l'anglais et possède des notions en allemand.

### Autres mandats

- **Smart Plan** : président du conseil d'administration
- **M.M.H.** : administrateur et Risk manager
- **Ariozo Group Holding** : administrateur, président du comité d'audit et membre du comité de nomination et de rémunération
- **Scottish Widows Europe** : administrateur et président du comité d'audit et de risques
- **Amifor** : administrateur
- **CPH Life** : administrateur
- **Koramic Finance** : administrateur

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs

**Philip Neyt**

62 ans

**Membre du conseil  
d'administration**

Administrateur

Première nomination  
au conseil :  
2009

### Expertise

Philip Neyt dispose de masters en sciences politiques (KUL) et en économie (VUB).

Il a acquis une solide expérience dans le domaine des pensions, occupant des fonctions de consultant auprès de grands groupes internationaux et ensuite des fonctions de senior management au sein de Belgacom, dont celle de CEO Pension Funds. Il a par ailleurs cofondé l'Institute of Financial Planning et siégé dans les comités d'investissement de divers fonds de pensions et compagnies d'assurance.

Philip Neyt est administrateur d'Ethias depuis février 2009. Il est également administrateur d'Ethias Pension Fund.

Philip Neyt parle le néerlandais et maîtrise couramment le français et l'anglais. Il a par ailleurs de bonnes connaissances en allemand.

### Autres mandats

- **Ethias Pension Fund** : administrateur
- **Curalia** : administrateur (fin de mandat en juin 2025)
- **Vladubel** : administrateur
- **PensioenInvest** : directeur général
- **Ghelamco Invest** : administrateur et membre du comité d'audit

**Karl van Borm**

66 ans

**Membre du conseil  
d'administration**

Administrateur

Première nomination  
au conseil :  
2016

### Expertise

Karl Van Borm est licencié en droit (UAntwerp).

Il a été trader auprès de diverses banques belges et étrangères avant de devenir CEO de ING Investment Management Belgium. Il a ensuite rejoint la Ville d'Anvers où il a occupé les fonctions de directeur général et de directeur financier.

Au sein d'Ethias, il est administrateur depuis octobre 2016. Il est également administrateur d'EthiasCo.

Karl Van Borm parle le néerlandais et maîtrise couramment l'anglais. Il possède un niveau professionnel en français.

### Autres mandats

- **EthiasCo** : administrateur et membre du comité d'audit

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs

**Dewi Van De Vyver**

45 ans

**Membre du conseil  
d'administration**Administratrice  
Membre du comité de  
nomination et de rémunérationPremière nomination  
au conseil :  
2023

### Expertise

Dewi Van De Vyver dispose d'un master en communication de l'Université d'Anvers et d'un European Master Law & Economics de l'Université de Gand. Elle est par ailleurs titulaire de plusieurs certificats en ICT-Management, transformation digitale et sustainability.

Elle a commencé sa carrière en qualité de ICT project manager de Flow Pilots, une entreprise de services IT, jusqu'à devenir son CEO. En 2020, elle a fondé sa propre société de consultance qui délivre des services de stratégie pour les start-ups et scale-ups, de stratégie go-to-market et de transformation digitale. Elle a ensuite relevé un nouveau défi en devenant cofondatrice et CEO d'EFFEX, une spin-off de la KU Leuven permettant aux entreprises innovantes d'améliorer leurs produits.

Au sein d'Ethias, Dewi Van De Vyver est administratrice et membre du comité de nomination et de rémunération depuis mai 2023. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

Dewi Van De Vyver parle le néerlandais, maîtrise couramment l'anglais et a des connaissances professionnelles du français.

### Autres mandats

- **The Dewi Corp.** : administratrice
- **Proviron Holding** : administratrice
- **EFFEX** : CEO et administratrice
- **SECO Group** : administratrice

**Bruno van Lierde**

69 ans

**Membre du conseil  
d'administration**Administrateur  
Président du comité d'audit  
et de risquesPremière nomination  
au conseil :  
2017

### Expertise

Bruno van Lierde est diplômé en droit et en économie (UC Louvain) et a suivi le Stanford Executive Program.

Il a une expérience importante dans les services financiers, ayant conseillé, comme Senior Partner et Managing Director du Boston Consulting Group, les directions générales de banques et de compagnies d'assurances en matière de stratégie, de fusions et acquisitions, d'organisation, de grands programmes de changement et d'amélioration des performances. Il a été professeur de stratégie à la Solvay Brussels School of Economics and Management.

Au sein d'Ethias, Bruno van Lierde est administrateur et président du comité d'audit et de risques depuis mai 2017. Il répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15,94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

Bruno van Lierde parle le français et maîtrise couramment le néerlandais et l'anglais.

### Autres mandats

- **NRB** : administrateur et membre du comité d'audit et de risques
- **SMA** : administrateur délégué
- **Tempora** : président du conseil d'administration
- **Lloyd's Insurance Company** : président du conseil d'administration et du comité de nomination et de rémunération et membre du comité d'audit et de risques
- **The Ring Ring Company** : administrateur

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



### 5.2.3. Conflits d'intérêts

A. Si un administrateur a directement ou indirectement un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du Conseil d'administration, il doit le communiquer aux autres administrateurs avant la délibération du Conseil d'administration. Sa déclaration ainsi que les raisons justifiant l'intérêt opposé qui existe dans son chef doivent figurer dans le procès-verbal du Conseil d'administration qui prend la décision.

1) Lors de sa réunion du 20 mars 2025, le Conseil d'administration a procédé à l'évaluation de la réalisation des objectifs 2024 des membres du Comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération et au vote du Conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le Conseil d'administration était susceptible de prendre, soit l'attribution d'une rémunération variable sur base de la réalisation de leurs objectifs 2024.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« (...)

*Au terme de cette présentation, le CA décide de suivre la recommandation du CNR et d'octroyer les rémunérations variables telles que présentées aux administrateurs non exécutifs. Pour répondre au prescrit de l'article 7:115 du Code des sociétés et associations, le CA constate que la décision qu'il a prise d'accorder les rémunérations variables telles que proposées aux membres du CD a une incidence patrimoniale non significative pour la société. Il justifie cette décision par la prise en compte du degré de réalisation des objectifs qui leur avaient été assignés pour l'année 2024 et par l'intérêt de la société.*

(...) »

2) Lors de sa réunion du 26 juin 2025, le Conseil d'administration a procédé à l'analyse de la proposition de modification de la politique de rémunération du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération et au vote du Conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le Conseil d'administration était susceptible de prendre concernant la rémunération des membres du comité de direction.

« (...)

*Au terme des échanges à huis clos, le CA approuve à l'unanimité les deux propositions d'évolution de la politique de rémunération du CD, à savoir (1) la révision progressive du bonus à court terme (STI) sur la période 2025-2027, selon les modalités exposées et (2) la mise en place d'une prime de rétention conditionnée à l'ancienneté et à la performance, applicable à partir de l'exercice 2025.*

*Pour répondre au prescrit de l'article 7:115 du Code des sociétés et associations, le CA constate que la décision qu'il a prise en matière d'évolution de la politique de rémunération du CD, notamment la révision progressive du bonus à court terme et l'instauration d'une prime de rétention, a une incidence patrimoniale non significative pour la société.*

*Il justifie cette décision par la nécessité de renforcer l'attractivité, la motivation et la fidélisation des fonctions dirigeantes dans un contexte de concurrence accrue sur les profils exécutifs, tout en assurant une évolution cohérente avec les responsabilités exercées et les pratiques de marché.*

(...) »

3) Lors de sa réunion du 18 décembre 2025, le Conseil d'administration a procédé à la fixation des objectifs 2026 des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération et au vote du Conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le Conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la fixation de leurs objectifs 2026, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2027.

« (...)

*A l'issue de la présentation, le CA valide les objectifs 2026 des membres du CD.*

*Pour répondre au prescrit de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, le CA constate que la décision de fixer les objectifs 2026 des membres du CD, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2027, a une incidence patrimoniale non significative pour les administrateurs exécutifs et pour la société.*

*Le CA justifie la décision prise par l'intérêt de la société.*

(...) »

B. Quant aux membres du Comité de direction, ils signalent qu'aucune décision n'a été prise ni aucune opération décidée qui tomberait dans le champ d'application de l'article 7:117 du Code des sociétés et associations.

## 5. GOUVERNANCE

### 5.1 Actionnariat

### 5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

### 5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

### 5.4 Rémunérations des administrateurs



#### 5.2.4. Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias SA<sup>1</sup>

Conformément à l'article 83 de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance (« loi Solvabilité II »), au Règlement de la BNB du 9 novembre 2021 et à la communication NBB\_2022\_19 de la BNB du 12 juillet 2022 concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants et responsables de fonctions de contrôle indépendantes d'entreprises réglementées, Ethias SA publie dans le présent rapport de gestion la liste des fonctions extérieures exercées par ses administrateurs non exécutifs, ses membres du comité de direction et ses membres du Management Meeting de band H.

### 5. GOUVERNANCE

- 5.1 Actionnariat
- 5.2 Structure de gouvernance et composition des organes
- 5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations
- 5.4 Rémunérations des administrateurs

<sup>1</sup> Situation au 31/12/2025



#### 5.2.4.1 Administrateurs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Lien en capital de ≥5%	Fonction exercée
<b>Van Varenbergh Myriam</b>	NRB	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av.65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administratrice
	Van Varenbergh Myriam	Rue de l'Arbre 14bte2, 1000 Bruxelles	Avocate	Non	KS4V-avocate associée
<b>Descheemaecker Marc</b>	De Lijn	Motstraat 20, 2800 Mechelen	Transport en commun	Non	Membre du Comité d'audit
	Lijncom	Heusdenbaan 46 bus 2, 9090 Melle	Publicité trams et bus	Non	Président du Conseil d'administration
	Tunnel Liefkenshoek	Sint-Annalaan 1, 9130 Kallo	Gestion du tunnel Liefkenshoek	Non	Administrateur
	NRB	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av.65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administrateur
	SFPIM	Avenue Louise 54/1, 1050 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Non	Vice-président du Conseil d'administration, membre du Comité stratégique
<b>Henin Olivier</b>	Sabena Aerospace Engineering	Avenue E. Mounier 2, 1200 Bruxelles	Aéronautique	Non	Administrateur et CFO
	EthiasCo	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
	And One Management	Place Sainte-Begge 5, 5300 Andenne	Société de management	Non	Administrateur délégué
	Orizio	Avenue E. Mounier 2, 1200 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur et CFO
	SABCA	Chaussée de Haecht 1470, 1130 Bruxelles	Aéronautique	Non	Administrateur
	Stemme Belgium	Rue Capitaine Aviateur Jacquet 44, 5020 Namur	Aéronautique	Non	Administrateur indépendant
	Orizio Real Estate	Chaussée de Haecht 1470, 1130 Bruxelles	Gestion immobilière	Non	Administrateur délégué
	SABCA Maroc	Tecnopole de l'aéroport Mohammed V, Nouaceur 27000 Casablanca, Maroc	Aéronautique	Non	Administrateur
	Wallonie Entreprendre	Avenue Maurice-Desteny 13, 4000 Liège	Fonds public d'investissement et de participations	Non	Vice-président du Conseil d'administration
	OfficeHub Real Estate SA FIIS	Cantersteen 47, 1000 Bruxelles	Société immobilière	Non	Administrateur
	TervurenHub SA FIIS	Cantersteen 47, 1000 Bruxelles	Société immobilière	Non	Administrateur
Arts 28 SA FIIS	Cantersteen 47, 1000 Bruxelles	Société immobilière	Non	Administrateur	
<b>Melen Claude</b>	Crelan - CrelanCo	Boulevard Sylvain Depuis 251, 1070 Bruxelles	Etablissement de crédit	Non	Administratrice, membre du Comité d'audit
<b>Meurant Marc</b>	Smart Plan	Rue de Linthout 120, 1040 Bruxelles	Entreprise dont l'activité se situe dans le prolongement de l'activité d'assurance	Non	Président du Conseil d'administration
	M.M.H.	Boulevard A. de Fontaine 15, 6000 Charleroi	Entreprise d'assurance	Non	Administrateur exécutif et risk manager
	Ariozo Group Holding	Rameistraat 123, 3090 Overijse	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur non exécutif, président du Comité d'audit et de risques, membre du Comité de nomination et de rémunération
	Scottish Widows Europe	Avenue du Bois 1, L-1251, Luxembourg	Entreprise d'assurance	Non	Administrateur non exécutif, président du Comité d'audit et de risques
	Amifor	Boulevard Bischoffsheim 1-8, Boîte 3, 1000 Bruxelles	Entreprise d'assurance	Non	Président du Conseil d'administration
	Koramic Finance	Kapel ter Bede 84, 8500 Kortrijk	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur non exécutif

## 5. GOUVERNANCE

### 5.1 Actionnariat

### 5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

### 5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

### 5.4 Rémunérations des administrateurs



Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Lien en capital de ≥5%	Fonction exercée
<b>Neyt Philip</b>	Vladubel	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles	Organisme de placement en créances à forme statutaire	Non	Administrateur
	PensioenInvest	Esplanade Heysel 1, PB 94, 1020 Bruxelles	Société de management	Non	Directeur général
	Ghelamco Invest	Zwaanhofweg 10, 8900 Ieper	Entreprise d'investissement immobilier	Non	Administrateur, membre du Comité d'audit
	Ethias Pension Fund	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
<b>Van Borm Karl</b>	EthiasCo	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
<b>Van De Vyver Dewi</b>	The Dewi Corp.	Stenenmolenlaan 21, 2890 Puurs-Sint-Amands	Société de management	Non	Administratrice non statutaire
	Proviron Holding	Georges Gilliotstraat 60, 2620 Hemiksem	Holding	Non	Administratrice non exécutive
	EFFEX	Tessenstraat 5 bus 27, 3000 Leuven	Plateforme informatique de statistique	Non	Administratrice et CEO
	SECO Group	Kantersteen, 47, 1000 Brussel	Inspection, gestion qualité et contrôle technique pour tous les types de structures et de bâtiments	Non	Administratrice externe
<b>Van Lierde Bruno</b>	SMA	Avenue Hamoir 24B, 1180 Bruxelles	Société de management	Non	Administrateur délégué
	Tempora	Rue des Anciens Etangs 44-46, 1190 Bruxelles	Conception et gestion d'expositions et de sites culturels	Non	Président du Conseil d'administration
	NRB	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av. 65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administrateur, membre du Comité d'audit
	Lloyd's Insurance Company	Bastion Tower, Etages 13 et 14, Place du Champs de Mars 5, 1050 Bruxelles	Entreprise d'assurance	Non	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et de risques, président du Comité de nomination et de rémunération
	The Ring Ring Company	Culliganlaan 2/F - B9, 1831 Diegem	Communication	Non	Administrateur

## 5. GOUVERNANCE

### 5.1 Actionnariat

### 5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

### 5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

### 5.4 Rémunérations des administrateurs



#### 5.2.4.2 Dirigeants effectifs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Lien en capital de ≥5%	Fonction exercée
<b>Lallemant Philippe</b> CEO	Ethias Pension Fund	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Non	Président du Conseil d'administration
	NRB	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av.65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Assuralia	Square de Meeûs 29, 1000 Bruxelles	Assurances	Non	Membre du Comité exécutif et Administrateur
	Socofe	Avenue Maurice Destenay 13 bte 2, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Oui	Administrateur
	NEB Participations	Rue Louvrex 95, 4000 Liège	Holding	Oui	Président du Conseil d'administration
	NEB Foncière	Rue Louvrex 95, 4000 Liège	Société immobilière	Oui	Administrateur
<b>Neven Wilfried</b> Vice CEO, CXO	Xior Student Housing	Frankrijklei 64-68, 2000 Antwerpen	Société immobilière	Non	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération
	Ethias Solution	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administrateur
	Ethias Ventures	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administrateur
	Ethias Lease Corporation	Boulevard Bischoffsheim 15, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Oui	Administrateur
<b>Balistreri Julien</b> CPOO	Ethias Lease Corporation	Boulevard Bischoffsheim 15, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Oui	Président du Conseil d'administration
	Ethias Lease SA	Boulevard Bischoffsheim 15, 1000 Bruxelles	Société de leasing voiture	Non	Président du Conseil d'administration
	NRB	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av.65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Oui	CHRO ad interim
<b>Berckmoes Ariane</b> CDTO	Ethias Ventures	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administratrice
<b>Kranzen Luc</b> CCDO	Ethias Solution	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Président du Conseil d'administration
	IMA Benelux	Square des Conduites d'Eau 11-12, 4031 Liège	Entreprise dont l'activité se situe dans le prolongement de l'activité d'assurance	Oui	Administrateur
<b>Laenen Joris</b> CILO	GIMV Health & Care Partners	Karel Oomsstraat 37, 2018 Antwerpen	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
	DG Infra Yield	Karel Oomsstraat 37, 2018 Antwerpen	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
	Ethias Pension Fund	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
	Ethias Ventures	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Président du Conseil d'administration
	Ethias Lease Corporation	Boulevard Bischoffsheim 15, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Oui	Administrateur
	Smartfin Capital II	Priester Cuypersstraat 3, 1040 Etterbeek	Entreprise d'investissement	Non	Membre du shareholders advisory board
	EthiasCo	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société de participation	Non	Directeur général
	Socofe	Avenue Maurice Destenay 13 bte 2, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
	VEH	Noordlaan 9, 8820 Torhout	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
	Aspiravi	Vaarnewijkstraat 17, 8530 Harelbeke	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
	Publipart	Koningsstraat 55, 1000 Brussel	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Lien en capital de ≥5%	Fonction exercée
	Green4You	Koning Albert II-laan 7, 1210 St-Joost-ten-Node	Autres services professionnels	Oui	Président du Conseil d'administration
<b>Serafin Maryline CFO</b>	NRB	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av.65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administratrice
	Ethias Solution	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administratrice
	Glasfaser Ostbelgien (GO Fiber)	Klötzerbahn 24, 4700 Eupen	Réseau d'accès en fibre optique	Oui	Administratrice
	Creafin	Duwijckstraat 17, 2500 Lier	Crédits hypothécaires	Oui	Administratrice
<b>Yerna Benoît-Laurent CRO</b>	Ethias Pension Fund	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Non	Administrateur
	NRB	Zoning industriel des Hauts-Sarts 2ème av.65, 4040 Herstal	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administrateur, membre du Comité d'audit et de risques
	Ethias Lease Corporation	Boulevard Bischoffsheim 15, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Oui	Administrateur
	Les hopitaux universitaires de Liège	Rue des Pontons 25, 4032 Liège	Hôpitaux	Non	Administrateur
	CHR de la Citadelle	Boulevard du Douzième-de-Ligne 1, 4000 Liège	Hôpitaux	Non	Administrateur, président du Comité d'audit et de risques
	Ethias Réassurances	Parc d'activités Capellen 89E, L-8308 Capellen Mamer, Luxembourg	Entreprise de réassurance	Oui	Président du conseil d'administration et responsable de la gestion des risques, membre CAR et membre Comité conformité

## 5. GOUVERNANCE

- 5.1 Actionnariat
- 5.2 Structure de gouvernance et composition des organes
- 5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations
- 5.4 Rémunérations des administrateurs



### 5.2.4.3 Membres du management d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Lien en capital de ≥5%	Fonction exercée
<b>Bernier Bertrand</b> Head of Asset Management	Ethias Sustainable Investment Fund	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise d'investissement	Oui	Président du Conseil d'administration
	Boosting.brussels by finance&invest. Brussels	Rue aux Laines 70, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Oui	Administrateur
	Finance&Invest.Brussels (SRIB SA)	Rue aux Laines 70, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Oui	Administrateur, membre du Comité d'audit
	Veran Real Estate CY	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	UP 38	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Sagitta	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Real Goed Invest	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Lothian Developments IV	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Koala	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Jan Dockx	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Immo Hofveld	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Foncière du Berlaymont	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Ethias Patrimoine	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Ariane Real Estate	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Ankaret Invest	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Président du Conseil d'administration
	Weerts Logistic Parks Holding	Heersterveldweg 11, 3700 Tongres	Société patrimoniale	Oui	Administrateur
	Ariane Building	Place Saint-Jacques 11 bte 104, 4000 Liège	Société patrimoniale	Oui	Administrateur
	Zabrix I	Antoon Catriestraat, 8A, 9031 Gand	Fonds de placement	Oui	Administrateur
	UKOT Liège	Rue des Anglais 6A, 4430 Ans	Société patrimoniale	Oui	Administrateur
	Viminalis III	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Société immobilière	Oui	Administrateur
<b>Cetinkaya Zekeriya</b> Head of P&O Analytics	Ethias Lease Corporation	Boulevard Bischoffsheim 15, 1000 Bruxelles	Entreprise d'investissement	Oui	Président du Conseil d'administration
	Ethias Lease SA	Prins-Bisschopssingel 73, 3500 Hasselt	Entreprise d'investissement	Non	Président du Conseil d'administration
	Zeta Projects	Rue vaudrée 100, 4031 Liège	Services et conseils aux entreprises	Non	Administrateur
<b>Hanson Olivier</b> Head of Sales & Non Life UW public & corporate	IDELUX Développement	Drève de l'Arc-en-Ciel 98, 6700 Arlon	Intercommunale de développement économique Province de Luxembourg	Oui	Administrateur
	IDELUX Projets publics	Drève de l'Arc-en-Ciel 98, 6700 Arlon	Intercommunale de développement économique Province de Luxembourg	Non	Administrateur
	IDELUX Finances	Drève de l'Arc-en-Ciel 98, 6700 Arlon	Intercommunale de développement économique Province de Luxembourg	Non	Administrateur

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Lien en capital de ≥5%	Fonction exercée
<b>Leblan Stéphanie</b> Head of Strategy, Visibility & CEO Office	Ethias Ventures	voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège	Entreprise de services auxiliaires	Oui	Administratrice
<b>Lefka Effrosyni</b> Head of Corporate Finance & Sustainability	Epimède	Rue Lambert Lombard 3, 4000 Liège	PRICAF privée de droit belge	Oui	Administratrice
<b>Pécasse Vincent</b> Head of Performance Marketing	Linkbycar	Rue d'Armaillé 6, 75017 Paris, France	Edition de logiciels	Oui	Administrateur

## 5. GOUVERNANCE

- 5.1 Actionnariat
- 5.2 Structure de gouvernance et composition des organes
- 5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations
- 5.4 Rémunérations des administrateurs



### 5.3 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION VARIABLE, TARGETS ET RÉALISATIONS

La politique de rémunération applicable aux membres du Comité de direction prévoit que leur rémunération variable est liée à l'atteinte d'objectifs tant collectifs qu'individuels lesquels intègrent dans la mesure du possible des objectifs liés à la gestion des risques en matière de durabilité.

Pour 2025, certains membres du Comité de direction se sont vu assigner un objectif individuel en lien avec la politique ESG de l'entreprise, objectif pouvant conditionner 10 % de leur rémunération variable.

Les objectifs des membres du Comité de direction, ainsi que l'évaluation de leur degré d'atteinte sont du ressort du Conseil d'administration.

Ils peuvent par ailleurs être déclinés dans les objectifs des Direct reports des membres du Comité de direction.

### 5.4 RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS

Nom de l'administrateur (non exécutif et exécutif)	Fonction dans Ethias SA	Rémunération Ethias SA (jetons)	Rémunération Ethias SA (fixe)	Nbre de réunions Ethias SA (CA - Comité d'audit et risques - Comité de nomination et rémunération)
Myriam Van Varenbergh	Présidente	15.000,00	27.500,00	16
Jacques Braggaar	Administrateur non exécutif	20.801,52	9.500,00	14
Marc Descheemaeker	Administrateur non exécutif	15.000,00	12.500,00	18
Kathleen Desmedt	Administratrice non exécutive	13.587,52	7.500,00	10
Olivier Henin	Administrateur non exécutif	21.227,52	9.500,00	17
Ingrid Loos	Administratrice non exécutive	19.218,97	11.458,33	17
Claude Melen	Administratrice non exécutive	23.476,00	12.500,00	18
Marc Meurant	Administrateur non exécutif	20.189,52	12.500,00	19
Philip Neyt	Administrateur non exécutif	10.000,00	7.500,00	10
Karl Van Borm	Administrateur non exécutif	11.910,08	7.500,00	10
Dewi Van De Vyver	Administratrice non exécutive	15.000,00	9.500,00	16
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	15.000,00	22.500,00	18
Philippe Lallemand (*)	CEO			23
Wilfried Neven (*)	Vice CEO, CXO			17
Maryline Serafin (*)	CFO			18
Benoit-Laurent Yerna (*)	CRO			19

(\*) le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit

## 5. GOUVERNANCE

5.1 Actionnariat

5.2 Structure de gouvernance et composition des organes

5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations

5.4 Rémunérations des administrateurs



Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (**) (Jetons)	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (**) (Fixe)	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
Philippe Lallemand	Président	6.000,00	13.010,00	12
Maryline Serafin	Administratrice non exécutive	3.000,00	5.510,00	6

(\*\*) versé à Ethias SA

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (Jetons)	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (Fixe)	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	6.500,00	6.505,00	13
Benoît-Laurent Yerna	Administrateur non exécutif	7.000,00	7.015,00	14
Myriam Van Varenbergh	Administratrice non exécutive	5.000,00	6.505,00	10

Nom du membre du comité de direction	Fonction	Rémunération brute (***)	Rémunération variable brute (***)
Philippe Lallemand	CEO	529.757,08	101.161,25
Joris Laenen	CILO	354.678,16	66.088,65
Maryline Serafin	CFO	354.678,16	65.412,55
Luc Kranzen	CCDO	354.678,16	62.403,91
Wilfried Neven	CXO	442.217,56	82.188,24
Benoît-Laurent Yerna	CRO	354.678,16	67.440,85
Julien Balistreri	CPOO	354.678,16	56.792,29
Ariane Berckmoes	CDTO	354.678,16	11.464,94

(\*\*\*) ne comprend pas les autres avantages

## 5. GOUVERNANCE

- 5.1 Actionnariat
- 5.2 Structure de gouvernance et composition des organes
- 5.3 Politique de rémunération variable, targets et réalisations
- 5.4 Rémunérations des administrateurs



# GESTION DES RISQUES

## 6. GESTION DES RISQUES 43

6.1 Introduction 43

6.2 Gouvernance en matière de gestion des risques 43

6.3 Typologie des risques 45

6.4 Politique de gestion des risques 46

6.5 Risques d'assurance 46

6.6 Risques financiers 47

6.7 Risques non financiers 48

6.8 Risques émergents 50

## 7. APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE 52



## 6. GESTION DES RISQUES

### 6.1 INTRODUCTION<sup>2</sup>

En plus de son activité métier qui consiste à gérer les risques souscrits par ses clients, comme toute entreprise, une compagnie d'assurances est elle-même confrontée à diverses catégories de risques. Dans ces conditions, il s'agit de gérer au mieux l'incertitude en identifiant les risques auxquels l'entreprise est confrontée, en les évaluant et en les traitant par une réponse efficace afin de les contrôler et les maîtriser.

En ce sens, l'objectif assigné au processus de gestion générale des risques est de « fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs de l'organisation, en maintenant l'exposition au risque dans les limites de l'appétence au risque ».

Le but est de parvenir au meilleur équilibre qui soit entre les objectifs et les risques associés, une aversion excessive au risque pouvant elle-même constituer un risque et en gardant à l'esprit que parallèlement à toute menace, il existe des opportunités. Le dispositif de gestion des risques en général ne constitue pas un but en soi, mais plutôt un moyen, un outil de gestion et de maîtrise des risques. Les actions de maîtrise des risques doivent être en adéquation avec leur apport à la réalisation des objectifs et la culture de l'entreprise. En d'autres termes, les mesures prises doivent apporter une réelle plus-value et proscrire un contrôle inutile et superflu.

### 6.2 GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

La bonne gouvernance d'une compagnie d'assurances requiert la mise en place des fonctions d'Audit Interne, de Compliance, de Risk Management, de Contrôle Interne et de Fonction Actuarielle. Ces fonctions sont non seulement des fonctions de contrôle indépendantes, mais également des fonctions de gouvernance. Leurs conclusions et avis se traduisent dans des mesures visant à renforcer la structure de gestion, l'organisation et le contrôle interne. Ces fonctions, associées aux fonctions des lignes opérationnelles et aux fonctions de support, sont structurées de manière à mettre en place trois lignes de défense.

#### Première ligne de défense – Le suivi journalier des risques

La première ligne de défense est assurée par les lignes opérationnelles et les fonctions support (Accounting, Asset Management, IT, Human Ressources...). Il leur revient d'identifier les risques posés par chaque opération et de respecter les procédures et les limites posées.

Ethias veille à ce que chaque employé ait une compréhension adéquate des risques susceptibles de menacer la bonne réalisation des activités dont il a la charge. Ainsi, chaque employé a la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques encourus de façon continue.

De plus, un réseau de correspondants « risque » dans les lignes opérationnelles et les fonctions support permet de bénéficier des compétences techniques des experts du terrain, notamment en ce qui concerne les plaintes, les incidents opérationnels et le GDPR.

#### Deuxième ligne de défense – La supervision des risques

La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle que sont la fonction de Gestion des Risques (Risk Management), la fonction de Contrôle Interne, la Fonction Actuarielle et la fonction Compliance, qui sont chargées de s'assurer que les risques ont été identifiés et gérés par la première ligne, selon les règles et procédures prévues.

Ces quatre fonctions dépendent du CRO, qui assure la coordination transversale des travaux et l'échange adéquat d'informations pertinentes.

Le CRO, membre du Comité de direction, est chargé de s'assurer que la structure de gestion des risques d'Ethias est opérationnelle et d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO l'assistent dans son évaluation du profil de risque de la société, de son alignement sur la stratégie et l'appétence au risque, ainsi que dans l'identification des risques futurs.

Sous la direction de la fonction CRO, un processus d'auto-évaluation de l'adéquation des processus mis en place afin de répondre aux principes de gouvernance édictés par la circulaire coupole est organisé et coordonné avec les directions métiers et les fonctions de contrôle.

Cet exercice est réalisé sur la base de grilles d'évaluation thématiques que le management et les responsables de fonctions de contrôles indépendantes ont complétées en fonction de leurs compétences respectives.

Les 7 grands thèmes abordés sont les suivants : (i) Structure de gestion, rémunération et actionnariat ; (ii) Fit & proper, fonctions extérieures et transactions avec les dirigeants ; (iii) Système de

<b>6.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents
<b>7.</b>	<b>APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE</b>

<sup>2</sup> Le rapport sur la solvabilité et la situation financière (<https://www.ethias.be/corporate>) fournit des explications complémentaires sur la gestion des risques.



gestion des risques, processus ORSA et Fonction de Gestion des Risques ; (iv) Structure organisationnelle, système de contrôle interne, Fonction de Compliance, intégrité et infrastructure IT ; (v) Fonction d'Audit Interne ; (vi) Fonction Actuarielle et (vii) sous-traitance.

Les grilles utilisées pour l'évaluation sont établies sur la base de la circulaire coupole et reprennent ligne par ligne les exigences édictées par celle-ci. Ces grilles sont complétées par la ligne métier responsable de l'activité en question et revue par une seconde ligne afin d'en assurer une évaluation la plus objective possible.

La deuxième ligne de défense, indépendante de la première, maintient un cadre méthodologique et des processus sous-jacents permettant le contrôle et la supervision de la structure de gestion des risques mise en place. En cas de dépassement du profil de risque souhaité par Ethias, elle peut intervenir au niveau opérationnel pour initier des changements et supporter la première ligne de défense dans la résolution des problèmes.

Enfin, afin de renforcer la gouvernance des risques, le Comité de direction d'Ethias s'appuie sur des comités dédiés à la gestion des risques. Ces comités sont consultatifs et leurs recommandations sont validées par le Comité de direction.

Le **Model Coordination Committee (MCC)** a pour mission de veiller et contribuer au respect, dans le cadre de risque défini par le Conseil d'administration, de l'ensemble des normes internes et réglementaires de développement et d'utilisation des modèles quantitatifs internes qu'utilise Ethias aux fins, notamment, de la gestion de ses risques technico-financiers et de sa gestion Actif/Passif.

L'**Insurance Reinsurance Committee (IRC)** a pour mission - en matière de techniques d'assurances, de gestion de contrat d'assurance et de couverture en réassurance - de veiller au respect, par des lignes métiers, des objectifs techniques, commerciaux et du cadre de risque définis par le Comité de

direction et le Conseil d'administration d'Ethias. Ainsi, l'IRC suit les risques techniques (rentabilité, réservation, risques) des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Un travail collaboratif efficace entre 1ère et 2ème ligne est à souligner, notamment sur les dossiers concernant la souscription (revue des guides de souscription, stratégie commerciale Non-Vie, suivi des UFR/ CFR, dérogations commerciales, revue des politiques de souscription, provisionnement et tarification, S/P équilibre, POG, risk appetite, ...)

L'**Assets and Liabilities Committee (ALCO)** a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias SA dans ses aspects liquidité, rentabilité et solvabilité via la mise en adéquation des actifs et des passifs de l'entreprise.

Le **Risk Management Forum (RMF)** a pour mission d'échanger sur les risques qui sont présentés au Comité d'Audit et Risques (et préalablement au Comité de direction) de manière détaillée, de façon à pouvoir disposer d'une vue spécifique sur l'ensemble des risques portés par l'entreprise. Il est le forum d'analyses de risques spécifiques mis en évidence dans le cadre de projets ou d'activités afin d'identifier les priorités, les mesures de mitigation et plans d'action pertinents ainsi que le risque cible de ceux-ci et de suivre leur évolution dans le respect de la politique de Risk Appetite. Il veille :

- à assurer une remontée efficace et transparente des risques ;
- à la sélection des risques les plus importants ;
- à l'identification des plans d'action ;
- au monitoring des risques déjà identifiés, surtout en cas de modification (dégradation) de ceux-ci ;
- à proposer aux organes de gestion des guidances métiers pratiques et pragmatiques en ligne avec le risk appetite ;
- à recommander au Comité de direction la validation du profil de risques de l'entreprise.

Cet organe ne remplace pas les Local Risk Forums qui sont organisés au niveau opérationnel et qui permettent de construire des plans d'action au niveau des équipes.

Chaque comité est présidé par un membre du Comité de direction. Le CRO est présent dans chaque comité dédié à la gestion des risques. La volonté du Comité de direction et du Conseil d'administration a été de créer des « comités forts », de façon à organiser une gouvernance efficace en matière de risques dans l'entreprise. Dans ce but également, les responsabilités de chaque comité ont été clairement établies par le biais d'un règlement d'ordre intérieur. Afin d'assurer un suivi des risques encore plus systématique nous avons créé début 2024 un Risk Dashboard qui constituera un relevé des risques observés et sera transmis à l'ensemble du Comité de direction sur une base semestrielle.

#### Troisième ligne de défense – L'évaluation indépendante

La troisième ligne de défense est assurée par l'Audit Interne, qui évalue, entre autres, le respect des procédures par les première et deuxième lignes de défense et, plus largement, l'efficacité du système de contrôle interne. Afin d'assurer son indépendance, cette entité rapporte directement hiérarchiquement au CEO et fonctionnellement au Comité d'Audit et des Risques.

En matière de gestion des risques, le conseil d'administration d'Ethias SA assume la responsabilité ultime de l'efficacité du système de gestion des risques. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur le Comité d'audit et de risques. Le Comité d'audit et de risques conseille le conseil d'administration pour les aspects concernant le Risk Appetite et le niveau de tolérance en matière de risques, analyse le reporting en matière de risques, challenge la mise en œuvre du système de gestion des risques par le Comité de direction, et en vérifie la bonne application.

<b>6.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents
<b>7.</b>	<b>APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE</b>



### 6.3 TYPOLOGIE DES RISQUES

Ethias a dressé une cartographie des différents risques afin de s'assurer d'une compréhension commune et partagée des risques gérés par l'entreprise.

La typologie adoptée par Ethias est présentée dans les schémas ci-dessous et

- s'appuie sur les modules de la formule standard utilisée pour calculer les besoins réglementaires en capitaux dans le référentiel SII (en noir dans le schéma) ;
- est complétée par les risques non couverts par la formule standard (en orange dans le schéma).

Ethias prend en considération ce qui est communément appelé « Risque climatique » au travers des différents modules de risques de sa typologie, en considérant qu'il ne s'agit pas d'un risque distinct mais bien d'un ensemble de facteurs qui vont se répercuter dans les différents risques déjà répertoriés. Par exemple, augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité dans le risque CAT NAT.

Cette approche s'inscrit dans la logique présentée par l'EIOPA dans les annexes 3 et 4 de son opinion sur la supervision de l'usage des scénarios de risque de changement climatique dans l'ORSA (EIOPA-BoS-21-127).

Cette approche est stratifiée, en ce sens que des modules de risque de plus haut niveau capturent l'impact de facteurs ou de phénomènes adverses.

Il en va de même pour certains « risques » récemment placés sous le feu des projecteurs, notamment :

- « risques » IT et cyber capturés au travers du risque opérationnel tels que demandé par le règlement européen DORA ;
- « risques » de durabilité ou « ESG » dont le risque climatique fait partie et regroupant les questions environnementales, sociales et de gouvernance, pris notamment en compte au travers des modules de risque opérationnel, du risque de réputation et du risque stratégique.

#### Risques d'assurance

Risque de souscription Vie	Risque de souscription Non-Vie	Santé SAV	Santé non SAV
Risque de mortalité	Risque de tarif et provisionnement		Risque de catastrophe
Risque de longévité	Risque de catastrophe	Risque de mortalité	Risque de tarif et provisionnement
Risque d'invalidité - incapacité	Risque de dépenses	Risque de longévité	Risque de cessation (rachat)
Risque de dépenses	Risque de rachat	Risque d'invalidité - incapacité	
Risque de révision		Risque de dépenses	
Risque de cessation		Risque de révision	
Risque de catastrophe		Risque de cessation (rachat)	

#### Risques Financiers

Risque de marché	Risque de contrepartie	Risque de liquidité
Risque de taux	Risque de downgrade	Risque de liquidité de marché
Risque actions	Risque de défaut	Risque de liquidité de financement
Risque sur actifs immobiliers		
Risque de spread		
Risque de change		
Risque de concentration		
Risque d'inflation		

#### Risques Non financiers

Risques opérationnels	Autres risques non financiers
Clients / tiers, produits et pratiques commerciales	Risque de modèle
Exécution, livraison et gestion des processus	Risque de concentration
Dysfonctionnements de l'activité et des systèmes	Risque stratégique
Pratiques en matière d'emploi et de sécurité sur le lieu de travail	Risque de réputation
Dommages aux actifs corporels	
Fraude interne (yc sécurité de l'information)	
Fraude externe (yc sécurité de l'information)	
Risque législatif, réglementaire et fiscal	
Risque projet	

## 6. GESTION DES RISQUES

6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents

## 7. APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE



## 6.4 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques au sein d'Ethias se matérialise par la mise en place de différents processus de suivi permettant l'identification, le suivi et l'établissement de reportings des différents risques supportés.

### 6.4.1. Appétit au risque

Le Risk Appetite, encore dénommé « appétence au risque », est le niveau de risque global que l'entreprise accepte de prendre pour répondre à son objectif de création de valeur. Le Risk Appetite est un indicateur clé stratégique du système de gestion des risques. Il doit permettre à l'entreprise de réaliser ses objectifs stratégiques tout en maîtrisant les risques qui en découlent. Le Risk Appetite et les objectifs stratégiques de l'entreprise doivent être cohérents entre eux.

Le Risk Appetite est du ressort du Conseil d'administration. En pratique, il est proposé par le CRO, validé par le Comité de direction et approuvé par le Conseil d'administration. Les politiques de risque sont la traduction directe de la vision du Conseil d'administration en termes d'appétence au risque. Tout comme les objectifs stratégiques sont traduits en objectifs opérationnels, le Risk Appetite tel qu'approuvé par le Conseil d'administration doit également se traduire au travers des politiques en termes opérationnels.

Le Conseil d'administration, en ses sessions de décembre 2025, a revu et approuvé le risk appetite d'Ethias SA.

### 6.4.2. Processus de stress testing et de capital planning

Dans le cadre de l'exercice de planification, l'entreprise procède régulièrement à l'évaluation de sa solvabilité (i.e. l'adéquation du niveau de ses fonds propres internes pour faire face à son profil de risque global). L'exercice tient compte du profil de risque spécifique : il intègre les risques principaux et leurs interactions lors de la réalisation de tests de résistance (stress tests).

Les tests de résistance sont en soi des outils de mesure des risques spécifiques. Des tests de résistance ponctuels sont effectués sur le ratio de couverture du SCR, en sus d'une gamme de stress tests réalisés annuellement. Ces tests de résistance sont soit des tests standardisés de sensibilité, soit des tests d'impact adaptés au profil spécifique de risque de l'entreprise (cf. section suivante). La prise en compte de risques non financiers tels que les risques de réputation, les risques stratégiques, les risques macroéconomiques, les risques climatiques, les risques de continuité, et les risques de cyber attaque sont également intégrés dans ces analyses.

## 6.5 RISQUES D'ASSURANCE

### 6.5.1. Risque de souscription

#### Création d'un nouveau produit ou modification de produit existant

La pénétration d'un nouveau marché, le lancement d'un nouveau produit, l'extension des services et garanties offerts aux clients, sont soumis à une revue complète et formelle de tous les risques potentiels associés au lancement de telles initiatives et à des procédures d'acceptation des risques qui suivent les lignes hiérarchiques.

Avant le lancement d'un nouveau produit ou l'adaptation d'un produit existant, le produit est étudié sous tous ses aspects : caractéristiques produit, marché et concurrence, test d'adéquation, tarification, juridique, fiscal, rentabilité, contraintes ALM, compliance, ESG, distribution, business case, ... conformément à la politique en matière de gouvernance et surveillance produit et aux procédures associées complétées des nouveaux aspects (IFRS, Sustainable Finance, ...).

L'analyse est soumise à l'« Insurance and Reinsurance Committee » (IRC) ainsi qu'aux organes de décision pour approbation (Comité de direction).

#### Limites de souscription

Des guides de souscription fixent les limites à respecter en matière de souscription (limites de nature sectorielle, limites contractuelles de capitaux assurés, limites contractuelles d'indemnisation...) dans le respect de notre risk appetite.

En collectivité, les souscripteurs respectent des guides de souscription qui fixent les limites en matière de souscription. Ces limites portent à la fois sur les conditions générales et particulières des contrats, sur la tarification et sur la hauteur du risque (en ce compris le secteur d'activités). Ils déterminent également le niveau de pouvoir accordé en fonction du niveau hiérarchique et les procédures à suivre, un bureau d'acceptation décidant en dernier ressort au niveau opérationnel. La seconde ligne est associée au dépassement et un relevé est réalisé en IRC (Insurance Reinsurance Committee). En cas de désaccords ces derniers peuvent faire remonter les dossiers en IRC.

Pour les particuliers, les souscripteurs sont soumis à des procédures d'acceptation des risques qui suivent les lignes hiérarchiques et à certaines limites implémentées dans les systèmes informatiques. Des guides de souscription fixent également les limites en matière de souscription.

Ces risques sont testés par rapport à notre politique de Risk Appetite globale et l'ensemble des indicateurs métier suivis.

#### Tarification

Les tarifs sont établis par les actuaires-tarificateurs et sont soumis à l'avis de la fonction actuarielle.

#### Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance.

Elle contribue également à l'amélioration du ratio de solvabilité.

Les principaux risques d'assurance d'Ethias SA concernent les assurances dommages, de responsabilité (diverse et des véhicules).

<b>6.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents
<b>7.</b>	<b>APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE</b>



à moteur), de personnes et les risques de catastrophes (naturelles ou humaines) sur les personnes et/ou les biens.

Le service Underwriting Reinsurance travaille en étroite collaboration avec la souscription, les product managers et le Risk Management qui expriment leurs besoins, nouveaux ou d'adaptation, du programme de réassurance. Le Risk Management, en collaboration avec le service Underwriting Reinsurance, formalise les objectifs souhaités par le Comité de direction, objectifs vers lesquels tendre au travers du programme de réassurance.

La réassurance est conclue sur la base de traités de réassurance qui concernent un portefeuille dans sa globalité ou sur la base de conventions de réassurance facultative relatives à des risques sortant du cadre des traités. La majorité de ces contrats sont conclus sur une base non proportionnelle.

Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs : les assurances dommages, les assurances de responsabilité (diverse et automobiles) et accidents, les assurances de personnes (assurances décès-invalidité, catastrophe accidents). Ils sont revus chaque année.

L'Insurance Reinsurance Committee (IRC) supervise le programme de réassurance.

Les couvertures de réassurance 2025 ont été souscrites dans la continuité de 2024, dans un contexte de retour progressif à l'environnement de soft market.

#### Gestion Non-Vie

Les différents portefeuilles (autos, accidents, responsabilité civile, incendie, tous risques, tous risques chantiers et décennales) sont réassurés par des traités en excédent de sinistre. La réassurance intervient lorsqu'un sinistre ou un événement dépasse un montant déterminé en fonction de l'aversion au risque.

Les capacités achetées sont fonction des limites de souscription et/ou des SMP (Sinistre Maximum Possible) dans les traités en excédent de sinistre par risque. Elles sont fonction de scénarii catastrophe très prudents pour les traités en excédent de sinistre par événement.

#### Gestion Vie

Les risques décès et invalidité sont réassurés sur la base d'un traité en excédent de sinistre.

#### Gestion Non-Vie et Vie

En cas d'accident touchant au moins deux personnes assurées en accidents du travail, en accidents droit commun, en décès ou en invalidité, un traité en excédent de sinistre par événement intervient globalement au-dessus des traités présentés ci-dessus.

Le terrorisme est couvert au travers du pool national TRIP. Notre rétention après intervention de TRIP est également réassurée.

## 6.6 RISQUES FINANCIERS

### 6.6.1. Risque de marché

#### Investissements conformément au principe de la personne prudente

L'Asset Management gère de manière professionnelle tant les primes générées par l'activité d'assurance que tout revenu de placement cumulé. Pour ce faire, le Head of Asset Management et les gestionnaires d'actifs gèrent et surveillent les portefeuilles de titres et investissent dans un cadre respectant le principe de la personne prudente. En effet, l'entreprise investit uniquement dans des instruments qu'elle comprend, qui sont gérés et qui sont suivis de manière adéquate. Tant les membres des différents comités de gouvernance que les gestionnaires de portefeuille doivent agir avec le soin, la compétence, la prudence et la diligence requises par l'importance des opérations concernées.

#### Limites financières

Un système de limites financières assure une saine diversification du portefeuille par classe d'actifs (asset allocation), par émetteurs, par secteurs, par devises et par pays. Le système de limites prévoit également des limites en ratings minimum selon les classes d'actifs.

#### Limites en sensibilités aux taux d'intérêts

Des limites de sensibilité aux taux d'intérêt sont appliquées par activité (Vie, Non-Vie et fonds cantonnés) de manière à respecter les limites de tolérance liées au Risk Appetite.

#### Couverture du risque de taux d'intérêt

La couverture du risque de taux passe d'abord par une allocation d'actif la plus adéquate possible afin de matcher les engagements de passifs. Pour le résidu et afin de limiter l'impact de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres d'Ethias, des programmes de dérivés ont été mis en place.

Nous monitorons le risque de taux via une stratégie globale et à l'aide de divers instruments : allongement de la durée des actifs via l'achat d'obligations gouvernementales à long terme, usage de dérivés permettant d'une part de limiter l'impact de la hausse des taux sur la valeur des obligations et d'autre part de fixer les taux des réinvestissements au cours des prochaines années. Le but étant de réduire la sensibilité des segments ALM et par conséquent également la sensibilité des fonds propres à un mouvement des taux d'intérêt.

La sensibilité aux taux d'intérêts est régulièrement monitorée. Le gap de durée est maîtrisé entre -1 et 1.

#### Couverture du risque de spread

Le risque de spread est lui aussi monitoré trimestriellement et le risque souverain est élevé de part l'allocation en obligations gouvernementales. Cependant la stratégie d'investissement couplée à la politique de couverture contre un écartement des spreads souverains permettent à elles deux de mitiger et réduire l'impact. La matérialisation de ce risque cette année n'a pas mis à

<b>6.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents
<b>7.</b>	<b>APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE</b>



mal les indicateurs d'Ethias grâce à l'efficacité du programme de couverture. A noter que l'utilisation de produits dérivés permet d'évaluer et ajuster l'appétit au risque de manière régulière.

Le risque corporate n'est pas couvert financièrement mais reste limité grâce à la diversification, au choix d'émetteurs de qualité, au suivi du portefeuille et au renforcement du rating moyen.

#### Couverture du risque d'inflation

Le risque d'inflation a davantage été réduit lui cette année notamment grâce à l'acquisition de nouveaux actifs indexés à l'inflation (inflation linked-bonds) offrant des rendements réels positifs. Le choix des émetteurs a été étendu de manière à amener de la diversification des noms et réduire le risque de concentration. Le risque d'inflation est notamment couvert également par le portefeuille d'actions, les revenus locatifs de biens immobiliers, ainsi que d'autres dérivés.

#### 6.6.2. Risque de crédit

Outre la sélection des contreparties, la diversification et les mesures d'évitement des concentrations, le risque de crédit est atténué par l'obtention de sûretés ou de garanties. La valeur d'une sûreté est déterminée par une approche prudente, fondée sur plusieurs critères au nombre desquels figurent la nature et le type spécifique de la sûreté, sa liquidité et la volatilité de sa valeur.

Concernant la réassurance, les traités sont réassurés auprès d'un large panel de réassureurs notés au moins A-, lesquels prennent une participation limitée généralement à 20%.

Le risque de crédit des réassureurs est suivi en permanence par les courtiers de réassurance avec qui nous travaillons, lesquels nous informent en cas de dégradation de la notation d'un réassureur. Nous avons également accès à un site reprenant, par réassureur, les principales informations financières et sommes abonnés à un site communiquant quotidiennement les nouvelles dans le monde de la réassurance.

Les provisions pour sinistres sont également couvertes par des dépôts en espèces ou par des comptes titres bloqués.

#### 6.6.3. Risque de liquidité

L'atténuation du risque de liquidité de marché est assurée :

- d'une part, en vérifiant qu'une part suffisante des portefeuilles est investie dans des instruments liquides, c'est-à-dire pouvant être réalisés sur les marchés, de manière rapide, sans subir de grosses dépréciations de valeur ;
- d'autre part, en limitant les investissements dans des actifs moins liquides (par exemple, immobiliers, produits structurés...) sans autorisation préalable.

Un système de limites en actifs liquides a été défini par activité (Vie, Non-Vie, fonds cantonnés) de manière à respecter les limites de tolérance liées au Risk Appetite.

Le suivi de la liquidité se fait sur les activités Vie et Non-Vie. La définition des bornes par activité est suivie selon les critères d'Ethias et également selon la définition de l'indicateur de liquidité de l'agence de notation Fitch.

Le suivi de ces ratios permet de faire face à des scénarii de stress de liquidité de financement, en disposant d'un stock suffisant et suffisamment diversifié d'actifs liquides pouvant soit être réalisés sur les marchés, de manière rapide, sans subir de grosses dépréciations de valeur, soit pouvant être postés en collatéral de repos.

Il est à noter qu'un portefeuille liquide aura tendance à avoir une rentabilité moindre qu'un portefeuille illiquide. De ce fait, la notion de rentabilité doit être prise en compte dans l'analyse de liquidité du portefeuille. Un certain niveau d'actifs illiquides est nécessaire pour soutenir une rentabilité minimale.

En 2025, les limites de tolérance ont été respectées.

L'atténuation du risque de liquidité de financement est assurée :

- via un suivi régulier de ce risque en anticipant les éventuels gaps de liquidité entre le passif et l'actif sur un horizon de temps défini, en monitorant de manière régulière le risque de rachats sur les contrats de passifs les plus exposés, en définissant a priori un niveau de liquidité suffisant lors de la conception de nouveaux produits... ;
- via une action rapide en cas de détection d'un écart de liquidité, telle que : transformer des actifs en cash, contracter un emprunt ou un repo, ...

Un système de limites en liquidité de financement et en repos a été défini de manière à respecter les limites de tolérance liées au Risk Appetite en matière de liquidité et de couvrir les besoins en trésorerie.

## 6.7 RISQUES NON FINANCIERS

#### 6.7.1. Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme « le risque de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, aux processus, aux acteurs aussi bien internes qu'externes et aux systèmes internes à l'organisation, ou résultant d'évènements externes ».

Les événements externes visent notamment des catastrophes naturelles (incendie, inondations...), des changements législatifs, des manifestations de grévistes empêchant l'accès au lieu de travail, etc.

La définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Le Comité de direction suit directement le risque opérationnel et analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de mitigation/gestion correspondantes conformément à la politique de gestion des risques d'Ethias.

<b>6.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents
<b>7.</b>	<b>APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE</b>



Les risques de discontinuité représentent une sous-catégorie des risques opérationnels. L'analyse de ceux-ci est essentielle pour assurer la résilience de l'entreprise. En identifiant et en évaluant les risques potentiels susceptibles d'interrompre les activités, Ethias peut mettre en place des mesures préventives et réactives pour les minimiser. Cela permet non seulement de protéger les opérations critiques, mais aussi de garantir la continuité des services aux clients, de préserver la réputation de l'entreprise et de maintenir sa stabilité financière. En intégrant ces analyses dans sa stratégie globale, Ethias démontre son engagement envers la durabilité et la résilience à long terme.

Dans son analyse, Ethias évalue la probabilité que certaines menaces entraînent une interruption sérieuse des activités. Cette évaluation couvre divers domaines, notamment les problématiques liées aux ressources humaines, les défaillances d'infrastructures, la cybercriminalité, les pandémies et les catastrophes naturelles. L'analyse permet d'anticiper les conséquences de ces perturbations sur les clients, les marchés et les employés, tout en identifiant les activités critiques et leur niveau de résilience souhaité.

Sur la base de ces résultats, Ethias élabore une stratégie de continuité incluant des plans de réponse ICT, humaines et Facilities ainsi que des mesures préventives et réactives. Le Business Continuity Plan (BCP) décrit les actions à entreprendre en cas de crise, notamment les procédures de recouvrement pour assurer la reprise des opérations essentielles. Ce plan est régulièrement testé et mis à jour afin de garantir son efficacité et son adéquation aux menaces évolutives.

#### 6.7.2. Autres risques non financiers

##### Le risque de réputation

Le risque de réputation est le risque qu'une information (publicité ou autre) négative, vraie ou non, provoque une perte de confiance en l'intégrité de l'entreprise.

Afin de se prémunir d'un risque de réputation, Ethias prend différentes mesures de manière à garantir l'intégrité de son image.

Elle a donc développé une culture de communication utilisant deux axes complémentaires et coordonnés.

C'est ainsi que le risque de réputation est traité tout d'abord au travers d'une culture de communication externe visant à informer de manière professionnelle et transparente le public, les investisseurs et les actionnaires sur le positionnement stratégique et financier, les développements opérationnels et l'évolution commerciale de l'entreprise.

Ethias attache également une importance toute particulière à une bonne communication interne dans l'entreprise car celle-ci contribue à la confiance du personnel en l'intégrité de l'entreprise. Il existe donc dans l'entreprise un souci constant de veiller à une information rapide, continue et pertinente du personnel.

Plusieurs départements internes ont établi des chartes de fonctionnement (Privacy, Risk Management, Actuarial Function, Compliance...) de manière à conscientiser leur personnel quant au comportement éthique qu'il convient d'adopter dans l'exercice de leurs activités.

Ethias maîtrise également son risque réputationnel en s'appuyant sur un cadre de durabilité structuré et ambitieux, porté notamment par son Ethias Sustainability Framework, qui définit les principes directeurs guidant l'ensemble de ses engagements ESG. Ce cadre est complété par un ensemble cohérent de politiques d'investissement durable et responsable, parmi lesquelles la Politique d'Investissement Durable et Responsable, la Politique d'Engagement, la Politique d'Exclusion, la Politique d'Intégration ESG, la Politique d'Investissement d'Impact ainsi que la méthodologie relative aux Principales Incidences Négatives. L'existence, la publication et l'application cohérente de ces documents renforcent la transparence d'Ethias et contribuent à la protection de son image d'entreprise responsable et engagée.

Ethias mène également des sondages d'opinion réguliers afin de recueillir l'avis de ses assurés sur la qualité de ses services. Réalisés par des bureaux d'études indépendants, ces sondages confirment de manière récurrente la solidité et la qualité perçue de la marque Ethias.

##### Les risques climatiques

Ethias est particulièrement attentive à la problématique des risques ESG, parmi lesquels les risques climatiques (physiques comme de transition) occupent une place centrale. Leur nature est susceptible d'affecter à la fois la rentabilité des produits d'assurance, la valorisation du portefeuille d'investissement et, plus largement, la continuité même des activités de l'entreprise. Conformément à Solvabilité II, principalement via l'ORSA, et conformément à la CSRD, via la réalisation d'une analyse de double matérialité, Ethias alimente l'identification et l'évaluation de ses impacts, risques et opportunités climatiques.

Dans le cadre de son exercice ORSA (Own Risk Self Assessment), Ethias évalue donc annuellement les impacts potentiels d'un scénario d'événement climatique extrême sur ses risques physiques ainsi que l'effet de la transition climatique sur ses investissements. Les stress tests réalisés à cette occasion permettent de challenger notamment la politique de réassurance, les orientations d'investissement et, plus généralement, l'appétit au risque d'Ethias.

Dans cet exercice, Ethias accorde une attention particulière aux inondations, tremblements de terre et sécheresses. Ensuite, les risques liés aux émissions de gaz à effet de serre sont étudiés dans un nouveau scénario de changement climatique. L'objectif global étant de procéder à l'identification des expositions matérielles aux risques physiques et de transition et d'évaluer ces risques tant à court terme qu'à long terme. Une première approche est proposée sur base des tendances de marché et des premières consultations réalisées par les autorités de contrôle européennes avant la publication de directives en la matière.

<b>6.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents
<b>7.</b>	<b>APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE</b>



Une grande majorité de nos contrats Non-Vie ont une échéance d'un an. Cela nous permet d'adapter assez rapidement la tarification des assurances en fonction de l'évolution des risques climatiques. Nos traités de réassurance prennent en compte l'évolution des risques climatiques ainsi que des risques de concentration. À partir des discussions avec nos réassureurs, nous recueillons des informations sur l'évolution des risques climatiques. Ceci est bien sûr incorporé dans la tarification des traités de réassurance, ce qui donne des informations de marché sur l'évolution des risques.

Parallèlement, la Politique d'Investissement Durable et Responsable encadre strictement les investissements et exclut les activités industrielles présentant des impacts environnementaux significatifs. Elle est complétée par la Politique d'Intégration ESG, la Politique d'Exclusion, la Politique d'Engagement, la Politique d'Investissement d'Impact ainsi que la méthodologie relative aux Principales Incidences Négatives, contribuant à réduire l'exposition aux risques de transition.

Enfin, dans le cadre du développement de son plan de continuité, Ethias mène à intervalles réguliers des tests de continuité de ses activités permettant de déterminer ses capacités de résilience face à la réalisation d'un risque de nature catastrophique. Dans le même ordre d'idées, des tests de black-out sont organisés périodiquement afin de déterminer notre capacité de résilience en fonction de notre autonomie énergétique.

Cet ensemble cohérent (double matérialité, analyses prospectives des aléas pertinents, intégration ORSA, réactivité tarifaire, pilotage de la réassurance, cadre d'investissement durable et résilience opérationnelle) permet à Ethias d'identifier, d'évaluer et de gérer de manière proactive les risques climatiques physiques et de transition, tout en renforçant sa résilience et l'alignement avec les attentes réglementaires et sociétales.

## 6.8 RISQUES ÉMERGENTS

La combinaison de l'analyse de facteurs de risques externes et de facteurs de risques internes induit indépendamment ou de manière aggravée des conséquences potentielles pour l'entreprise. Cette analyse qui est réalisée trimestriellement, permet de constituer un inventaire des risques les plus importants pour Ethias. Cette vision consolidée des risques permet de définir à son tour des scénarios catastrophe pour lesquels des tests de résistance sont réalisés. Cet exercice s'appelle l'ORSA (Own Risk Self Assessment), il s'agit d'un exercice réglementaire annuel imposé par la BNB (Banque Nationale de Belgique) qui tient compte des guidances émises par l'EIOPA en matière de gestion des risques par les entreprises d'assurances européennes.

L'ORSA est intégré dans la gestion de l'entreprise, et plus particulièrement dans les décisions stratégiques et les processus tant opérationnels que de gestion. Ethias tient compte des résultats de l'ORSA dans le cadre de :

- sa stratégie et son plan d'affaires (business plan) : adéquation avec le Risk Appetite et la politique de distribution des dividendes ;
- la gestion de ses fonds propres : quantité, qualité, levée de fonds propres complémentaires ;
- l'élaboration et la conception de ses produits : niveau approprié de tarification et de fixation de marges.

Les résultats de l'ORSA sont formalisés dans un rapport à destination des organes décisionnels et de la BNB. Le processus ORSA, menant à l'élaboration du rapport, est formalisé.

Les résultats et conclusions de l'ORSA sont également communiqués en interne aux membres du personnel pour lesquels cela est pertinent, afin de leur permettre de prendre toutes les mesures de suivi nécessaires.

Le rapport ORSA 2025 a été présenté au Conseil d'administration des 19-20 mars 2025 et envoyé au régulateur après validation.

Pour plus d'information détaillée sur la gouvernance d'Ethias en matière de gestion des risques, le rapport public SFCR est consultable sur le site Ethias Corporate.

<b>6.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents
<b>7.</b>	<b>APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE</b>



## 7. APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

La rédaction du rapport en matière d'évaluation du système de contrôle interne est conforme à la circulaire BNB\_2015\_21 sur le contrôle interne ainsi qu'aux normes COSO 2013 et 2017.

En termes d'environnement de contrôle, Ethias :

- se montre attentive au respect de l'intégrité et des valeurs éthiques qui sont les siennes ;
- vise à l'atteinte de ses objectifs par une définition claire de sa structure organisationnelle ainsi que par des pouvoirs et des responsabilités appropriés ;
- démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des collaborateurs compétents conformément aux objectifs de son plan pluriannuel ;
- renforce, pour chacun de ses collaborateurs, le devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne ;
- établit un appétit aux risques dont la surveillance est assurée par le Conseil d'administration, assisté par le Comité d'Audit et des Risques.

En termes d'évaluation des risques, Ethias :

- veille à définir des objectifs clairs qui assurent une identification et une évaluation des risques associés à ses objectifs ;
- identifie les risques associés à la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre de responsabilité et procède à leur analyse régulière, de manière à déterminer les modalités appropriées de gestion de ses risques ;
- intègre le risque de fraudes interne et externe dans son évaluation des risques susceptibles de compromettre la réalisation de ses objectifs ;

- établit un profil de risque intégrant la veille sur les risques externes et émergents ;
- identifie et évalue régulièrement les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur son système de contrôle interne ;

En termes d'activité de contrôle, Ethias :

- met en place et/ou revoit ses activités de contrôle par le biais de directives qui précisent les objectifs poursuivis et de procédures qui mettent en œuvre ces directives ;
- sélectionne et développe les activités de contrôle, en ce compris les contrôles généraux informatiques, qui contribuent à maintenir ou à ramener les risques associés à la réalisation de ses objectifs à des niveaux acceptables.

En termes d'information et de communication, Ethias :

- communique en interne les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne, plus particulièrement par l'obtention d'informations pertinentes et de qualité. Une coordination existe entre les fonctions de contrôle indépendantes ainsi qu'entre la fonction d'audit interne, le commissaire agréé et les régulateurs ;
- communique avec les tiers sur les points qui peuvent affecter le fonctionnement des autres composantes du contrôle interne (actionnaires, analystes, régulateurs, clients, fournisseurs, associations...).

En termes de pilotage, Ethias :

- réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles afin de vérifier si les composantes du contrôle interne sont bien mises en place et fonctionnent ;
- communique une évaluation des faiblesses de contrôle interne en temps voulu aux responsables des mesures correctrices, notamment au Comité de direction et au Comité d'Audit et de Risques.

<b>6.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
6.1	Introduction
6.2	Gouvernance en matière de gestion des risques
6.3	Typologie des risques
6.4	Politique de gestion des risques
6.5	Risques d'assurance
6.6	Risques financiers
6.7	Risques non financiers
6.8	Risques émergents
<b>7.</b>	<b>APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE</b>



# ÉTATS FINANCIERS

**8. ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE** **53**

**9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ** **54**

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II 54

**10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS** **55**

10.1 Bilan 55

10.2 Comptes de résultats 55

**11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES** **57**

11.1 Bilan 57

11.2 Comptes de résultats 59

11.3 Annexes 62

11.4 Bilan social 76

**12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025** **78**



## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### Dividende

Le Conseil d'administration d'Ethias SA proposera à l'AG de mai 2026 le versement d'un dividende de 138 millions d'euros.

<b>8.</b>	<b>EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>
<b>9.</b>	<b>INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ</b>
9.1	Evolutions réglementaires - Solvency II
<b>10.</b>	<b>PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS</b>
10.1	Bilan
10.2	Comptes de résultats
<b>11.</b>	<b>BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES</b>
11.1	Bilan
11.2	Comptes de résultats
11.3	Annexes
11.4	Bilan social
<b>12.</b>	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025</b>



## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

### 9.1 ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES - SOLVENCY II

Le 14 décembre 2023, le Conseil et le Parlement sont parvenus à un accord provisoire sur les modifications de la directive Solvabilité II, le principal acte législatif de l'UE dans le domaine des assurances, et sur de nouvelles règles relatives au redressement et à la résolution des entreprises d'assurance et de réassurance.

Le 23 avril 2024 le Parlement Européen a effectivement adopté les textes. L'entrée en vigueur de ces évolutions réglementaires est prévue pour 2027.

Les nouvelles règles liées à Solvabilité II renforceront le rôle du secteur de l'assurance et de la réassurance dans la fourniture de sources privées d'investissement à long terme aux entreprises européennes. Dans le même temps, elles rendront le secteur plus résilient et mieux préparé aux défis futurs afin de mieux protéger les preneurs d'assurance.

L'accord impose également aux entreprises et aux groupes d'assurance et de réassurance considérés comme systémiques de concevoir et de soumettre des plans préventifs de redressement aux autorités nationales de surveillance.

La BNB a validé courant 2024 que Ethias ne fait pas partie des entreprises systémiques et n'est donc pas soumise à cette exigence réglementaire. Néanmoins, dans le cadre de sa gouvernance propre, Ethias a défini les principaux plans d'action à mettre en œuvre dans le cadre d'une dégradation de ses principaux indicateurs, selon les spécifications des plans de redressement.

8.	ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
9.	INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ
9.1	Évolutions réglementaires - Solvency II
10.	PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS
10.1	Bilan
10.2	Comptes de résultats
11.	BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES
11.1	Bilan
11.2	Comptes de résultats
11.3	Annexes
11.4	Bilan social
12.	RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



# 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

## 10.1 BILAN

### 10.1.1. Actif

#### Rubrique B. Actifs incorporels

- I. Frais d'établissement : concerne les frais d'émission d'obligations subordonnées.
- II. Immobilisations incorporelles : il s'agit essentiellement de goodwill lié à l'acquisition de portefeuilles et de participations ainsi que des montants investis au titre de logiciels et développements informatiques.

#### Rubrique C. Placements

- I. Terrains et constructions.
  1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre : immeubles sociaux.
  2. Autres : comprend les immeubles destinés à la location ainsi que les acomptes versés sur les immeubles professionnels en construction.

#### Rubrique E. Créances

- I. Créances nées d'opérations d'assurance directe
  1. Preneurs d'assurance : il s'agit essentiellement de sommes dues par nos assurés.
  3. Autres : comprend les sommes dues par les diverses compagnies d'assurances et les prévisions de recours.

- II. Créances nées d'opérations de réassurance : regroupe les créances sur les réassureurs.
- III. Autres créances : comprend les cautionnements versés, les revenus à recouvrer sur fonds cantonnés, les frais payés d'avance, diverses cotisations et taxes à récupérer et les divers débiteurs.

#### Rubrique F. Autres éléments d'actif

- I. Actifs corporels : comprend les installations, machines, équipements électroniques, outillages, mobilier, matériel roulant, aménagement des immeubles et les stocks.
- II. Valeurs disponibles : espèces en caisse et les avoirs dans les différentes banques dont le terme est inférieur à un mois.

#### Rubrique G. Comptes de régularisation

- I. Intérêts et loyers acquis et non échus : revenus des valeurs mobilières en portefeuille et des dépôts en banque acquis à l'exercice 2025 mais dont l'encaissement ne s'effectuera qu'en 2026.

### 10.1.2. Passif

#### Rubrique E. Provisions pour autres risques et charges

- III. Autres provisions : il s'agit principalement de provisions pour litiges et pour les plans de fin de carrière.

#### Rubrique G. Dettes

- I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe : comprend les primes payées avant l'échéance, les sommes dues à divers souscripteurs et les prestations à liquider.

- IV. Dettes envers des établissements de crédit : comprend principalement des repos et le collatéral.

#### V. Autres dettes

2. Autres : comprend essentiellement les fournisseurs, les factures à recevoir, les versements en attente d'imputation, les frais sur fonds cantonnés et le dividende à payer.

#### Rubrique H. Comptes de régularisation

Comprend principalement les intérêts courus non échus sur les emprunts obligataires.

## 10.2 COMPTES DE RÉSULTATS

### 10.2.1. Compte technique

#### Rubrique 2 : Produits des placements – Compte technique Vie

#### Rubrique 2bis : Produits des placements – Compte technique Non-Vie

- b) produits des autres placements
- bb) produits provenant d'autres placements : sont portés sous ces postes, les produits des placements qui sont des valeurs représentatives des provisions techniques et des dettes techniques.

#### Rubrique 3 : Autres produits techniques nets de réassurance – Compte technique Non-Vie

Il s'agit notamment de produits liés à la gestion RDR (Règlement Direct/Directe regeling).

8.	ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
9.	INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ
9.1	Évolutions réglementaires – Solvency II
10.	PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS
10.1	Bilan
10.2	Comptes de résultats
11.	BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES
11.1	Bilan
11.2	Comptes de résultats
11.3	Annexes
11.4	Bilan social
12.	RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

#### **Rubrique 5 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance – Compte technique Non-Vie**

Il s'agit principalement de la variation de la provision d'indexation en loi de 1971 et de la variation du fonds d'indexation en loi de 1967.

#### **Rubrique 6 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance – Compte technique Vie**

Ce poste comprend la variation de la provision d'assurance "Vie".

#### **Rubrique 8 : Autres charges techniques nettes de réassurance – Compte technique Non-Vie**

Reprend principalement le montant des capitaux transférés au Fonds des accidents du travail en loi de 1971.

#### **Rubrique 11 : Autres charges techniques nettes de réassurance – Compte technique Vie**

Il s'agit principalement de la taxe sur participations bénéficiaires et de la taxe sur certaines provisions mathématiques Vie, de la cotisation au fonds de protection des dépôts et de la variation de la provision pour autres risques et charges liés à l'activité Vie.

#### **10.2.2. Compte non technique**

#### **Rubrique 7 : Autres produits**

Ce poste comprend principalement les reprises de réduction de valeur sur créances.

#### **Rubrique 8 : Autres charges**

Il s'agit principalement de moins-values sur réalisations et de réductions de valeur sur créances.



#### **8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

#### **9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

#### **10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS**

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

#### **11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES**

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

#### **12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**



# 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

## 11.1 BILAN

### Actif

	2025	2024
<b>B. Actifs incorporels</b>	<b>86.810.537</b>	<b>90.204.573</b>
I. Frais d'établissement	3.207.543	1.678.191
II. Immobilisations incorporelles	83.602.994	88.526.382
1. Goodwill	9.350.847	15.342.417
2. Autres immobilisations incorporelles	49.297.890	52.006.332
3. Acomptes versés	24.954.257	21.177.633
<b>C. Placements</b>	<b>16.605.498.804</b>	<b>15.808.014.075</b>
I. Terrains et constructions	230.823.746	152.742.870
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	117.397.808	55.525.790
2. Autres	113.425.938	97.217.080
II. Placements dans des entreprises liées et participations	857.559.681	715.437.428
Entreprises liées	568.592.631	452.947.907
1. Participations	534.117.631	452.947.907
2. Bons, obligations et créances	34.475.000	0
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	288.967.050	262.489.521
3. Participations	284.626.333	258.148.804
4. Bons, obligations et créances	4.340.717	4.340.717
III. Autres placements financiers	15.514.018.899	14.936.626.230
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	931.042.427	849.949.059
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	12.812.894.862	12.483.961.279
4. Prêts et crédits hypothécaires	132.126.491	153.431.745
5. Autres prêts	1.579.367.722	1.439.664.353
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	57.441.112	8.230.998
7. Autres	1.146.285	1.388.796
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	3.096.478	3.207.547

	2025	2024
<b>D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise</b>	<b>2.593.501.297</b>	<b>2.392.928.691</b>
<b>Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>141.773.702</b>	<b>274.264.069</b>
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	83.760	1.526.847
II. Provision d'assurance Vie	1.705.790	1.291.252
III. Provision pour sinistres	139.984.152	271.445.970
<b>E. Créances</b>	<b>612.058.338</b>	<b>705.350.945</b>
I. Créances nées d'opérations d'assurance directe	328.913.840	297.630.450
1. Preneurs d'assurance	160.116.188	156.425.616
2. Intermédiaires d'assurance	38.242.022	34.488.397
3. Autres	130.555.630	106.716.437
II. Créances nées d'opérations de réassurance	133.964.900	260.948.600
III. Autres créances	149.179.598	146.771.895
<b>F. Autres éléments d'actif</b>	<b>574.004.357</b>	<b>589.006.915</b>
I. Actifs corporels	43.174.405	25.762.908
II. Valeurs disponibles	530.829.952	563.244.007
<b>G. Comptes de régularisation</b>	<b>163.820.292</b>	<b>150.760.970</b>
I. Intérêts et loyers acquis non échus	162.150.460	149.043.184
III. Autres comptes de régularisation	1.669.832	1.717.786
<b>Total de l'actif</b>	<b>20.777.467.327</b>	<b>20.010.530.238</b>

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## Passif

	2025	2024
<b>A. Capitaux propres</b>	<b>1.891.145.833</b>	<b>1.800.146.032</b>
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	1.000.000.000	1.000.000.000
1. Capital souscrit	1.000.000.000	1.000.000.000
III. Plus-value de réévaluation	1.660.619	1.660.619
IV. Réserves	112.776.750	108.348.452
1. Réserve légale	100.000.000	94.410.000
3. Réserves immunisées	10.734.275	11.895.977
4. Réserves disponibles	2.042.475	2.042.475
V. Résultat reporté	776.708.464	690.136.961
1. Bénéfice reporté	776.708.464	690.136.961
<b>B. Passifs subordonnés</b>	<b>716.920.794</b>	<b>538.864.439</b>
<b>Bis Fonds pour dotations futures</b>	<b>276.195.587</b>	<b>247.259.785</b>
<b>C. Provisions techniques</b>	<b>13.896.066.347</b>	<b>13.707.811.874</b>
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	326.471.130	323.294.590
II. Provision d'assurance 'Vie'	9.230.600.792	9.067.271.849
III. Provision pour sinistres	4.070.480.820	4.070.317.792
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	21.826.052	21.950.868
V. Provision pour égalisation et catastrophes	57.322.155	40.129.043
VI. Autres provisions techniques	189.365.398	184.847.732
<b>D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise</b>	<b>2.593.501.297</b>	<b>2.392.928.691</b>

	2025	2024
<b>E. Provisions pour autres risques et charges</b>	<b>25.481.086</b>	<b>28.992.590</b>
I. Provisions pour pensions et obligations similaires	0	0
II. Provisions pour impôts	2.562.078	2.632.861
III. Autres provisions	22.919.008	26.359.729
<b>F. Dépôts reçus des réassureurs</b>	<b>154.611.934</b>	<b>264.801.339</b>
<b>G. Dettes</b>	<b>1.179.498.323</b>	<b>990.796.210</b>
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	207.172.979	182.876.339
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	4.749.426	34.418.523
IV. Dettes envers des établissements de crédit	538.995.407	421.520.438
V. Autres dettes	428.580.511	351.980.910
1. Dettes fiscales, salariales et sociales	115.288.501	114.649.678
a) impôts	72.795.939	72.195.267
b) rémunérations et charges sociales	42.492.562	42.454.411
2. Autres	313.292.010	237.331.232
<b>H. Comptes de régularisation</b>	<b>44.046.126</b>	<b>38.929.278</b>
<b>Total du passif</b>	<b>20.777.467.327</b>	<b>20.010.530.238</b>

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## 11.2 COMPTES DE RÉSULTATS

### I. Compte technique Non-Vie

	2025	2024
<b>1. Primes acquises nettes de réassurance</b>	<b>1.823.190.872</b>	<b>1.739.640.632</b>
a) Primes brutes	1.902.679.338	1.835.526.087
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-74.868.840	-82.732.567
c) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-3.176.540	-14.611.142
d) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	-1.443.086	1.458.254
<b>2bis. Produits des placements</b>	<b>148.534.624</b>	<b>147.854.279</b>
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	3.282.892	3.638.396
aa) entreprises liées	1.206.000	1.125.600
1° participations	1.206.000	1.125.600
2° bons, obligations et créances	0	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.076.892	2.512.796
1° participations	2.076.892	2.464.421
2° bons, obligations et créances	0	48.375
b) Produits des autres placements	133.531.195	121.498.407
aa) produits provenant des terrains et constructions	966.201	1.160.171
bb) produits provenant d'autres placements	132.564.994	120.338.236
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	2.104.671	16.851.670
d) Plus-values sur réalisations	9.615.866	5.865.806
<b>3. Autres produits techniques nets de réassurance</b>	<b>2.354.985</b>	<b>1.527.988</b>
<b>4. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)</b>	<b>-1.386.070.129</b>	<b>-1.316.241.839</b>
a) Montants payés nets	1.263.760.908	1.165.183.599
aa) montants bruts	1.286.416.649	1.240.629.679
bb) part des réassureurs (-)	-22.655.741	-75.446.080
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	122.309.221	151.058.240
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	110.661.298	126.140.898
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	11.647.923	24.917.342

	2025	2024
<b>5. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)</b>	<b>-4.517.665</b>	<b>-4.092.877</b>
<b>6. Participations aux bénéficiaires et ristournes, nettes de réassurance (-)</b>	<b>-3.000.000</b>	<b>85.592</b>
<b>7. Frais d'exploitation nets (-)</b>	<b>-270.548.635</b>	<b>-267.424.273</b>
a) Frais d'acquisition	151.757.596	141.372.034
c) Frais d'administration	127.270.025	137.140.502
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéficiaires (-)	-8.478.986	-11.088.263
<b>7bis. Charges des placements (-)</b>	<b>-18.156.789</b>	<b>-38.971.915</b>
a) Charges de gestion des placements	7.617.455	8.835.596
b) Corrections de valeur sur placements	6.573.606	11.057.396
c) Moins-values sur réalisations	3.965.728	19.078.923
<b>8. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)</b>	<b>-45.999.611</b>	<b>-48.239.432</b>
<b>9. Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)</b>	<b>-17.193.112</b>	<b>-7.161.101</b>
<b>10. Résultat du compte technique Non-Vie</b>		
Bénéfice (+)	228.594.540	206.977.054

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## II. Compte technique Vie

	2025	2024
<b>1. Primes nettes de réassurance</b>	<b>1.927.085.760</b>	<b>1.699.831.549</b>
a) Primes brutes	1.928.043.411	1.701.845.386
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-957.651	-2.013.837
<b>2. Produits des placements</b>	<b>371.375.713</b>	<b>354.504.075</b>
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	10.200.466	8.905.832
aa) entreprises liées	8.172.714	7.266.819
1° participations	7.276.900	7.266.819
2° bons, obligations et créances	895.814	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.027.752	1.639.013
1° participations	1.827.835	1.535.504
2° bons, obligations et créances	199.917	103.509
b) Produits des autres placements	308.202.659	295.377.139
aa) produits provenant des terrains et constructions	13.189.657	13.436.472
bb) produits provenant d'autres placements	295.013.002	281.940.667
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	18.335.090	7.618.763
d) Plus-values sur réalisations	34.637.498	42.602.341
<b>3. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)</b>	<b>297.804.015</b>	<b>310.526.083</b>
<b>4. Autres produits techniques nets de réassurance</b>	<b>4.528.931</b>	<b>48.580.889</b>
<b>5. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)</b>	<b>-1.801.062.781</b>	<b>-1.731.318.626</b>
a) Montants payés nets	1.801.062.781	1.731.318.626
aa) montants bruts	1.801.448.356	1.731.318.626
bb) part des réassureurs (-)	-385.575	0
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	0	0

	2025	2024
<b>6. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)</b>	<b>-362.123.224</b>	<b>-62.213.529</b>
a) Variation de la provision d'assurance 'Vie', nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-219.937.044	151.520.919
aa) variation de la provision d'assurance 'Vie', brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-220.351.582	150.955.106
bb) variation de la provision d'assurance 'Vie', part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	414.538	565.813
b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	-142.186.180	-213.734.448
<b>7. Participation aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)</b>	<b>124.817</b>	<b>1.050.821</b>
<b>8. Frais d'exploitation nets (-)</b>	<b>-50.303.283</b>	<b>-47.541.195</b>
a) Frais d'acquisition	14.528.538	10.641.383
c) Frais d'administration	35.774.745	36.899.812
d) Commissions reçues des réassureurs et participations bénéficiaires (-)	0	0
<b>9. Charges des placements (-)</b>	<b>-86.418.685</b>	<b>-108.209.675</b>
a) Charges de gestion des placements	29.934.687	28.680.058
b) Corrections de valeur sur placements	17.435.698	35.093.466
c) Moins-values sur réalisations	39.048.300	44.436.151
<b>10. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-)</b>	<b>-157.206.739</b>	<b>-129.137.099</b>
<b>11. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)</b>	<b>-4.286.358</b>	<b>-5.112.749</b>
<b>12bis. Variation du fonds pour dotations futures (augmentation -, réduction +)</b>	<b>-28.935.802</b>	<b>-224.349.530</b>
<b>13. Résultat du compte technique Vie</b>		
Bénéfice (+)	110.582.364	106.611.014

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



### III. Compte non technique

	2025	2024
<b>1. Résultat du compte technique Non-Vie</b>		
Bénéfice (+)	228.594.540	206.977.054
<b>2. Résultat du compte technique Vie</b>		
Bénéfice (+)	110.582.364	106.611.014
<b>3. Produits des placements</b>	<b>10.885.744</b>	<b>6.714.588</b>
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	8.684.830	3.146.577
b) Produits des autres placements	2.200.914	3.239.850
bb) produits provenant d'autres placements	2.200.914	3.239.850
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	0	243.550
d) Plus-values sur réalisations	0	84.611
<b>5. Charges des placements (-)</b>	<b>-42.303.393</b>	<b>-34.646.488</b>
a) Charges de gestion des placements	38.914.247	34.644.847
b) Corrections de valeur sur placements	0	0
c) Moins-values sur réalisations	3.389.146	1.641
<b>7. Autres produits</b>	<b>17.755.909</b>	<b>15.656.984</b>
<b>8. Autres charges (-)</b>	<b>-28.876.960</b>	<b>-27.715.947</b>
<b>8bis. Résultat courant avant impôts</b>		
Bénéfice (+)	296.638.204	273.597.205
<b>12. Charges exceptionnelles (-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>15. Impôts sur le résultat (-/+)</b>	<b>-67.709.185</b>	<b>-61.850.000</b>
<b>15bis. Impôts différés (-/+)</b>	<b>70.782</b>	<b>70.782</b>
<b>16. Résultat de l'exercice</b>		
Bénéfice (+)	228.999.801	211.817.987
<b>17. a) Prélèvements sur les réserves immunisées</b>	<b>2.161.576</b>	<b>4.303.401</b>
<b>b) Transfert aux réserves immunisées (-)</b>	<b>-999.875</b>	<b>-999.875</b>
<b>18. Résultat de l'exercice à affecter</b>		
Bénéfice (+)	230.161.502	215.121.513

### Affectations et prélèvements

	2025	2024
<b>A. Bénéfice à affecter</b>	<b>920.298.463</b>	<b>813.646.961</b>
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	230.161.502	215.121.513
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	690.136.961	598.525.448
<b>B. Prélèvement sur les capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2. sur les réserves	0	0
<b>C. Affectations aux capitaux propres (-)</b>	<b>-5.590.000</b>	<b>-10.760.000</b>
2. à la réserve légale	-5.590.000	-10.760.000
<b>D. Résultat à reporter</b>		
1. Bénéfice à reporter (-)	-776.708.464	-690.136.961
<b>F. Bénéfice à distribuer (-)</b>	<b>-138.000.000</b>	<b>-112.750.000</b>
1. Rémunération du capital	138.000.000	112.750.000

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## 11.3 ANNEXES

### N°1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placements

Dénominations	Postes de l'actif concernés							
	B. Actifs incorporels	C.I. Terrains et constructions	C.II.1. Participations dans des entreprises liées	C.II.2. Bons, obligations et créances dans des entreprises liées	C.II.3. Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.II.4. Bons, obligations et créances dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.III.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	C.III.2. Obligations et autres titres à revenu fixe
<b>a) Valeurs d'acquisition</b>								
Au terme de l'exercice précédent	287.333.106	219.522.557	416.349.606		287.927.760	4.340.717	910.824.844	12.787.505.196
Mutations de l'exercice								
- Acquisitions	25.554.024	88.186.522	69.997.171	34.475.000	18.537.858		255.329.792	1.519.862.814
- Cessions et retraits	-677.693		-7.426.716		-701.993		-164.750.900	-1.151.899.275
- Transfert d'une rubrique à l'autre								-10.000.000
- Autres mutations	-169.483				15.094.980		-5.094.979	
Au terme de l'exercice	312.039.954	307.709.079	478.920.061	34.475.000	320.858.605	4.340.717	996.308.757	13.145.468.735
<b>b) Plus-values</b>								
Au terme de l'exercice précédent			72.345.152					
Mutations de l'exercice								
- Actées								
- Annulées								
- Transfert d'une rubrique à l'autre								
Au terme de l'exercice								
<b>c) Amortissements et réductions de valeur</b>								
Au terme de l'exercice précédent	197.128.533	66.779.687	19.248.351		15.265.069		26.500.217	303.543.917
Mutations de l'exercice								
- Actées	28.778.011	10.105.646	391.759		1.089.251		6.532.465	16.305.065
- Repris car excédentaires			-679.195		-1.037.006		-3.238.757	
- Annulées	-677.127		-5.311.833		-624.836		-7.118.120	12.724.891
- Transférés d'une rubrique à une autre								
Au terme de l'exercice	225.229.417	76.885.333	13.649.082		14.692.478		22.675.805	332.573.873
<b>d) Montants non appelés</b>								
Au terme de l'exercice précédent			16.498.500		14.513.887		34.375.568	
Mutations de l'exercice			-13.000.000		7.025.906		8.214.957	
Au terme de l'exercice			3.498.500		21.539.793		42.590.525	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>86.810.537</b>	<b>230.823.746</b>	<b>534.117.631</b>	<b>34.475.000</b>	<b>284.626.333</b>	<b>4.340.717</b>	<b>931.042.427</b>	<b>12.812.894.862</b>

#### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

#### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

#### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

#### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

#### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## N°2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	directement	par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net	
	Nombres	%			(en milliers d'unités monétaires)	(+) ou (-)	
Air Properties SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B179.427	140.411	64,56%	31/12/2024	EUR	11.188	1.813	
AMERIGO SA Avenue Maurice-Desteny, 13 B-4000 Liège BE 0771.407.148	6.114	12,42%	31/12/2024	EUR	40.654	-621	
Amethist Vastgoed NV Zwaanhofberg, 10 B-8900 Ieper BE 0540.850.026	250	100,00%	31/12/2024	EUR	-801	-250	
Ankaret Invest SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0438.840.866	2.368.879	100,00%	31/12/2024	EUR	16.759	-1.153	
Ariane Building SA Place Saint-Jacques, 11/104 B-4000 Liège BE 0862.467.382	12.913	25,00%	31/12/2024	EUR	10.395	-505	
Ariane Real Estate (ARE) SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0898.866.435	200	100,00%	31/12/2024	EUR	2.703	267	
Assurcard NV Fonteinstraat 1A/301 B-3000 Leuven BE 0475.433.127	900	20,00%	31/12/2024	EUR	3.269	163	
Bedrijvencentrum regio Geraardsbergen Herenveld 2 -9500 Geraardsbergen BE 0456.832.584	32	27,12%	31/12/2024	EUR	985	32	
BOOSTING BRUSSELS SA Rue aux Laines, 70 B-1000 Bruxelles BE 0775.936.355	10.000	12,50%	31/12/2024	EUR	42.238	1.438	
Expertisebureau Bellefroid NV Kiewitstraat 175 B-3500 Hasselt BE 0429.884.105	13	10,40%	31/12/2024	EUR	591	40	
Centreperts Avenue Franklin Roosevelt 104/1 1330 Rixensart BE 0463.891.315	80	10,00%	31/12/2024	EUR	124	68	
Cityforward Vlaamsekaai, 35 2000 Antwerpen BE 0784.472.652	130.000.000	32,60%	31/12/2024	EUR	265.111	-28.449	
CREAFIN NV Duwijkstraat, 17 B-2500 Lier BE 0455.731.338	10.000	10,06%	31/12/2024	EUR	2.986	302	
E.D.A. SA Avenue de la Cokerie 3 B-4030 Grivegnée BE 0823.162.982	10	10,00%	31/12/2024	EUR	287	228	
EPICo Wind Oude Graanmarkt 63, 1000 Bruxelles 0787696121	8.500.000	38,64%	31/12/2024	EUR	9.877	-50	
Epimède SA Lambert Lombard, 3 B-4000 Liège BE 0634.750.380	2.080	20,00%	31/12/2024	EUR	-6.413	-6.589	
Ethias Lease Corporation Boulevard Bischoffsheim, 15 B-1000 Bruxelles BE 0802.442.495	1.080	45,00%	55,00%	31/12/2024	EUR	2.972	-29
Ethias Patrimoine SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0894.377.612	40	100,00%	31/12/2024	EUR	21.834	379	
Ethias Réassurances SA parc d'activités Capellen, 89E L-8308 Capellen B293126	1.000	100,00%	/	EUR	0	0	
Ethias Solution voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0825.876.113	999	99,90%	31/12/2024	EUR	4.286	806	
Ethias Sustainable Investment Fund SA (Global Equities) voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0865.127.063	38.189	100,00%	31/12/2024	EUR	35.193	2.256	
Ethias Sustainable Investment Fund SA (European Equities High Yield) voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0865.127.063	256.913	92,38%	7,62%	31/12/2024	EUR	84.262	4.593
Ethias Ventures voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0793.497.216	1.000	100,00%	31/12/2024	EUR	4.347	-398	
Glasfaser Ostelgien GmbH SRL Klötzerbahn 24 B-4700 Eupen BE 0791.811.295	1.577.501	50,00%	31/12/2024	EUR	31.623	-238	
Green4you SA boulevard du Roi Albert II 7, B-1210 Saint-Josse-ten-Noode BE 0778.652.157	2.600	26,00%	31/12/2024	EUR	419	-55	
Hamsterhuren - location ecoreuil II Begijnhof 58 3800 Sint-Truiden BE 0761.522.848	43.554	21,75%	31/12/2024	EUR	20.776	-752	
Idelux Développement Drève de l'Arc-en-ciel,98 B-6700 Arlon BE 0205.797.475	1	11,11%	31/12/2024	EUR	101.167	3.206	
Idelux Développement Drève de l'Arc-en-ciel,98 B-6700 Arlon BE 0205.797.475	74	11,35%	31/12/2024	EUR	101.167	3.206	
Immo Hofveld SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0889.535.233	1.000	100,00%	31/12/2024	EUR	1.256	6	
Impulse Microfinance Investment Fund Sneeuwbeslaan, 20/2 B-2610 Wilrijk BE 0870.792.160	1.200	10,54%	31/12/2024	EUR	1.490	459	
IMA Benelux square des Conduites d'Eau 11-12, B-4020 Liège BE 0474.851.226	16.500	33,00%	31/12/2024	EUR	3.140	552	
Jan Dockx SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0458.920.757	2.500	100,00%	31/12/2024	EUR	2.837	364	
Koala SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0873.412.150	400	100,00%	31/12/2024	EUR	4.307	52	
Land Investment Vehicle Avenue Brugmann 27A B-1060 Saint-Gilles BE 0792.292.535	3.500	35,00%	31/12/2024	EUR	14.216	-58	

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement	par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%			(en milliers d'unités monétaires)	(+) ou (-)
LLOYD GEORGES SRL Boulevard Bischoffsheim, 15 B-1000 Bruxelles BE 0505.690.791	125	100,00%	31/12/2024	EUR	-6.129	-4.701
Lothian Developments IV SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0463.648.518	1.012.873	100,00%	31/12/2024	EUR	-4.355	-6.368
LVDEMON SPV- De Sluispoort Scomm Hazegrasstraat, 151 – B-8300 Knokke BE 0898.815.262	1.000	100,00%	/	EUR	0	0
Naos SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B 207.559	670.000	67,00%	31/12/2024	EUR	16.438	2.140
NEB Participations SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.739	60.503	29,43%	31/12/2024	EUR	67.732	12.203
Network Research Belgium SA P.I. des Hauts-Sarts 2ème avenue, 65 B-4040 Herstal BE 0430.502.430	55.637	83,09%	31/12/2024	EUR	197.877	22.603
PPP Scholen van Vlanderen - SK Invest 1 Oude Graanmarkt 63 1000 Brussel BE 1010908561	100	33,33%	31/12/2024	EUR	0	0
Real Goed Invest SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0872.354.157	1.046	100,00%	31/12/2024	EUR	2.930	136
Sagitta SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0812.356.489	240	100,00%	31/12/2024	EUR	2.555	80
SCHUTTERSOF Budgethuur BV Kolonel Dusartplein, 20 B-3500 Hasselt BE 1005.605.829	34	34,00%	31/12/2024	EUR	8	-3
SCHUTTERSOF S BV Kolonel Dusartplein, 20 B-3500 Hasselt BE 1005.605.532	34	34,00%	31/12/2024	EUR	8	-3
Sluishoeve NV Zwaanhofberg, 10 – B-8900 Ieper BE 0898.043.618	125	100,00%	31/12/2024	EUR	-391	-177
Tikebuzz rue de Monveau 32, 75009 Paris FR 491 909 446	750	32,61%	31/12/2024	EUR	22.972	-1.623
Ukot Liège SA rue des Anglais, 6A B-4430 Ans BE 0798.942.973	1.725.000	33,33%	31/12/2024	EUR	915	-422
Veran Real Estate CY SA voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège BE 0894.106.012	100	100,00%	31/12/2024	EUR	4.195	158
Viminalis III SRL voie Gisèle Halimi, 10 B-4000 Liège 0841.657.320	20.109	100,00%	31/12/2024	EUR	11.455	-449
Waterleau Group NV Nieuwstraa, 26 B-3150 Wespelaar BE 0473.254.189	5.000	33,33%	31/12/2024	EUR	32.870	-7.901
Weerts Logistic Parks Holding Varnstraat, 2 B-3793 Teuven BE 0837.446.629	50.132.497	33,33%	31/12/2024	EUR	131.108	-8.861
Zabrixx I Antoon Catriestraat, 8A B-9031 Gent BE 0786.725.725	4.890	48,90%	31/12/2024	EUR	25.279	1.545

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



### N°3. Valeur actuelle des placements

Postes de l'actif	Montants
<b>C. Placements</b>	<b>15.740.859.987</b>
I. Terrains et constructions	245.903.707
II. Placements dans des entreprises liées et participations	1.295.376.266
- Entreprises liées	894.344.811
1. Participations	859.869.811
2. Bons, obligations et créances	34.475.000
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	401.031.455
3. Participations	397.035.388
4. Bons, obligations et créances	3.996.067
III. Autres placements financiers	14.196.483.536
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	1.236.192.227
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	11.271.781.433
4. Prêts et crédits hypothécaires	126.421.170
5. Autres prêts	1.503.501.309
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	57.441.112
7. Autres	1.146.285
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	3.096.478

### N°3bis. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments	Valeur comptable nette	Juste valeur
Contrats à terme sur swaps, volume: 351.000.000 €, risque de taux	0	-4.567.468
Contrats à terme sur obligations, volume: 1.760.930.000 €, risque de crédit et de taux	-1.346.856	-29.268.895
Options acquises ou vendues, volume: 403.248.000 €, risque de marché	-2.736.696	-2.161.700

Pour les immobilisations financières figurant aux postes C.II. et C.III. comptabilisées à un montant supérieur à leur juste valeur: la valeur comptable nette et la juste valeur des actifs en question, pris isolément ou regroupés de manière adéquate

	Valeur comptable nette	Juste valeur
C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations – participations	130.931.231	125.432.334
C.II.3 Placements dans des autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation – participations	72.043.066	52.975.778
C.III.1 Autres placements financiers – actions, parts et autres titres à revenus variables	229.477.977	203.914.765
C.III.2 Autres placements financiers – obligations et autres titres à revenu fixe	9.943.504.698	8.329.538.183
C.III.4 Prêts et crédits hypothécaires	132.126.491	126.421.169
C.III.5 Autres placements financiers – autres prêts	977.271.540	898.384.434

Pour chacune des immobilisations financières mentionnées au point B. ou chacun des actifs visés au point B. pris isolément ou regroupés de manière adéquate, comptabilisés à un montant supérieur à leur juste valeur, il convient également de mentionner ci-après les raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite, et notamment les éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera récupérée

C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations – participations :	cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
C.II.3 Placements dans des autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation – participations :	cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
C.III.1 Autres placements financiers – actions, parts et autres titres à revenus variables:	cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
C.III.2 Autres placements financiers – obligations et autres titres à revenu fixe :	cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
C.III.4 Prêts et crédits hypothécaires.	cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
C.III.5 Autres placements financiers – autres prêts :	cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

#### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

#### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

#### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

#### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

#### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



#### N°4. Etat relatif aux autres comptes de régularisation de l'actif

Postes de l'actif	Montants
<b>Etat relatif aux autres comptes de régularisation de l'actif</b>	<b>1.669.832</b>
Commissions non acquises	1.669.832

#### N°5. Etat du capital

	Montants	Nombre d'actions
<b>A. Capital social</b>		
1. Capital souscrit (poste A.I.1. du passif)		
- Au terme de l'exercice précédent	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxx
- Modification au cours de l'exercice		
- Au terme de l'exercice	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions selon le droit des sociétés	1.000.000.000	20.000.000
2.2. Actions nominatives ou dématérialisées		
Nominatives	xxxxxxxxxxxxxxx	20.000.000
<b>G. Structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes</b>		
EthiasCo SRL	xxxxxxxxxxxxxxx	1.000.010
Région Flamande	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Wallonie Entreprendre	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Etat fédéral (SFPIM)	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330

#### N°6. Etat des provisions pour autres risques et charges – autres provisions

Ventilation du poste E.III du passif	Montants
Provision plan fin de carrière	8.493.266
Autres provisions pour risques et charges	1.346.856
Provision pour autres litiges	13.078.886

#### N°7. Etat des provisions techniques et dettes

Postes du passif concernés	Montants
<b>a) Ventilation des dettes (ou partie de dettes) dont la valeur résiduelle est supérieure à 5 ans.</b>	
B. Passifs subordonnés	716.920.794
II. Emprunts non convertibles	716.920.794
<b>Total</b>	<b>716.920.794</b>
<b>b) Dettes (ou partie de dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise.</b>	
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	2.593.501.297
G. Dettes	537.646.382
IV. Dettes envers les établissements de crédit	537.646.382
<b>Total</b>	<b>3.131.147.679</b>
<b>c) Dettes fiscales, salariales et sociales.</b>	
1. Impôts (poste G.V.1.a) du passif	
b) Dettes fiscales non échues	72.795.939
2. Rémunérations et charges sociales (poste G.V.1.b) du passif	
b) Autres dettes salariales et sociales	42.492.562
<b>Total</b>	<b>115.288.501</b>

#### N°8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif

Ventilation du poste H du passif	Montants
Produits financiers à reporter	338.166
Résultat sur créances en cours	6.429.451
Résultat sur autres dérivés à réallouer	3.882.981
Charges financières à imputer (Emprunt Obligataire et REPO)	33.395.528

#### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

#### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

#### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

#### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

#### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## N°10. Informations concernant les comptes techniques

### I. Assurances Non-Vie

Libellé	Affaires directes												Affaires acceptées
	Total	Total	Accidents et Maladie	Automobile Responsabilité Civile	Automobile Autres branches	Marine Aviation Transport	Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Crédit et Caution	Pertes pécuniaires diverses	Protection juridique	Assistance	
			(Branches 1 et 2)	(Branche 10)	(Branches 3 et 7)	(Branches 4, 5, 6, 7, 11 et 12)	(Branches 8 et 9)	(Branche 13)	(Branches 14 et 15)	(Branche 16)	(Branche 17)	(Branche 18)	
1) Primes brutes	1.902.679.338	1.901.042.658	815.141.799	282.516.713	220.300.270	273.603	323.526.879	125.172.226	16.367	24.756.887	51.741.147	57.596.767	1.636.680
2) Primes brutes acquises	1.899.502.798	1.897.866.118	814.462.660	281.295.743	219.398.390	279.319	323.018.691	124.721.203	16.367	26.606.207	51.357.275	56.710.263	1.636.680
3) Charges des sinistres brutes	1.397.077.947	1.397.071.897	617.001.022	278.346.824	142.324.968	48.097	153.869.120	101.518.614	84	16.702.711	47.572.671	39.687.786	6.050
4) Frais d'exploitation bruts	279.027.619	278.746.565	68.016.879	57.408.980	41.999.716	66.108	61.614.006	20.415.607	2.147	4.747.791	10.009.456	14.465.875	281.054
5) Solde de réassurance	-57.027.771	-57.027.771	-6.984.605	-1.864.577	-810.208	0	-44.011.304	-3.357.077	0	0	0	0	0
6) Commissions (art. 37)		41.490.927	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### II. Assurances Vie

Libellé	Montants
<b>A. Affaires directes</b>	
1) Primes brutes	1.928.043.411
a) Primes individuelles	325.366.440
Primes au titre de contrats de groupe	1.602.676.971
b) Primes périodiques	1.747.429.689
Primes uniques	180.613.722
c) Primes de contrats sans participation aux bénéfices	25.977.068
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	1.888.239.052
Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	13.827.291
2) Solde de réassurance	-157.538
3) Commissions (art. 37)	2.948.762
<b>B. Affaires acceptées</b>	
Primes brutes	0

### III. Assurances Non-Vie et Vie, affaires directes

Libellé	Montants
Primes brutes	
- en Belgique	3.826.525.237
- dans les autres états de la CEE.	2.560.833

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## N°11. Etat relatif au personnel employé

A. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou par une convention de premier emploi

	2025	2024
a) Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	1.997	1.919
b) L'effectif moyen du personnel occupé par l'entreprise pendant l'exercice précédent, calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 15, §4, du Code des sociétés, et ventilé en fonction des catégories suivantes	1.845	1.812
- personnel de direction	21	19
- employés	1.825	1.794
c) Le nombre d'heures prestées	2.721.459	2.662.182

B. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet du personnel intérimaire et des personnes mises à disposition de l'entreprise

	2025	2024
a) Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	0	0
b) L'effectif moyen calculé en équivalents temps plein de manière analogue à celle des travailleurs inscrits au registre du personnel	0	1
c) Le nombre d'heures prestées	130	2.583

## N°12. Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature

Dénominations	Montants
<b>I. Frais de personnel</b>	<b>210.222.889</b>
1. a) Rémunérations	134.381.746
b) Pensions	0
c) Autres avantages sociaux directs	36.679.662
2. Cotisations patronales d'assurance sociales	41.375.608
3. Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales	173.958
4. Autres dépenses de personnel	-2.388.085
5. Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales	0
a) Dotation (+)	0
b) Utilisations et reprises (-)	0
<b>II. Biens et services divers</b>	<b>191.381.605</b>
<b>III. Amortissements et réductions de valeur sur actifs incorporels et corporels autres que les placements</b>	<b>33.435.812</b>
<b>IV. Provisions pour autres risques et charges</b>	<b>0</b>
1. Dotation (+)	0
2. Utilisations et reprises (-)	0
<b>V. Autres charges courantes</b>	<b>15.800.843</b>
1. Charges fiscales d'exploitation	2.534.094
a) Précompte immobilier	2.007.677
b) Autres	526.417
2. Contributions aux organismes publics	4.283.113
3. Charges théoriques*	4.261.770
4. Autres	4.721.866
<b>VI. Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-)</b>	<b>-7.696.139</b>
1. Frais d'administration récupérés	7.696.139
b) Autres	7.696.139
<b>Total</b>	<b>443.145.010</b>

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



### N°13. Autres produits, autres charges

	Montants
<b>A. Ventilation des autres produits (poste 7. du compte non technique)</b>	
Reprise de réductions de valeur sur contentieux	17.233.985
Plus-values sur réalisations d'actifs corporels	93.759
Autres	428.165
<b>B. Ventilation des autres charges (poste 8. du compte non technique)</b>	
Amortissements	746.882
Réductions de valeurs sur créances	17.164.901
Moins-value sur réalisations d'actifs	4.687.692
Autres	6.277.485

### N°15. Impôts sur le résultat

	Montants
<b>A. Détail du poste 15 a) 'Impôts'</b>	<b>68.900.000</b>
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	68.900.000
a) Versements anticipés et précomptes remboursables	55.831.789
b) Autres éléments imputables	0
c) Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif (-)	0
d) Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a.) du passif	13.068.211
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	0
a) Suppléments d'impôts dus ou versés	0
<b>B. Principales sources de disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé</b>	
- Mutation des réserves, provisions et réductions de valeur imposables (hors actions)	15.315.713
- Produits exonérés et pertes non admises sur actions	-8.049.788
- Dépenses non admises (hors actions)	11.611.040
- Déductions diverses (RDT, revenus de l'innovation)	-41.173.702
<b>D. Sources de latences fiscales</b>	
<b>1. Latences actives</b>	<b>1.095.131.365</b>
- Pertes fiscales et RDT cumulés (report)	0
- Provisions techniques taxées	1.094.021.008
- Réductions de valeur et autres réserves taxées	1.110.357
<b>2. Latences passives</b>	<b>0</b>
Plus-values réalisées (taxation étalée)	0

### N°16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	2025	2024
<b>A. Taxes</b>		
1. Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers	314.078.368	293.179.140
2. Autres taxes à charge de l'entreprise	3.182.103	1.164.392
<b>B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de</b>		
1. Précompte professionnel	401.723.298	392.224.088
2. Précompte mobilier (sur dividendes)	2.871.368	2.855.998

### N°17. Droits et engagements hors bilan

	Montants
<b>A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise*</b>	
<b>B. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises pour compte de tiers</b>	
<b>C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements</b>	
a) de l'entreprise	543.014.585
<b>D. Garanties reçues (autres qu'en espèce)</b>	
a) titres et valeurs de réassureurs	115.686.453
b) autres	928.333.730
<b>G. Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan</b>	
<b>H. Autres</b>	<b>4.283.958.154</b>
Engagements d'acquisitions d'immeubles	2.259.158
Engagements de prêts infrastructures	77.697.093
Engagements de prêts financiers	129.705.951
Engagements de prêts hypo	8.722.609
Engagements de prêts agences	33.352.463
Engagements de participations	43.754.902
Engagements sur fonds obligataires	74.457.557
Engagements sur fonds actions	44.817.665
Engagements sur fonds infrastructures	38.321.996
Engagements d'acquisitions d'autres titres	1.935.655.000
Engagements de cessions d'autres titres	1.834.138.359
Engagements de projets informatiques	47.075.401
Engagements de cessions de participations	2.689.885
Engagements de cession sur prêts	5.310.115
Engagements de cession sur actifs corporels	6.000.000

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## N°18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	2025	2024	2025	2024
<b>C. II. Placements dans des entreprises liées et participations</b>	<b>568.592.631</b>	<b>452.947.907</b>	<b>288.967.050</b>	<b>262.489.522</b>
1 + 3 Participations	534.117.631	452.947.907	284.626.333	258.148.805
2 + 4 Bons, obligations et créances	34.475.000	0	4.340.717	4.340.717
- autres	34.475.000	0	4.340.717	4.340.717
<b>D. II. Placements dans des entreprises liées et participations</b>	<b>26.171.343</b>	<b>14.298.934</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1 + 3 Participations	26.171.343	14.298.934	0	0
<b>E. Créances</b>	<b>50.372.336</b>	<b>59.238.942</b>	<b>2.792.608</b>	<b>2.236.081</b>
I. Créances nées d'opérations d'assurances directes	1.693	2.843	454.657	299.984
III. Autres créances	50.370.643	59.236.099	2.337.951	1.936.097
<b>B. Passifs subordonnés</b>	<b>0</b>	<b>3.500.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>G. Dettes</b>	<b>13.202.488</b>	<b>14.048.124</b>	<b>0</b>	<b>108.948</b>
I. Dettes nées d'opérations d'assurances directes	0	0	0	108.948
V. Autres dettes	13.202.488	14.048.124	0	0

Entreprises liées	2025	2024
Autres engagements financiers significatifs	43.754.902	28.622.800

## N°18bis. Relations avec des entreprises associées

Relations avec les entreprises associées (*)	2025	2024
<b>1. Montant des immobilisations financières</b>	<b>236.750.344</b>	<b>237.920.068</b>
- Participations	236.750.344	237.920.068
<b>2. Créances sur des entreprises associées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- A un an au plus	0	0
<b>4. Garanties personnelles et réelles</b>	<b>10.965.207</b>	<b>0</b>
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	10.965.207	0
<b>5. Autres engagements financiers significatifs</b>	<b>230.139.279</b>	<b>402.519.641</b>

(\*) Entreprises associées au sens de l'article 12 du Code des sociétés.

## N°19. Relations financières avec

	Montants
<b>A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise*</b>	
1. Créances sur les personnes précitées	0
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats,	
- aux administrateurs et gérants *	350.369

\* Pour les administrateurs non exécutifs et hors rémunérations et autres avantages du Comité de direction.  
(Par application de l'article 11 des statuts, le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit)

## N°19bis. Relations financières avec

Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	Montants
<b>1. Emoluments du commissaire</b>	<b>925.000</b>
<b>2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire</b>	<b>449.200</b>
- Autres missions d'attestation	449.200
- Autres missions extérieures à la mission révisoriale	0
<b>3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié</b>	<b>0</b>
- Missions de conseils fiscaux	0
- Autres missions extérieures à la mission révisoriale	0

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## N°20. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation telles qu'elles président aux évaluations dans l'inventaire sont énoncées ci-après.

### ACTIF DU BILAN

#### Actifs incorporels (rubrique B)

Les actifs incorporels sont capitalisés à leur prix d'achat ou de revient, frais accessoires compris.

Les frais de logiciels et de développement sont capitalisés s'ils sont liés à des projets d'investissement, à savoir des projets de grande envergure qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important.

Les logiciels et licences informatiques qui ont été achetés ou créés en interne pour usage personnel sont exprimés en coût historique, moins l'amortissement ainsi que toute dépréciation d'actifs. Les logiciels et licences créés en interne sont uniquement reconnus en tant qu'immobilisations incorporelles quand les conditions suivantes sont réunies : critère d'identification pour l'actif, contrôle des ressources, probabilité de profits économiques futurs et capacité à mesurer le coût de manière fiable.

Les logiciels développés par un tiers, ainsi que les frais de développement internes et externes pour des projets d'investissement, sont amortis sur cinq ans conformément à la méthode linéaire à partir du moment où le logiciel ou les développements sont prêts à l'usage, tandis que pour les systèmes « cœur » avec une durée de vie utile plus longue, la durée est de 10 ans.

Les frais internes et externes de recherche liés à ces projets ainsi que tous les frais liés à des projets ICT autres que des projets d'investissement, sont directement repris dans le compte de résultat.

Les actifs incorporels autres que les projets d'investissement IT sont amortis selon la méthode linéaire à un taux de 20%, sauf pour les amortissements des frais de développement et du goodwill quand la durée de vie utile ne peut pas être estimée de manière fiable, qui s'étalent sur une durée maximale de dix ans. La durée d'amortissement du goodwill est justifiée en l'annexe des comptes annuels.

#### Placements (rubrique C)

##### Terrains et constructions (sous-rubrique C.I.)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Les immeubles acquis avant le 1er janvier 2011 sont amortis selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- immeubles : 2% ;
- aménagements : 10%.

Les immeubles acquis depuis le 1er janvier 2011 sont décomposés selon les catégories suivantes :

- Gros œuvre ;
- Toiture ;
- Menuiseries extérieures ;
- Techniques spéciales ;
- Parachèvements et finitions.

Ces immeubles sont amortis linéairement sur la durée d'utilité attendue de chaque composant, après déduction de leurs valeurs résiduelles, pour autant qu'elles puissent être évaluées de façon fiable.

##### Placements dans des entreprises liées et participations (sous-rubrique C.II.)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Cette dépréciation sera d'une part justifiée, au cas par cas, en fonction de la situation financière, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation, les actions ou les parts sont détenues et d'autre part actée sur proposition du Comité de direction.

##### Autres placements financiers (sous-rubriques C.III.)

###### Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dans un contexte normal de marché ; ce critère peut être soumis à l'appréciation du Comité de direction lorsque les marchés sont plus volatiles.

Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné en l'annexe des comptes annuels.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

###### Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

Les titres à revenu fixe mentionnés au poste C.III.2 de l'actif font systématiquement l'objet de réductions de valeur afin de refléter, conformément aux principes énoncés à l'article 19, alinéa 1er, tout risque que les contreparties de ces titres et créances n'honorent pas tout ou partie de leurs engagements y afférant, en ce compris, mais pas uniquement, la probabilité que le remboursement de ces titres et créances soit en tout ou partie incertain ou compromis. Lorsque la valeur de marché de ces titres et créances est durablement inférieure à leur valeur comptable nette, cette circonstance est, sauf preuve contraire, présumée constituer une dépréciation durable à prendre en compte pour l'application de la présente disposition.

L'application des règles précitées et la décision de comptabiliser une réduction de valeur ou non fait l'objet d'une analyse lors de chaque clôture des comptes. Les critères à prendre en compte dans ladite analyse pour, d'une part, identifier les moins-values durables et, d'autre part, évaluer si la comptabilisation d'une réduction de valeur est nécessaire sont les suivants :

Critères de détermination des moins-values durables

- Le portefeuille d'assurance/ la gestion distincte concernés ;
- La capacité de l'entreprise à détenir ces titres jusqu'à leur maturité ;
- La durée de la moins-value latente observée.

Critères pris en compte pour déterminer si une réduction de valeur doit être comptabilisée

- Une augmentation importante des spreads de crédit pour des émetteurs cotés ;
- Une dégradation significative de notation ;
- Une restructuration volontaire ou imposée de la dette ;
- La survenance d'un événement de crédit selon les règles ISDA ;
- Des difficultés financières importantes ;
- Un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières ;
- Une diminution importante de la valeur du collatéral ou des actifs sous-jacents.

Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étalée sur la durée de l'investissement de remploi.

**Prêts et crédits hypothécaires – Autres prêts (C.III.4 & C.III.5)**

Ils font l'objet de réductions de valeur selon la même règle que celle appliquée au poste C.III.2 ci-dessus.

**Dépôts auprès des établissements de crédit (sous-rubrique C.III.6)**

**Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « Vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)**

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

**Créances (rubrique E)**

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Pour les créances d'assurance liées à des primes Non-Vie, des réductions de valeur sont réalisées après un an (date comptable). De plus, des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération.

**Part des réassureurs dans les provisions techniques (rubrique D. bis)**

Ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables.

**Autres éléments d'actif (rubrique F)**

**Actifs corporels (sous-rubrique F.I.)**

Les actifs corporels sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- installations, machines, équipements électroniques : 33 1/3% ;
- matériel roulant : 25% ;
- mobilier et matériel de bureau : 10% ;

**8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

**9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

**10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS**

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

**11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES**

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

**12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**



Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 euros sont amortis la première année.

- matériel médical : 20%.

#### Valeurs disponibles (sous-rubrique F.II.)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

### PASSIF DU BILAN

#### Provisions techniques (rubrique C)

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle.

La provision pour égalisation et catastrophes est évaluée selon la méthode actuarielle.

#### Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « Vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)

Ces provisions sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

#### Provisions pour autres risques et charges (rubrique E)

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

#### Dépôts reçus des réassureurs (rubrique F) et dettes (rubrique G)

Ces postes sont inscrits à leur valeur nominale.

### AUTRES RÈGLES PARTICULIÈRES

#### Comptes libellés en devises

Les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition.

Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter.

#### Produits dérivés

Les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro-couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce dès la conclusion de l'opération.

<b>8.</b>	<b>ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>
<b>9.</b>	<b>INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ</b>
9.1	Evolutions réglementaires – Solvency II
<b>10.</b>	<b>PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS</b>
10.1	Bilan
10.2	Comptes de résultats
<b>11.</b>	<b>BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES</b>
11.1	Bilan
11.2	Comptes de résultats
11.3	Annexes
11.4	Bilan social
<b>12.</b>	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025</b>



## N°22. Déclaration relative aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif aux comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances :

oui/non (\*): Oui

## N°23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base du présent arrêté du 17/11/1994

Art 27 bis § 3, dernier alinéa	Montants
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	-2.615.044

### Instruments dérivés utilisés

Forward bonds couplés à des forward swaps	66 transactions d'acquisition et 150 d'exercice
Forward sell bonds	9 transactions d'acquisition et 19 d'exercice
Forward buy bonds	4 transactions d'acquisition
Forward swap	11 transactions d'acquisition et 10 d'exercice
Swap d'inflation	0 transactions d'échéance
Autres options vendues	0 transactions de vente
Autres options achetées	0 transaction d'achat
Options sur indice	119 transactions d'acquisition ou de vente et 152 transactions d'échéance, de rachat ou de revente

Résultats comptables	Résultat	Reprise de réductions de valeur	Dotations aux réductions de valeurs	Intérêts courus non échus	Dotations provision	Utilisation provision	Extourne provision	Moins/plus-values réalisée
Forward bonds couplés à des forward swaps					-1.600.763	2.919.909		
Forward sell bonds					-202.255	344.967		
Forward buy bonds						118.079		
Forward swap								-267.333
Swap d'inflation								
Options sur indices	-1.769.355	887.753	-2.365.914				-13.160	

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



### Goodwill

Le montant de 9,3 millions d'euros figurant à l'actif du bilan dans la rubrique « II.1 Immobilisations incorporelles – Goodwill » comprend :

- Un goodwill résultant de la fusion avec Whestia en 2017, pour un montant net de 2,6 millions d'euros (valeur brute de 26 millions d'euros), amorti sur la durée des engagements, soit 10 ans ;
- Un goodwill résultant de l'acquisition du portefeuille Accident du Travail loi de 67 au 31 décembre 2017, pour un montant de 6,7 millions d'euros (valeur brute de 34 millions d'euros), amorti en 10 ans, sur base de la durée des engagements.

### Provision « clignotant » vie

En application de l'article 34quinquies, § 4 de l'Arrêté Royal du 1er juin 2016 modifiant l'arrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et de réassurance « Lorsque la provision complémentaire à constituer est inférieure à la provision complémentaire constituée, l'entreprise d'assurance peut prélever de cette dernière provision complémentaire 10 % du surplus », une reprise a été réalisée.

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## 11.4 BILAN SOCIAL

Numéro de la commission paritaire dont dépend l'entreprise : 306

### Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

2025 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	1.587	850	737
Temps partiel	363	86	277
Total en équivalents temps plein (ETP)	<b>1.845</b>	907	939
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	2.350.838	1.282.036	1.068.802
Temps partiel	370.621	84.136	286.485
Total	<b>2.721.459</b>	1.366.172	1.355.287
Frais de personnel			
Temps plein	181.593.754	99.032.656	82.561.098
Temps partiel	28.629.135	6.499.202	22.129.933
<b>Total</b>	<b>210.222.889</b>	<b>105.531.858</b>	<b>104.691.031</b>
Montant des avantages accordés en sus du salaire	2.366.958	1.127.753	1.239.205

2024 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs	1.812	898	915
Nombre d'heures effectivement prestées	2.662.182	1.349.274	1.312.908
Frais de personnel	184.186.514	90.478.056	93.708.458
Montant des avantages accordés en sus du salaire	2.298.694	1.101.931	1.196.763

2025 (A la date de clôture de l'exercice)	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs	1.640	357	1.894
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1.572	356	1.825
Contrat à durée déterminée	68	1	69
Contrat de remplacement	0		0
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	862	86	919
de niveau secondaire	114	23	129
de niveau supérieur non universitaire	445	44	475
de niveau universitaire	303	19	315
Femmes	778	271	975
de niveau secondaire	77	39	102
de niveau supérieur non universitaire	409	138	512
de niveau universitaire	292	94	361
Par catégorie professionnelle	-	-	-
Personnel de direction	20	1	21
Employés	1.620	356	1.873

### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

2025 (Au cours de l'exercice)	Personnel intérimaire
Nombre moyen de personnes occupées	0
Nombres d'heures effectivement prestées	130
Frais pour l'entreprise	3.036

#### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

#### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

#### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

#### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

#### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	194	7	200
<b>Par type de contrat de travail</b>			
Contrat à durée indéterminée	121	7	127
Contrat à durée déterminée	73	0	73
Contrat de remplacement	0	0	0
<b>Sorties</b>	<b>Temps plein</b>	<b>Temps partiel</b>	<b>Total (ETP)</b>
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	97	26	112
<b>Par type de contrat de travail</b>			
Contrat à durée indéterminée	66	26	81
Contrat à durée déterminée	31	0	31
Contrat de remplacement	0	0	0
<b>Par motif de fin de contrat</b>			
Pension	9	18	18
Chômage avec complément d'entreprise			
Licenciement	16	3	18
Autre motif	72	5	76

## Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

2025	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	834	934
Nombres d'heures de formation suivies	14.966	17.986
Coût net pour l'entreprise	1.455.127	1.723.080
dont coût brut directement lié aux formations	1.470.976	1.740.829
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0	0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	15.849	17.749
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	917	1.009
Nombres d'heures de formation suivies	4.575	5.909
Coût net pour l'entreprise	348.806	450.523

### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

8.	<b>ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>
9.	<b>INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ</b>
9.1	Evolutions réglementaires - Solvency II
10.	<b>PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS</b>
10.1	Bilan
10.2	Comptes de résultats
11.	<b>BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES</b>
11.1	Bilan
11.2	Comptes de résultats
11.3	Annexes
11.4	Bilan social
12.	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025</b>



## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE ETHIAS SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Ethias SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 mai 2023, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et de risques et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant dix-huit exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 20.777.467.327 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de EUR 230.161.502.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

pwc.be

PwC Bedrijfsrevisoren BV - PwC Reviseurs d'Entreprises SRL -  
Financial Assurance Services Maatschappelijke zetel/Siège social:  
Culliganlaan 5, B-1831 Diegem T: +32 (0)2 710 4211,  
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING  
BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB / BELFIUS BE92 0689  
0408 8123 - BIC GKCC BEBB

<b>8.</b>	<b>ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>
<b>9.</b>	<b>INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ</b>
9.1	Evolutions réglementaires - Solvency II
<b>10.</b>	<b>PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS</b>
10.1	Bilan
10.2	Comptes de résultats
<b>11.</b>	<b>BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES</b>
11.1	Bilan
11.2	Comptes de résultats
11.3	Annexes
11.4	Bilan social
<b>12.</b>	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025</b>



## Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

### Suffisance des provisions techniques

#### *Description du point clé de l'audit*

Au 31 décembre 2025, les provisions techniques s'élèvent à EUR 13.896 millions et représentent 67% du total bilantaire.

Le test de suffisance de ces provisions est complexe et repose sur un degré de jugement important. Les hypothèses retenues peuvent être influencées par les conditions économiques, les actions de gestion futures ainsi que par la législation et la réglementation applicables à la Société.

Etant donné la matérialité de ces provisions techniques dans les comptes annuels ainsi que le risque d'insuffisance, nous considérons la suffisance des provisions techniques comme un point clé de notre audit.

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



#### *Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit*

Avec l'aide de nos experts internes en matière actuarielle, nous avons revu la conception et testé l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir la suffisance des provisions techniques.

Nous avons aussi évalué la pertinence du test de suffisance des provisions techniques, par rapport aux conditions actuelles de marché ainsi que l'adéquation de celui-ci par rapport aux résultats techniques constatés au cours de l'exercice écoulé.

Enfin, nous avons effectué un test indépendant sur la suffisance des provisions techniques et comparé celui-ci avec les montants déterminés par la Société.

A noter que nous avons corroboré nos conclusions avec les actuaires et la fonction actuarielle de la Société.

Sur la base de notre audit, nous estimons que les hypothèses retenues pour déterminer la suffisance des provisions techniques sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la suffisance des provisions techniques.

#### Valorisation des placements pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible

##### *Description du point clé de l'audit*

La Société détient des placements pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. En effet, la valeur de marché d'un certain nombre de ces placements est déterminée à l'aide de techniques de valorisation qui ne reposent pas sur des données de marché observables (le soi-disant niveau 3).

Au 31 décembre 2025, la Société détient des actifs valorisés par une partie tierce (des fonds d'actions et de dettes et des actions non-cotés) et de façon interne (des obligations « corporate ») pour une valeur comptable significative.

La valorisation de ces placements est un point clé de notre audit en raison de l'importance des estimations qui sont réalisées et de l'impact que la valorisation retenue peut avoir sur l'annexe 3 des comptes annuels et la détermination des réductions de valeur qui sont comptabilisées.

#### 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

#### 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

#### 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

#### 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

#### 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



#### *Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit*

Nous avons revu la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir l'exactitude de la valorisation de ces placements.

Pour un échantillon de placements, nous avons également revu les estimations effectuées et les hypothèses principales retenues dans la détermination de leur valeur de marché.

Enfin, nous avons impliqué des experts en valorisation d'instruments financiers qui ont, pour un échantillon de placements, recalculé de façon indépendante leur valeur de marché.

Sur la base de nos contrôles, nous estimons que les valeurs de marché retenues de ces placements sont raisonnables.

#### **Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

#### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

#### **8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

#### **9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

#### **10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS**

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

#### **11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES**

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

#### **12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**



Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



Nous communiquons au comité d'audit et de risques notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit et de risques une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit et de risques, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

## Autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et de la préparation et de la publication des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1<sup>er</sup>, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit et de risques visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires – Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales des décisions prises par le conseil d'administration du 20 mars 2025, 26 juin 2025 et du 18 décembre 2025 telles que décrites dans la section 5.2.3 du rapport de gestion et nous n'avons rien à vous signaler.

Diegem, le 3 avril 2026

Le commissaire  
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL  
Représentée par

Tom Meuleman\*  
Réviseur d'Entreprises

\*Agissant au nom de Tom Meuleman BV

## 8. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

## 9. INDICATION SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

9.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

## 10. PRÉCISIONS SUR LES RUBRIQUES DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS

10.1 Bilan

10.2 Comptes de résultats

## 11. BILAN, COMPTES DE RÉSULTATS ET ANNEXES

11.1 Bilan

11.2 Comptes de résultats

11.3 Annexes

11.4 Bilan social

## 12. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



# ETHIAS

**WE'RE HERE FOR** *you*